



**Genre et changement climatique
Panorama**

**Emmeline Skinner
Mai 2012**

Emmeline Skinner (l'auteure) est géographe sociale de formation, titulaire d'un doctorat de l'University College London et d'une maîtrise en philosophie de l'université d'Oxford. Elle a travaillé durant plusieurs années au sein du mouvement pour le commerce équitable et s'intéresse tout particulièrement aux questions ayant trait aux droits des femmes et à l'inclusion sociale. Son domaine d'expertise est l'Amérique latine, où elle a collaboré avec HelpAge International durant ses recherches de thèse portant sur le vieillissement de la population et la protection sociale. Plus récemment, elle a coopéré avec le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) en qualité de conseil en développement social, spécialiste du genre, de l'équité et des droits et du changement climatique.

Le présent *Panorama* ainsi que le *Kit Actu'* dont il fait partie sont le fruit d'un programme de collaboration *Kit Actu'* qui a duré deux ans. Ils reposent sur l'expérience et l'expertise de toutes sortes de personnes qui travaillent sur les questions de genre et changement climatique à travers le monde. Nous remercions vivement notre principal groupe consultatif, qui a travaillé avec nous depuis le début afin de concourir à faire en sorte que ce rapport constitue une réelle avancée. Les membres qui composent ce groupe sont les suivants : la conseillère principale Ulrike Roehr, directrice de genanet, spécialiste en genre, en environnement et en durabilité et membre du groupe d'orientation GenderCC/Women for Climate Justice, Simone Lovera, directrice exécutive de la Coalition mondiale des forêts, Janet Macharia, conseil en chef en genre du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et Titilope Ngozi Akosa, coordinatrice de projets du Centre for 21st Century Issues, Nigeria.

Nos remerciements vont également à FUNDAEXPRESIÓN en Colombie et au centre de sensibilisation communautaire Community Awareness Centre (CAC) en Inde, pour avoir accueilli Georgina Aboud, de BRIDGE, au sein de leur organisation et pour le temps qu'ils ont employé à faire part de leurs expériences et innovations. Nous souhaiterions également remercier les membres de la Communauté de pratique mondiale (si nombreux que l'on ne pourrait tous les citer) pour les précieuses contributions édifiantes qu'ils ont apportées lors de deux discussions en ligne et à la table ronde qui s'est tenue à Cancún en 2010. A ces remerciements, s'ajoutent ceux que nous adressons à Annie Matundu-Mbambi, vice-présidente de l'AFEBAF, qui a toujours su répondre présente à l'ensemble des sollicitations de Joelle Palmieri de Genre en Action, la rédactrice des matériels du contexte francophone.

Nous exprimons également notre profonde gratitude à Georgina Aboud, qui a coordonné le programme et y a apporté des contributions substantielles, à Hazel Reeves et Alyson Brody pour leurs contributions au contenu de ce rapport et leur soutien éditorial ainsi qu'à Anne Akpadji pour la traduction en français et à Joelle Palmieri pour la relecture de cette version française et pour la rédaction des études de cas et résumés concernant des pays francophones. Nous remercions également Paola Brambilla pour les contributions qu'elle a apportées à cette version française et pour son soutien éditorial.

Le *Programme Kit Actu'* sur le genre et le changement climatique a été exécuté grâce au soutien financier de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), du ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) et de l'Agence allemande de coopération internationale Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH¹. Nos remerciements vont également à l'Agence de coopération irlandaise Irish Aid, à la DDC et au DFID pour leur soutien permanent au programme BRIDGE.

Le *Kit Actu' Genre et changement climatique* comprend en plus de ce *Panorama*, qui expose les principaux problèmes, donne des exemples de pratiques innovantes, présente quelques études de cas et propose des recommandations, un *Bulletin* et une *Boîte à outils* avec des résumés de textes de référence, plusieurs études de cas, des outils et les coordonnées des organisations pertinentes.

La version française de ce *Kit Actu'* est née de la collaboration entre BRIDGE, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau Genre en Action. Son originalité réside dans le

¹ L'agence GIZ a été fondée le 1^{er} janvier 2011. Elle bénéficie du cumul des longues expériences du service de développement allemand DED, de la société de coopération technique allemande GTZ et de la société allemande de renforcement des capacités et de développement international InWEnt. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet www.giz.de.

fait qu'il tient compte de considérations spécifiques au contexte francophone. Nous espérons ainsi mieux répondre aux besoins d'information des lecteurs/trices des pays francophones.

La Boîte à Outils en particulier contient des matériels et des études de cas qui reflètent la réalité francophone. Loin d'être une simple compilation de bonnes pratiques, cet ensemble a donné l'opportunité de décrire le contexte francophone mais a aussi représenté un réel défi. En effet, les travaux sur le genre et le changement climatique dans les pays francophones et leur documentation en sont encore à un stade embryonnaire. Cela demande d'investir davantage de ressources dans la recherche et dans l'analyse d'impacts des expériences intéressantes et innovantes qui se produisent d'ores-et-déjà dans les pays francophones et notamment en Afrique, telles qu'elles sont décrites dans la même Boîte à Outils de ce Kit Actu'.

Nous remercions l'OIF pour le financement de cet effort. Nous remercions également toutes les personnes et organisations qui ont répondu au questionnaire que nous avons élaboré et qui ont contribué en apportant leur expertise et connaissances au processus éditorial.

Créé en 1992, BRIDGE est un service d'information et de recherche spécialisé sur le genre et le développement au sein de l'Institute of Development Studies (IDS) au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts des décideurs politiques et praticiens en matière de plaidoyer et d'intégration transversale de genre, en créant des ponts entre théorie, politique et pratique par une information accessible et variée sur les questions relatives au genre. Il fait partie de l'ensemble des services d'information basés à l'IDS (<http://www.ids.ac.uk/go/knowledge-services>). Autres publications récentes, dans la série des *Kits Actu'* :

Genre et gouvernance, 2009
Genre et soins à la personne, 2009
Genre et indicateurs, 2007
Genre et sexualité, 2007
Genre et commerce, 2006
Genre et migrations, 2005
Genre et TIC, 2004

Genre et citoyenneté, 2004
Genre et conflit armé, 2003
Genre et budgets, 2003
Genre et VIH/sida, 2002
Genre et changement culturel, 2002
Genre et participation, 2001

Copyright Institute of Development Studies, mai 2012

ISBN : 978-1-78118-058-7

Sommaire

Acronymes	vii
Synthèse	1
1. Introduction	7
1.1. Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre et le changement climatique ?	7
1.2. Qu'est-ce que le changement climatique et pourquoi devons-nous nous en préoccuper ?	10
1.2.1. <i>Quels sont les termes utilisés pour parler du changement climatique ?</i>	10
1.2.2. <i>Pourquoi devons-nous agir face au changement climatique ?</i>	11
1.2.3. <i>En quoi les politiques mondiales influent-elles sur les impacts du changement climatique et les réponses à y apporter ?</i>	12
1.2.4. <i>En quoi le changement climatique est-il un problème de développement ?</i>	13
1.3. Qu'est-ce qu'une démarche transformatrice en termes de genre et de changement climatique ?	14
1.4. À qui s'adresse ce rapport ?	15
1.5. Quels sont les processus qui ont permis l'élaboration de ce <i>Panorama</i> ?	16
2. Une démarche transformatrice en termes de genre et de changement climatique	17
2.1. Qu'entendons-nous par « genre et changement climatique » ?	18
2.2. Pourquoi prendre en considération les dimensions de genre du changement climatique ?	19
2.2.1. <i>Les inégalités de genre en termes de pouvoir affectent l'expérience que font les hommes et les femmes du changement climatique</i>	19
2.2.2. <i>Le changement climatique risque d'aggraver les inégalités de genre</i>	20
2.2.3. <i>Les femmes et les hommes ont un impact différent sur l'environnement</i>	20
2.3. En quoi est-il crucial que les politiques et processus relatifs au changement climatique soient sensibles au genre ?	21
2.3.1. <i>De nombreuses réponses et institutions ayant trait au changement climatique sont aveugles au genre</i>	21
2.3.2. <i>Les stéréotypes de genre sont reproduits dans les réponses au changement climatique</i>	22
2.3.3. <i>Les droits humains et des femmes ne font pas partie des débats portant sur le changement climatique</i>	23
2.3.4. <i>La représentation des femmes lors des négociations relatives au changement climatique reste très faible</i>	23
2.4. Identifier des moyens sensibles au genre pour aller de l'avant	24
2.4.1. <i>Les réponses technologiques et fondées sur le marché, à elles seules, ne peuvent pas traiter les implications sociales de genre du changement climatique</i>	24
2.4.2. <i>Les questions de genre doivent impérativement transcender les réponses d'adaptation.</i>	24
2.4.3. <i>Le savoir et l'expérience des femmes sont essentiels à l'élaboration de solutions face au changement climatique</i>	25
2.4.4. <i>Les réponses apportées au changement climatique doivent faire la promotion de la justice sociale et de genre</i>	26
2.4.5. <i>Les droits humains et des femmes doivent permettre des réponses et une appréciation avisées du changement climatique</i>	26
3. Comprendre les impacts humains et de genre du changement climatique	30
3.1. Les pénuries de ressources induites par le changement climatique	31
3.1.1. <i>La production alimentaire</i>	31
3.1.2. <i>La sécurité alimentaire</i>	32
3.1.3. <i>La précarité énergétique</i>	33
3.1.4. <i>La rareté des ressources en eau</i>	34
3.2. Les impacts sur la santé du changement climatique considérés sous une perspective de genre	37
3.3. Les impacts de genre des catastrophes liées au climat	38
3.4. Les impacts de genre de la migration due au changement climatique	39
3.5. Les dimensions de genre des conflits dus aux ressources	40
3.6. Les impacts de genre « indirects » du changement climatique	41
3.7. Les impacts de genre des politiques relatives au changement climatique	42
3.8. Pauvreté, vulnérabilité sociale et changement climatique	42
3.8.1. <i>Les dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité</i>	42
3.8.2. <i>Richesse et changement climatique</i>	43
3.9.1. <i>Élaborer davantage d'informations spécifiques au genre sur le changement climatique</i> ..	44
3.9.2. <i>Développer des indicateurs efficaces genre et changement climatique</i>	45

3.9.3. Développer des politiques et des programmes qui tiennent compte des impacts de genre du changement climatique	46
4. Les réponses mondiales et nationales face au changement climatique.....	47
4.1. Contexte politique mondial.....	47
4.1.1. Conventions et accords internationaux	47
4.1.2. La CCNUCC	49
4.2. Atténuation ou adaptation	51
4.3. L'atténuation.....	52
4.3.1. Les marchés du carbone	53
4.3.2. Les mécanismes flexibles du protocole de Kyoto.....	55
4.3.3. Les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	56
4.3.4. La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)	57
4.3.5. Autres approches.....	58
4.4. L'adaptation.....	60
4.4.1. Les plans nationaux d'adaptation au changement climatique	60
4.5. Financement du climat et genre	61
4.5.1. Les principales sources de financement pour le climat	62
4.6. Comment aller de l'avant dans la création de processus nationaux et internationaux plus sensibles au genre ?	63
4.6.1. Mettre en lumière les politiques et processus liés au changement climatique aveugles au genre.....	64
4.6.2. Transformer les institutions dédiées au changement climatique.....	65
4.6.3. Trouver des alternatives aux politiques fondées sur le marché	66
4.6.4. Changer de comportement et de mode de consommation	66
4.6.5. Développer des politiques d'adaptation sensibles au genre	67
4.6.6. Faire le lien entre atténuation et adaptation	68
4.6.7. Faire des femmes des partenaires égaux dans la prise de décision des réponses au changement climatique.....	69
5. Tirer les enseignements d'innovations et d'expériences locales	72
5.1. Des réponses adaptatives locales sensibles au genre	73
5.1.1. Des approches participatives sensibles au genre	74
5.1.2. L'adaptation à base communautaire (ABC).....	76
5.1.3. Des approches consultatives en matière d'infrastructures et de technologies.....	77
5.1.4. Formation à l'adaptation et développement des capacités intégrant le genre	78
5.2. Des approches d'atténuation alternatives localement pertinentes	79
5.2.1. Rendre la consommation énergétique plus durable	79
5.2.2. Changements des pratiques agricoles	80
5.2.3. Des approches de réduction de la déforestation du bas vers le haut	82
5.3. D'autres principes et approches utiles	85
5.3.1. S'assurer que la surveillance et l'évaluation intègrent le genre.....	85
5.3.2. Développer le leadership local des femmes.....	86
5.3.3. Reconnaître le potentiel des réseaux locaux dans l'élaboration de réponses locales efficaces.....	87
5.3.4. Faire le lien entre militantisme mondial et réalités locales	88
5.4. Des moyens d'aller de l'avant	89
6. Conclusions et recommandations.....	91
6.1. Conclusions.....	91
6.2. Recommandations	93
7. Bibliographie.....	99

Acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
AIE	Agence internationale de l'énergie
APD	Aide publique au développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BSG	Budgétisation sensible au genre
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des parties
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes
CME	Conseil mondial de l'eau
CO ₂	Dioxyde de carbone
CSI	Confédération syndicale internationale
DDC	Direction du développement et de la coopération suisse
DED	Deutsche Entwicklungsdienst (le Service de développement allemand)
DFID	Department for International Development (ministère du Développement international du Royaume-Uni)
DNUDPA	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU
EICSTAD	Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement
FAO	Food and Agriculture Organisation,
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIC	Fonds d'investissements climatiques
GES	Gaz à effet de serre
GGCA	Global Gender and Climate Alliance, l'Alliance mondiale sur le genre et le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, l'Agence allemande de coopération internationale
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (la Société de coopération technique allemande)
ICHRP	International Council on Human Rights Policy (Conseil international sur les politiques des droits humains)
IDS	Institute of Development Studies
IIED	International Institute for Environment and Development (Institut international indépendant dédié à l'environnement et au développement)
IIRPA	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
InWEnt	Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH (la Société allemande de renforcement des capacités et de développement international)
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
MDP	Mécanisme pour un développement propre
NEF	New Economics Foundation (Fondation de la nouvelle économie)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODI	Overseas Development Institute, Institut britannique pour le développement extérieur
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
ONU-SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PIDCP	Pacte international relatif aux droits humains et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PMA	Pays les moins avancés
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique

PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNFPA	United Nations Population Fund, le Fonds des Nations Unies pour la population
UNFPA	United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la population)
WEDO	Women's Environment and Development Organization (Organisation pour le développement et l'environnement des femmes)

SYNTHESE

« L'absence des femmes, notamment celles des pays du Sud, dans les discussions nationales et internationales et aux tables de prise de décision sur le changement climatique et le développement doit changer. La lutte pour la protection de l'environnement n'est pas seulement une question d'innovation technologique : il s'agit également d'autonomiser les femmes et leurs communautés de sorte qu'elles rendent leurs gouvernements responsables de sultats »

Mary Robinson et Wangari Maathai (Huffington Post 2010)

Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre² et le changement climatique ?

L'idée selon laquelle le changement climatique constitue une crise mondiale fait certes son chemin. Néanmoins, à ce jour, les réponses apportées restent principalement axées sur des solutions scientifiques et économiques, plutôt que sur de substantielles dimensions humaines et de genre. Ce rapport souligne la nécessité de placer les populations au centre des réponses apportées au changement climatique en prêtant une attention toute particulière aux défis et opportunités que le changement climatique présente dans la lutte pour l'égalité de genre.

Il s'agit d'un plaidoyer en faveur d'une approche dans laquelle les femmes et les hommes sont à égalité de voix dans la prise de décision concernant le changement climatique et les processus de gouvernance de plus grande portée et se voient donner un égal accès aux ressources nécessaires pour pallier les effets négatifs du changement climatique, dans lesquelles les besoins et les connaissances des femmes comme des hommes sont pris en compte et les institutions et processus établissant les politiques relatives au changement climatique à tous les niveaux ne sont pas biaisés vis-à-vis des hommes ou des femmes et les fortes barrières sociales qui limitent l'accès des femmes aux ressources stratégiques et pratiques³ n'existent plus.

Il ressort de ce rapport qu'il y a beaucoup à apprendre d'approches innovantes et sensibles au genre face au changement climatique d'ores et déjà développées à l'échelle locale par des organisations non gouvernementales, des communautés et des individus, entraînant dans certains cas des transformations en termes d'inégalités de genre et sociales. Les initiatives nationales, régionales et internationales jouent également un rôle-clé dans la promotion de la nécessité d'intégrer le genre dans toutes les politiques et pratiques liées au changement climatique.

² Le genre fait référence à un ensemble de rôles, comportements, attributs, compétences et pouvoirs relatifs, « socialement construits », associés au fait d'être une femme ou un homme dans une société donnée à un moment donné (Esplen 2009 : 2). L'expression « socialement construit » signifie que ce ne sont pas des caractéristiques « innées » ou « naturelles », mais des constructions et des produits de la société et, en tant que tels, ils peuvent être modifiés et transformés.

³ Les ressources pratiques comprennent les terres, le crédit et l'eau et peuvent servir directement à la production. Les ressources stratégiques sont associées à des changements à plus long terme et comprennent l'information, les droits issus de la loi et l'éducation.

Qu'est-ce que le changement climatique et en quoi est-ce un problème de développement ?

Le changement climatique fait référence aux régimes climatiques toujours plus irréguliers, à l'élévation du niveau de la mer et aux événements extrêmes qui peuvent être imputés à l'activité humaine et aux émissions de gaz à effet de serre (GES)⁴, qui sont à l'origine du réchauffement climatique. Il est souvent considéré comme un phénomène purement scientifique et technique. Pourtant, le changement climatique représente également un phénomène social, économique et politique, qui connaît des implications profondes en termes de justice sociale et d'égalité de genre.

Tandis que les régimes climatiques deviennent de plus en plus imprévisibles et que les événements extrêmes comme les inondations, les vagues de chaleur ou les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus courants, les femmes et les hommes les plus pauvres des pays du Sud, qui ont le moins contribué au problème, voient leurs moyens de subsistance davantage menacés alors même qu'ils sont les moins écoutés et influents sur les politiques liées au climat. Cela soulève non seulement des problèmes d'injustice en matière de causes et de conséquences du changement climatique, mais également des questions de justice sociale en termes de qui a le pouvoir et les ressources pour influencer et bénéficier des politiques d'atténuation⁵ dans la lutte contre un changement climatique accru et pour s'adapter⁶ aux impacts existants du changement climatique.

Quelles sont les dimensions de genre du changement climatique ?

Les femmes et les hommes ne vivent pas le changement climatique sur un pied d'égalité. Dans de nombreux pays en développement, les contraintes économiques et les normes culturelles qui empêchent les femmes d'accéder à un emploi rémunéré impliquent que leurs moyens de subsistance dépendent de secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture vivrière et la collecte d'eau. Par ailleurs, les inégalités de genre dans la répartition des biens et opportunités signifient que leurs choix sont sérieusement limités face au changement climatique. Par exemple, les restrictions quant à la propriété foncière des femmes rurales impliquent qu'elles peuvent ne pas avoir accès à la terre arable à cultiver, et le manque de capital financier rend la diversification de leurs moyens de subsistance plus difficile.

Le fait que les femmes et jeunes filles soient souvent responsables de la plupart des tâches du *Care*⁷ non rémunérées dans le foyer (nutrition, santé, éducation) signifie également que leurs vies sont directement affectées par les bouleversements dus au changement climatique. Elles doivent souvent parcourir de plus grandes distances à pied pour trouver nourriture, combustible et eau, toujours plus rares, et prendre soin des membres de la famille exposés aux risques sanitaires liés au changement climatique. De ce fait, les femmes et jeunes filles consacrent moins de temps à leur éducation, à leurs

⁴ Des gaz présents naturellement et du fait de l'homme, qui absorbent le rayonnement infrarouge lorsqu'il est réfléchi à la surface de la Terre, capturant ainsi la chaleur et maintenant la terre à température élevée (site Internet de la CCNUCC).

⁵ L'atténuation fait référence aux interventions humaines visant à réduire les sources de gaz à effet de serre ou à développer des activités qui permettent de l'éliminer (ce gaz emprisonne la chaleur et maintient la terre à température élevée).

⁶ L'adaptation fait référence aux actions menées pour aider les communautés et écosystèmes à faire face aux conditions climatiques changeantes.

⁷ Ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

activités génératrices de revenus ou à leur participation aux processus décisionnels au sein de la communauté, ce qui accentue encore les inégalités de genre.

Le changement climatique a également un impact sur les hommes, notamment lorsqu'ils sont pauvres. En milieu rural, par exemple, les hommes peuvent éprouver une anxiété et un stress importants lorsque leurs moyens de subsistance sont compromis du fait du changement climatique, et qu'ils ne sont plus en mesure de remplir leur rôle socialement alloué de pourvoyeur du foyer. Des travaux de recherche montrent également que les hommes peuvent ressentir des pressions les poussant à entreprendre des actes « héroïques », ce qui les expose à des risques plus importants que les femmes et les enfants. Par exemple, après le passage de l'ouragan Mitch, qui s'est abattu sur l'Amérique centrale en octobre 2000, la proportion d'hommes tués suite à des comportements à risque a été plus importante que celle de femmes.

Pourquoi les dimensions de genre doivent-elles être au cœur des politiques de lutte contre le changement climatique ?

L'« ajout » des dimensions de genre aux politiques ne suffit pas

L'architecture institutionnelle internationale dédiée au changement climatique est complexe et en perpétuel mouvement : de nouveaux accords voient le jour en même temps que d'autres accords existants sont amendés. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) constitue le cadre global international traitant du changement climatique. Elle fut la première à reconnaître le rôle de la perturbation anthropique du système climatique et le besoin de soulever le problème des émissions de gaz carbonique. Bien qu'elle fasse référence à l'activité humaine, la CCNUCC ne fait aucune mention du genre en un quelconque endroit.

Néanmoins, le lobbying acharné de militants pour l'égalité de genre dans la lutte contre le changement climatique, comme le réseau mondial GenderCC et d'autres organisations de la société civile, a récemment permis des évolutions positives dans l'architecture dédiée au changement climatique. Le Plan d'action de Bali, créé lors de la 13e Conférence des parties (CdP)⁸ en 2007, fournit des points d'accroche afin de prendre en compte les questions de genre. En 2008, le Secrétariat de la CCNUCC était convaincu du besoin d'inclure des recommandations spécifiques au genre dans les documents de la conférence.

Ce sont là des avancées positives, mais le chemin à parcourir reste encore long. De nombreux processus et politiques relatifs au changement climatique sont encore largement, voire entièrement, aveugles au genre, et font peu de cas des dimensions de genre du changement climatique ou les considèrent hors de propos. Lorsque les questions de genre sont abordées, elles le sont trop souvent sous forme d'« ajouts » aux politiques existantes.

⁸ La CCNUCC a été adoptée en 1992. Depuis lors, les parties se réunissent annuellement lors de Conférences des parties afin d'évaluer les avancées en termes de gestion du changement climatique.

Les politiques fondées sur le marché restent aveugles au genre

Ce sont les politiques fondées sur le marché touchant à l'atténuation et au développement à faible intensité de carbone⁹, qui prévoient des aides économiques pour récompenser la réduction des émissions ou la préservation des forêts, qui sont les plus aveugles au genre. Par exemple, la REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts) permet aux pays industrialisés de « compenser » leurs émissions de gaz carbonique en payant des gouvernements pour la préservation des forêts, souvent dans les pays en développement du Sud, faisant ainsi la promotion de l'atténuation climatique en préservant le gaz carbonique piégé dans les arbres. Il a été démontré que cette commercialisation de ressources naturelles antérieurement « gratuites » entraîne une exclusion encore plus marquée des pauvres et des sans terres, souvent des femmes, qui dépendent de produits de la forêt pour leur subsistance, mais qui ne bénéficient que rarement de ces aides économiques.

Des groupes de pression internationaux comme la Coalition mondiale des forêts et des organisations locales, comme FUNDAEXPRESIÓN en Colombie, font la promotion d'alternatives à ces politiques. FUNDAEXPRESIÓN fait partie d'un réseau qui sensibilise les populations à ces politiques mondiales et à leurs implications en termes de genre. Cette organisation autonomise les femmes et les hommes en les mettant au défi de s'engager dans des démarches d'adaptation et d'atténuation durables et pertinentes à l'échelle locale face au changement climatique. Ces organisations appellent également à l'établissement de liens plus étroits entre l'atténuation et l'adaptation au niveau politique et à une plus grande implication des femmes et des hommes pauvres dans les politiques d'atténuation et les interventions.

Les femmes ne sont pas considérées comme faisant partie de la solution

Les politiques d'adaptation au climat traitent trop souvent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits qui ont besoin d'être tenues en estime pour les capacités d'intervention, compétences et expériences qu'elles peuvent apporter. Dans les cas où les femmes jouent déjà un rôle-clé dans le développement de solutions d'adaptation au climat qui s'inscrivent dans la durée, dans le cadre d'initiatives locales, nationales et internationales, leurs contributions n'obtiennent souvent aucune reconnaissance.

Il existe un large fossé entre les genres dans la prise de décision sur le changement climatique

Les disparités de genre qui existent dans la prise de décision liée au changement climatique constituent probablement le facteur le plus important de la persistance de l'aveuglement de genre des politiques relatives au changement climatique. Durant la dernière CdP de la CCNUCC qui s'est tenue en 2010 (CdP 16), par exemple, les femmes représentaient seulement 30 % de l'ensemble des membres des délégations et moins de 15 % de tous les chefs de délégations. D'une part, ce déséquilibre de genre entraîne des politiques non représentatives et, d'autre part, il dénie le droit des femmes de participer et d'être entendues politiquement.

⁹ Le développement à faible intensité de carbone est un programme d'action sur le long terme, qui intègre des objectifs nationaux d'atténuation et de développement. Il englobe des actions qui contribuent à la stabilisation des GES dans l'atmosphère.

Que faut-il changer ?

Les politiques et processus touchant au changement climatique ne seront ni efficaces ni équitables tant qu'ils ne seront pas davantage *sensibles au genre*. Cela signifie qu'il faut reconnaître que les acteurs du développement sont autant des femmes que des hommes, qu'ils font face à des obstacles différents et souvent inégaux, raison pour laquelle ils peuvent avoir des besoins et priorités différents, voire conflictuels. Une plus grande sensibilité de genre implique également de reconnaître que les femmes ont le *droit* de participer aux décisions liées au changement climatique et d'en bénéficier sur un pied d'égalité.

Toutefois, la simple prise de conscience des inégalités de genre ne suffit pas. Les réponses au changement climatique sont en mesure de remettre en question les déséquilibres de genre en matière de pouvoir et, ce faisant, peuvent concourir à l'instauration d'une plus grande égalité de genre et un meilleur respect des droits des femmes. En d'autres termes, elles peuvent jouer un rôle *transformateur*. Les institutions et processus traitant du changement climatique qui voient nouvellement le jour disposent d'opportunités uniques à saisir en adoptant une approche sensible au genre qui contribue à la transformation sociale et de genre.

Il y a beaucoup à apprendre des initiatives qui bourgeonnent à tous les niveaux. Outre le travail de lobbying crucial des organisations et réseaux nationaux, régionaux et mondiaux au niveau politique, de nombreuses organisations locales répondent déjà aux besoins réels des femmes et des hommes et font la promotion de démarches de changement, sensibles au genre. Il est désormais impératif de créer des liens plus étroits entre les politiques au niveau global et ces réalités et innovations au niveau local afin de s'assurer que les politiques se nourrissent des voix des femmes et des hommes qui font face aux conséquences du changement climatique au quotidien.

Les principales recommandations de ce rapport sont les suivantes :

1. Changer la façon dont le changement climatique et les solutions associées sont envisagées.

- **Dépasser les analyses purement techniques des réponses au changement climatique** en s'orientant vers les dimensions sociales et de genre.
- **S'assurer que toutes les interventions et tous les processus menés en rapport avec le changement climatique sont sensibles au genre dès le départ**, qu'il s'agisse de politiques, de travaux de recherche, de programmes à la base ou d'actions de plaidoyer.
- **Passer de simples suppositions concernant la vulnérabilité des femmes** à la mise en lumière de leur capacité d'intervention pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique. Cela impliquera l'intégration de précieuses connaissances et expériences pratiques de femmes dans les processus d'élaboration des politiques.
- **Faire la promotion d'une approche plus holistique du changement climatique**, qui facilite les liens entre atténuation et adaptation.

2. **Élaborer des politiques et créer des institutions sensibles au genre.**

- **Aider les institutions chargées du changement climatique à porter un regard critique sur leurs propres structures, processus et politiques** afin d'identifier et de lutter contre ce qui crée ou reproduit des inégalités de genre en utilisant des audits institutionnels et d'autres mécanismes.
- Permettre la **participation égale des femmes aux processus liés au changement climatique** aux niveaux local, national et international et s'assurer qu'elles sont impliquées dans la prise de décision sur l'atténuation comme l'adaptation.
- **Tirer les leçons des démarches centrées sur les populations et sensibles au genre** au niveau local et les intégrer dans les politiques nationales et internationales.
- Promouvoir une **approche du changement climatique basée sur les droits** et s'assurer que toutes les politiques et tous les processus à venir relatifs au changement climatique reposent sur des cadres basés sur les droits humains, telle la Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).
- **Trouver des alternatives aux approches basées sur le marché** dans la mesure du possible, et lorsqu'elles sont utilisées pour l'atténuation du changement climatique, des mesures doivent être prises afin de s'assurer qu'elles bénéficient aux femmes autant qu'aux hommes et qu'elles n'excluent pas, ni ne défavorisent davantage les femmes.
- **S'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités de genre** en abordant les problèmes telle que l'inégalité d'accès aux droits fonciers au travers de réformes législatives et de mécanismes de sensibilisation, ainsi qu'au travers de la mise en œuvre de la CEDEF et d'autres cadres pertinents.

3. **Créer un environnement favorisant des réponses sensibles au genre et centrées sur les populations face au changement climatique, autant de facteurs de changement social et de genre.**

- Continuer à **construire la base de preuves** en collectant et en analysant les informations portant sur les dimensions sociales et de genre du changement climatique en développant des méthodologies adéquates afin de mesurer les impacts de genre du changement climatique aux niveaux local, national et international.
- **Financer les institutions de société civile aux niveaux international, national et local** afin de demander des comptes aux décideurs des politiques relatives au changement climatique quant à leur engagement politique en matière d'égalité de genre.

1. INTRODUCTION

« Le changement climatique nous affecte tous, mais pas de manière égale. Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, qui ont le moins contribué au réchauffement climatique, portent aujourd'hui le fardeau de son impact » (Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU).¹⁰

Le changement climatique fait référence à tout changement à long terme de la distribution statistique des régimes climatiques, que ce soit en termes de changements des conditions moyennes (plus ou moins de précipitations, des températures plus élevées ou plus basses) ou de distribution des événements par rapport à la moyenne (événements météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des sécheresses). En général, ce terme est utilisé pour désigner tout changement climatique sur la durée, quelle qu'en soit la cause, mais la définition de l'ONU est plus spécifique : elle utilise le terme pour indiquer que les changements sont imputables à l'activité humaine, que ce soit directement ou indirectement.

(GIEC 2007)

1.1. Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre et le changement climatique ?

Le « changement climatique » constitue un terme désormais bien connu à travers le monde. Il englobe un ensemble de phénomènes allant de la fonte de la calotte polaire aux conditions météorologiques et catastrophes erratiques, qui ont appelé à la tenue d'un ensemble de discussions et à la ratification d'accords internationaux. Beaucoup estiment qu'il est impératif de prendre le changement climatique au sérieux et d'agir immédiatement avant que les problèmes ne s'aggravent et n'entraînent des émigrations massives hors de régions inondées, des pénuries alimentaires et des maladies, entre autres impacts. La réponse internationale s'est voulue, dans une large mesure, le reflet de ce degré d'urgence, la coordination des réponses constituant la mission des organisations multilatérales, comme les Nations unies et la Banque mondiale, qui mobilisent des fonds et définissent des objectifs en termes d'émissions de gaz carbonique. Le problème du changement climatique et des éventuelles réponses à apporter ont également fait naître des tensions dans des pays développés, comme les États-Unis d'Amérique, et des pays à l'émergence rapide, comme l'Inde et la Chine, où le développement économique engendre une augmentation plus rapide des émissions de gaz carbonique par tête.

Pourtant, au cœur des débats au sujet des impacts sur la nature et de la réduction des émissions de gaz carbonique, un fait simple a été mis de côté : le changement climatique est avant tout un phénomène humain. Les personnes les plus touchées par le changement climatique sont souvent les plus pauvres, celles qui disposent de ressources bien moins importantes pour relever des défis qui vont de cultures inondées à des catastrophes majeures. Par ailleurs, les femmes représentent la majorité des personnes touchées par le changement climatique qui vivent sous le seuil de pauvreté.

¹⁰ Korea Herald 2009.

Cette situation est due à un ensemble de facteurs qui seront examinés dans ce rapport, le principal facteur étant que les femmes, dans leur ensemble, sont défavorisées par rapport aux hommes en termes d'opportunités qui s'offrent à elles, en termes de statut social et légal dont elles bénéficient et de ressources auxquelles elles peuvent accéder.

Comme le montre ce rapport, les femmes et les hommes pauvres sont tout sauf impuissants face au changement climatique : dans de nombreux cas, ils apportent des réponses innovantes qui font appel à leurs connaissances du terrain ou à leur capacité à s'adapter à des circonstances difficiles et instables. Il n'en reste pas moins que les voix de ces personnes sont rarement entendues dans les forums nationaux et internationaux. Ainsi, les occasions de rendre compte de leurs besoins et préoccupations ou de bénéficier de leurs expériences sont rares.

De plus, lorsque les femmes sont impliquées dans la planification et la mise en œuvre de réponses au changement climatique, que ce soit au travers d'espaces « formels », d'interventions locales comme la formation à des techniques d'agriculture adaptative ou de campagnes de la société civile, elles sont généralement minoritaires. Cela ne concerne pas seulement les pays en développement. Bien que la situation s'améliore lentement, un nombre relativement faible de femmes a été impliqué dans les négociations internationales portant sur le changement climatique.

Ce rapport présente deux arguments centraux, qui sont liés. Le premier est que toute compréhension des besoins liés au changement climatique doit commencer par les dimensions humaines et que toute solution doit tenir compte des populations lambda comme étant composées de participants et d'intervenants. Le second argument est que le changement climatique est une question de genre. La nécessité de considérer le changement climatique avec des « lunettes » de genre est de plus en plus reconnue, mais, trop souvent, les problèmes de genre viennent s'ajouter dans les politiques ou processus, comme une réflexion après-coup, et se concentrent uniquement sur les problèmes considérés comme pertinents pour les femmes. Par exemple, ces dernières années, un nombre croissant d'initiatives a vu le jour pour répondre aux besoins des femmes au travers de programmes ciblés, comme l'introduction de fours de cuisson à haut rendement énergétique.

Sans remettre en cause la pertinence de ce type d'interventions, nous estimons qu'elles ne font qu'effleurer en surface un problème bien plus complexe. Nous soutenons que le changement climatique risque d'accroître la pauvreté et d'accentuer les discriminations et injustices sans que des efforts soient consentis pour comprendre et prendre en compte ses multiples dimensions de genre et sans être réellement « sensible au genre ». Pour ce faire, il faut prendre en compte les différences de pouvoir sous-jacentes entre les femmes et les hommes aux niveaux international, national et local et entre les acteurs internationaux comme les gouvernements et les organisations multilatérales. Cela signifie étudier en quoi ces différences peuvent avoir contribué à la crise climatique actuelle, en quoi les femmes et les hommes sont affectés différemment par le changement climatique, en quoi les relations entre les hommes et les femmes sont affectées par les impacts du changement climatique et en quoi ces relations de genre seront affectées par le type de réponses élaborées face au changement climatique. Cela signifie également qu'il faut se pencher sur les effets qu'a le changement climatique sur les femmes et les hommes pauvres dans un contexte plus large qui tient compte des causes sous-jacentes et des catalyseurs des inégalités, y compris la pauvreté, les déséquilibres de pouvoir entre les genres, le VIH/SIDA, l'insécurité alimentaire et les conflits.

Nombre des problèmes évoqués dans ce document ne sont pas nouveaux. À bien des égards, le changement climatique agit telle une loupe qui souligne et risque d'exacerber des inégalités de genre préexistantes (l'accès des femmes aux ressources, leur contrôle des ressources et leur pouvoir décisionnel), ce qui rend les femmes, notamment les plus pauvres, plus vulnérables aux effets du changement climatique et les empêche de participer à égalité aux solutions à apporter. Par exemple, les femmes disposent souvent d'un accès limité aux ressources telles que la terre, le crédit, l'information et les technologies par rapport aux hommes, ce qui limite leurs choix alors même que leurs moyens de subsistance, généralement plus sensibles au climat, sont menacés par le changement climatique. Si elles ne tiennent pas compte de ces différents impacts et de ces inégalités et qu'elles ne les traitent pas, les réponses au changement climatique resteront superficielles et inefficaces, et pourraient même, dans certains cas, aggraver les inégalités existantes.

Cependant, dans le cadre d'une approche sensible au genre face au changement climatique, il n'est pas seulement question d'efficacité politique. Il est également fondamental, en termes de justice, de comprendre les dimensions de genre du changement climatique : les femmes ont le droit de participer aux décisions en rapport avec le changement climatique et d'en bénéficier sur un pied d'égalité. Par-dessus tout, il est crucial que les droits des femmes et l'égalité de genre soient défendus, plutôt que bafoués, au travers de l'ensemble des politiques et des interventions portant sur le changement climatique.

Nous avançons également qu'outre le défi qu'il représente, le changement climatique offre l'occasion de transformer les déséquilibres de pouvoir existants en termes de genre. Il existe un énorme potentiel pour les institutions et les processus nouvellement créés de travailler de façon innovante, sensible au genre, en s'attaquant aux racines de l'inégalité et qui, ce faisant, contribue à l'instauration d'une plus grande égalité de genre, au respect des droits des femmes et au changement social. Comme l'indiquent le 3^e Objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), l'égalité de genre est un objectif de développement important en soi ainsi qu'une condition fondamentale pour parvenir au développement durable. Cette « démarche transformatrice » est exposée plus avant dans la suite de ce chapitre ainsi que dans le chapitre 2 du présent rapport.

Genre: termes-clés

Le **genre** fait référence aux opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes, les hommes, entre les filles et les garçons ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont des constructions sociales (site Internet de l'ONU Femmes).¹¹ Cela signifie que ce sont des constructions et des produits de la société et, en cela, peuvent être modifiés et transformés.

L'**égalité de genre** fait référence aux droits, responsabilités et opportunités égaux des femmes et des hommes, et des filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques, mais que les droits, responsabilités et opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés de sexe masculin ou féminin. L'égalité de genre implique que les intérêts, besoins et priorités des femmes comme des hommes sont pris en compte, en appréciant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité de genre n'est pas un problème de femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes comme les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée comme une question de droits humains, et comme une condition préalable pour ainsi qu'un indicateur du développement durable centré sur les populations.

(Site Internet de l'ONU Femmes)

1.2. Qu'est-ce que le changement climatique et pourquoi devons-nous nous en préoccuper ?

Un corpus toujours plus abondant de preuves scientifiques confirme l'existence d'un réchauffement climatique anthropique, qui cause l'élévation du niveau de la mer, des tempêtes plus violentes, des vagues de chaleur et des sécheresses plus intenses, et qui place la société mondiale face à l'un des plus grands défis de son histoire. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré que le « réchauffement du système climatique est sans équivoque » et qu'il est « très probable » qu'il soit le résultat de « concentrations de gaz à effet de serre anthropiques », également connues sous le nom d'activité humaine, notamment de la combustion de combustibles fossiles (GIEC 2007). Cette activité a fait apparaître une plus épaisse « couche de gaz à effet de serre autour de la terre », qui fait augmenter les températures de la planète, affectant ainsi des écosystèmes complexes comme, entre autres, la couverture nuageuse, les précipitations, les configurations des vents, les courants océaniques et la répartition de la faune et de la flore, qui sont des éléments indispensables au développement de la vie sur terre (CCNUCC 2010). On ignore encore quelle est l'étendue de ces effets, mais il existe déjà des preuves que les événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les précipitations importantes (pluies), les vagues de chaleur et l'intensité des cyclones tropicaux sont en hausse.

1.2.1. Quels sont les termes utilisés pour parler du changement climatique ?

Le domaine du changement climatique est très spécialisé et comprend de nombreux termes qui peuvent rendre le sujet incompréhensible. Dans le présent rapport, nous veillons à ne pas surcharger

¹¹ <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>

les lecteurs avec du jargon spécifique au climat mais quelques-uns des termes et phrases les plus souvent utilisés sont expliqués ci-dessous.

Définition des termes liés au changement climatique

Les **gaz à effet de serre** (GES): des gaz présents naturellement et du fait de l'homme, qui absorbent le rayonnement infrarouge lorsqu'il est réfléchi à la surface de la Terre, capturant ainsi la chaleur et maintenant la terre à température élevée. Les six principaux GES dont les émissions sont causées par les humains sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde de diazote (N₂O), les hydrures de fluorocarbones (HFC), les perfluorocarbones (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆) (site Internet de la CCNUCC).¹²

L'**atténuation**: elle correspond aux interventions humaines visant à réduire les sources de GES ou à développer des pièges à GES¹³. Citons par exemple l'exploitation plus efficace de combustibles fossiles dans les processus industriels ou la production d'électricité, la transition vers l'énergie solaire ou éolienne, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et l'extension des forêts et autres « pièges » visant à retirer de plus grandes quantités de CO₂ de l'atmosphère (site Internet de la CCNUCC).

L'**adaptation**: elle correspond à des actions menées pour aider les communautés et écosystèmes à faire face aux conditions climatiques en mutation, comme la construction de digues de défense contre les crues protégeant les propriétés contre des tempêtes plus violentes et des pluies plus abondantes ou la plantation de cultures agricoles et d'arbres plus adaptés à des températures élevées et à des sols plus secs (site Internet de la CCNUCC).

Les **impacts**: les conséquences du changement climatique sur les systèmes naturels et humains. Une distinction peut être faite entre les impacts « éventuels » et « résiduels ». Les impacts éventuels représentent tous les impacts qui peuvent avoir lieu au vu d'un changement de climat prévu, sans tenir compte de l'adaptation. Les impacts résiduels correspondent aux impacts du changement climatique qui auront lieu malgré l'adaptation.¹⁴

Développement à faible intensité de carbone: un programme d'action sur le long terme qui intègre des objectifs nationaux d'atténuation et de développement. Il comprend des actions qui contribuent à la stabilisation des GES dans l'atmosphère en réduisant les émissions, d'une part, et en promouvant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, d'autre part (IDS 2009).

1.2.2. Pourquoi devons-nous agir face au changement climatique ?

Malgré le grand nombre de travaux de recherche existants, il n'existe toujours pas de consensus clair quant à l'importance du problème et au degré de gravité des implications possibles. Néanmoins, des preuves indiquent que, sans action majeure visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES), il y a plus de 75 % de chance que les températures du globe augmentent de 2 à 3 degrés Celsius durant les cinquante prochaines années, entraînant des impacts environnementaux,

¹² http://unfccc.int/essential_background/glossary/items/3666.php

¹³ Un piège est un processus, une activité ou un mécanisme qui retire un GES de l'atmosphère. Les forêts et les autres végétations sont considérées comme des pièges, car elles consomment du CO₂ par photosynthèse.

¹⁴ Définition proposée par l'Earth System Science Partnership sur <http://www.essp.org/index>.

économiques et humanitaires dévastateurs, notamment pour les millions d'hommes et de femmes des pays en développement (Stern 2006). L'incertitude et le désaccord qui entourent le changement climatique ont pour conséquence l'inaction ou le manque d'engagement en faveur d'une action déterminante de la part de nombreux gouvernements et d'institutions privées. Cependant, de nombreux chercheurs, responsables politiques et militants affirment qu'une action dotée de ressources adéquates est requise, non seulement en raison des effets majeurs sur nos environnements physiques, qui sont déjà en train de se manifester, mais également en raison des implications sociales profondes que le changement climatique comporte en tant que « phénomène culturel et politique », notamment pour les femmes et les hommes défavorisés des pays en développement (Hulme 2009). Ces « impacts de genre » sont examinés tout au long de ce rapport et notamment dans le chapitre 3.

1.2.3. En quoi les politiques mondiales influent-elles sur les impacts du changement climatique et les réponses à y apporter ?

Lorsque l'on s'attaque au changement climatique, un des principaux défis est qu'il se situe dans un contexte mondial, caractérisé par des degrés importants d'inégalités et une répartition asymétrique des avantages et inconvénients. L'inégalité pose problème, non seulement en termes de responsabilité des émissions de ceux qui ont causé le problème, mais également de pays qui souffrent désormais le plus durement des conséquences et qui auront le plus lourd fardeau à porter en termes d'atténuation et de coût pour la résolution des problèmes créés. Les pays industrialisés du Nord ont bénéficié d'un développement à forte intensité carbonique qui leur a permis d'atteindre de hauts niveaux de croissance économique et de prospérité. Néanmoins, les pays en développement du Sud, qui enregistrent les plus faibles émissions par tête et souvent les plus forts degrés de pauvreté, font désormais face aux conséquences du changement climatique : des inondations et des sécheresses plus importantes et des régimes climatiques imprévisibles¹⁵. Par exemple, dans les plus grands bassins hydrologiques africains du Niger, du lac Tchad et du Sénégal, le volume total d'eau disponible a déjà diminué de 40 à 60 % durant le siècle dernier (Simms et Reid 2006).

Ce sont désormais ces pays en développement qui font face au double fardeau de ces défis environnementaux : ils tentent de parvenir à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté tout en étant sous pression pour maintenir de faibles émissions de gaz carbonique. Tout ceci pèse un poids considérable dans un contexte d'environnement mondial dans lequel les ressources, la capacité à agir et le pouvoir sont sensiblement biaisés en faveur des pays industrialisés puissants, qui sont moins vulnérables aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, le changement climatique est trop souvent perçu comme un problème « supplémentaire », plutôt qu'intégré dans tous les domaines de la politique, y compris l'économie, le commerce, l'agriculture, l'énergie, le transport et le développement. Non seulement la conscience du changement climatique ne figure que rarement dans ces politiques, mais trop souvent, il n'y a que peu de cohérence entre les domaines politiques, de sorte que les décisions peuvent aggraver le changement climatique. De nombreux pays industrialisés

¹⁵ Dans ce rapport, nous faisons référence au monde en termes de « Nord » et de « Sud » pour faire la distinction entre les pays déjà industrialisés ou « développés » et ceux qui sont considérés comme moins développés, dit « en développement », bien qu'évidemment, les choses ne soient pas aussi simples ou limpides que ces termes donnent à penser. Alors que les pays dits du « Nord » peuvent comprendre des pays de l'hémisphère sud comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, il est également difficile de classer les pays émergents comme le Brésil, la Chine ou l'Afrique du Sud et d'autres pays qui se développent rapidement et dont les émissions de gaz carbonique par tête augmentent plus rapidement que dans de nombreux pays du « Nord ».

qui, d'une part, semblent s'engager à réduire leurs émissions et à soutenir l'atténuation du changement climatique, continuent d'autre part à investir dans des énergies polluantes générées par des combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz et ne parviennent souvent pas à reconnaître l'impact de leurs propres politiques publiques sur le monde en développement.¹⁶

Cette situation a été qualifiée de « triple inégalité » et « se caractérise par une extrême inégalité en termes de vulnérabilité, de responsabilité et d'atténuation [le changement climatique] ne pouvant être considéré, analysé ou combattu sans tenir compte de la crise plus vaste de l'inégalité mondiale » (Timmons Roberts et Parks 2006). Cependant, l'environnement politique qui doit relever ces défis se caractérise lui-même par une telle inégalité qu'à ce jour, il n'a pas été en mesure de traiter ces problèmes. Ainsi, le changement climatique et les négociations à son sujet interviennent sur un terrain particulièrement déséquilibré. Non seulement les pays en développement présentent une capacité limitée à s'assurer que leurs besoins et préoccupations spécifiques soient intégrés dans des solutions efficaces, équitables et durables, mais les personnes pauvres, notamment les femmes, sont souvent maintenues à l'écart des réponses apportées au changement climatique.

1.2.4. En quoi le changement climatique est-il un problème de développement ?

Depuis que le terme « changement climatique » a été adopté par les météorologistes en 1975, le problème a été considéré comme principalement scientifique et environnemental et nécessitant des solutions techniques et technologiques afin de prévenir l'augmentation des émissions qui pourraient accroître le réchauffement climatique. Jusqu'à très récemment, on a fait que très peu de cas des dimensions sociales du changement climatique dans les débats officiels sur le changement climatique, et au fait que l'exposition et la vulnérabilité aux risques climatiques sont dues à un vaste ensemble de facteurs sociaux, qui ont été passés sous silence. Cependant, des preuves toujours plus nombreuses ont montré que la vulnérabilité au changement climatique est en lien étroit avec d'autres privations, les personnes les plus pauvres des pays en développement, dont la majorité se compose de femmes, souffrent de manière disproportionnée de ses effets néfastes (Masika 2002). Ainsi, le changement climatique a émergé sous forme de problème de développement urgent au même titre que la question environnementale qu'il pose.

Il est prouvé que le changement climatique peut créer un cercle vicieux de pauvreté, étant donné que les pauvres manquent de capacité d'adaptation, ce qui les expose davantage aux risques liés au climat, aggravant le statut déjà défavorisé de beaucoup des personnes les plus pauvres et des groupes les plus vulnérables à travers le monde. Ces prévisions ont appelé à une plus grande reconnaissance parmi les responsables politiques du fait que le changement climatique pourrait envenimer des défis de développement existants à moins que les implications environnementales et sociales ne soient traitées de manière cohérente et en synergie. Quoi qu'il en soit, les relations de pouvoir sous-jacentes et les inégalités de genre qui créent la vulnérabilité face à la pauvreté et aux risques climatiques sont moins bien comprises (Ayers et Huq 2008). Les chapitres 2 et 3 dressent un exposé détaillé des liens étroits entre ces inégalités de genre et le changement climatique.

¹⁶ Déclaration ministérielle sur la cohérence des politiques au service du développement de l'OCDE (C/MIN(2008)2/Final)

1.3. Qu'est-ce qu'une démarche transformatrice en termes de genre et de changement climatique ?

Ce rapport tente de démontrer que l'égalité de genre n'est pas un problème « résiduel » qui peut être mis de côté, puis étudié ultérieurement, mais qu'elle est au cœur même du problème et des solutions face au changement climatique. Notre démarche constitue un plaidoyer pour le dépassement de la simple intégration des dimensions de genre dans les politiques existantes et pour des changements significatifs dans la façon dont les réponses au changement climatique sont élaborées et mises en œuvre et les résultats qu'elles entraînent. Nous pensons que le changement climatique et les réponses à y apporter constituent une opportunité de reformuler les défis de développement actuels en portant un regard neuf, qui examine les inégalités mondiales et les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes. Cela signifie qu'il faut se pencher sur les causes et les répercussions du changement climatique sous un nouvel angle, en plaçant les populations qui font l'expérience de ces répercussions au quotidien au centre de toutes les réponses apportées au changement climatique en qualité de participants et de bénéficiaires.

Comme mentionné précédemment, les réponses apportées au changement climatique donnent également l'occasion de transformer ces inégalités. Nous soutenons que la transformation de genre est à la fois une *condition* importante et une éventuelle *fin en soi* pour apporter des réponses aux impacts du changement climatique et à la réduction de la pauvreté. Par transformation de genre, nous entendons un monde dans lequel les femmes ne sont pas affectées de manière disproportionnée par le changement climatique, dans lequel les hommes et les femmes sont à égalité de voix lors des prises de décision sur le changement climatique et dans le cadre de processus de gouvernance plus vastes. De surcroît, dans ce monde, les institutions et processus définissant les politiques relatives au changement climatique à tous les niveaux ne seraient pas biaisés vis-à-vis des hommes ou des femmes, les besoins et les connaissances des hommes comme des femmes y seraient pris en compte dans toutes les politiques et, globalement, les pratiques et les contraintes sociales qui limitent l'accès des femmes aux ressources stratégiques et pratiques n'existeraient plus.

Nous prenons également le parti pris que la compréhension du genre et du changement climatique ne peut se réduire à des composantes individuelles, comme la vulnérabilité des femmes. Elle doit tenir compte des dimensions multiples de l'inégalité de genre, les expériences que font les femmes et les hommes du changement climatique sur le terrain et les dimensions de genre des structures et processus mondiaux et nationaux qui sont actuellement chargés de faire face au changement climatique. La compréhension de ces différentes dimensions est essentielle pour construire une vision cohérente et intelligible du problème et trouver des solutions basées sur des stratégies appropriées.

Ce rapport vise à proposer des stratégies concrètes basées sur ces multiples dimensions afin d'apporter une réflexion plus claire et plus informée des politiques et pratiques. Ce rapport:

- synthétise le corpus toujours plus étoffé de recherches, preuves et exemples de bonnes pratiques aux niveaux local et national abordant le genre et le changement climatique et met en évidence les lacunes;

- porte un regard conceptuel permettant de se focaliser plus clairement sur les dimensions, différentes mais liées, des inégalités de genre et des différences de genre dans le contexte du changement climatique et de fournir des pistes claires pour le développement de politiques et de processus sensibles au genre et facteurs de changement (chapitre 2);
- examine les impacts différenciés du changement climatique sur les hommes et les femmes et des réponses qui y sont apportées et sur les rôles et relations de genre (chapitre 3);
- présente les réponses, institutions et politiques mondiales actuelles qui ont été proposées pour résoudre le problème, y compris l'approche actuelle fondée sur le marché, afin d'étudier dans quelle mesure elles répondent aux besoins et rendent compte de l'avis des femmes et des hommes pauvres qui vivent les impacts du changement climatique et y font face au quotidien (chapitre 4);
- met en avant des réponses sensibles au genre émanant de la population qui sont déjà en train de voir le jour à l'échelle communautaire, nationale et régionale, en se basant sur de bonnes pratiques et des exemples existants qui pourraient être reproduits à plus grande échelle afin de mettre en œuvre des politiques et des pratiques efficaces, pertinentes, équitables et autonomisantes en termes de changement climatique (chapitre 5); et
- identifie des moyens d'aller de l'avant, de nouvelles stratégies, outils et méthodologies qui pourraient nous rapprocher de l'objectif de transformation (chapitres 3, 4 et 5).

1.4. À qui s'adresse ce rapport ?

Ce rapport s'adresse aux responsables politiques, praticiens et chercheurs qui travaillent dans les domaines du développement, de l'égalité de genre ou du changement climatique. Il requiert une compréhension scientifique de base en rapport avec le changement climatique et cherche à identifier pourquoi et en quoi l'égalité de genre importe afin de fournir une analyse pratique et des outils en vue de mettre en application une approche plus sensible au genre et centrée sur les populations. La *Boîte à outils* qui fait partie du *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et le changement climatique (2011) présente une bibliographie commentée de lectures complémentaires possibles sur le changement climatique et autres questions associées. La revue *En Bref* fait également partie du *Kit* et comprend un aperçu du présent rapport ainsi que trois études de cas, qui sont le fruit d'un travail développé en collaboration avec des organisations à la base : FUNDAEXPRESIÓN à Santander, Colombie, le centre de sensibilisation communautaire (Community Awareness Centre, CAC) dans l'Himalaya en Inde et Action Femmes du Bas Fleuve (AFEBAF) dans la région du Bas Fleuve en République démocratique du Congo (RDC). Ces organisations travaillent de manière exemplaire et innovante avec les communautés locales touchées par le changement climatique : FUNDAEXPRESIÓN joue un rôle-clé dans la promotion de réseaux locaux solidement implantés, CAC fait coopérer des femmes et des hommes au développement de solutions participatives et pertinentes et l'AFEBAF travaille avec les organisations de femmes afin de lutter aux niveaux privé et public contre les effets de la déforestation. L'engagement fondamental de ces trois organisations repose sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

1.5. Quels sont les processus qui ont permis l'élaboration de ce *Panorama* ?

Ce *Panorama*, ainsi que le *Kit Actu'* dont il fait partie, sont le fruit d'un programme de collaboration qui a duré deux ans et qui a impliqué des intervenants à travers le monde issus de diverses organisations non gouvernementales, multilatérales et bilatérales qui ont façonné son contenu et ses messages-clés depuis le début. Outre l'implication d'un groupe central d'experts-conseils d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe tout au long du processus, une « Communauté de pratique » mondiale s'est engagée lors de rencontres en ligne et ou en présentiel autour de débats-clés mis en avant dans le *Kit Actu'*. Le *Panorama* et *En Bref* bénéficient également largement d'informations à la base qui ont été recueillies au moyen de processus participatifs engagés avec FUNDAEXPRESIÓN en Colombie, le Community Awareness Centre (CAC) en Inde et l'AFEBAF en République du Congo, ce qui nous a permis d'appréhender non seulement les impacts dynamiques du changement climatique au niveau local, mais également les réponses innovantes et facteurs de changement en termes de genre, apportées par des femmes et des hommes dans ces régions.

2. UNE DEMARCHE TRANSFORMATRICE EN TERMES DE GENRE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le « genre » commence enfin à être reconnu en tant qu'aspect important de notre conception du changement climatique et de l'élaboration des réponses efficaces et durables aux niveaux local, national et international. Par exemple, le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme de la CdP 16 de la CCNUCC qui s'est tenue en 2010 a souligné que « les effets du changement climatique seront ressentis le plus durement par ces segments de la population qui sont déjà les plus vulnérables pour des raisons de géographie, de genre, d'âge, de statut indigène ou de minorité et de handicap » et que « l'égalité de genre et la participation effective des femmes et des peuples indigènes sont importantes pour que l'action sur tous les aspects du changement climatique soit efficace. » Ce groupe affirme que l'action d'adaptation doit adopter une « démarche propre à chaque pays, sensible au genre, participative et pleinement transparente » (CCNUCC 2010 : 1–3).¹⁷

Ces changements sont vivement souhaités, mais à bien des égards, le terme « genre » est devenu, dans le contexte du changement climatique, un mot « fourre-tout » utilisé pour décrire un ensemble de problèmes de manière plutôt apolitique et sans nuance. Plus remarquable encore, le « genre » est souvent entendu comme ne traitant que des besoins des femmes plutôt que des relations sociales inégales entre les femmes et les hommes qui sont guidées par le pouvoir. De ce fait, les politiques, institutions et processus du changement climatique sont moins efficaces, ce qui signifie que l'on passe à côté du potentiel qu'ils renferment en termes de contribution au changement social.

Le point qui suit amorce l'esquisse d'une démarche « facteur de changement » en termes de genre et de changement climatique. Celle-ci est exposée plus en détail dans chacun des points suivants. Tel qu'indiqué dans l'introduction, nous plaçons pour une reformulation du changement climatique et des réponses qui y sont apportées, qui soit focalisée sur les populations et sensible au genre et qui appréhende les dimensions complexes et multiples de genre du changement climatique plutôt que d'« ajouter » les problèmes de genre comme une réflexion après coup. Nous pensons qu'une compréhension de ces différentes dimensions est essentielle pour construire une vision cohérente et intelligible du problème et fournir des pistes claires afin d'apporter des solutions au travers de stratégies adéquates.

Le problème ne peut être abordé efficacement qu'en transformant la façon dont nous considérons et répondons au changement climatique, en tenant compte des besoins souvent différents des femmes et des hommes, en appréciant les normes sociales et inégalités particulières qui les limitent ou leur permettent d'agir et en leur accordant un rôle égal dans la prise de décision. Quoi qu'il en soit, le changement climatique et les réponses à y apporter offrent également l'*opportunité*, non seulement de reconnaître les inégalités mondiales et les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes, mais également de *s'attaquer* à ces inégalités et, ce faisant, de contribuer à la transformation sociale et de genre en tant que fin en soi.

¹⁷ http://unfccc.int/files/meetings/cop_16/application/pdf/cop16_lca.pdf

Tout d'abord, ce point assure une clarté conceptuelle quant au sens que nous donnons à la terminologie genre et changement climatique, en soulignant qu'une démarche sensible au genre ne concerne pas seulement les femmes, mais doit se baser sur une compréhension des *relations* de genre. Ce point présente ensuite selon quelles multiples manières les normes, rôles et attentes de genre socialement ancrés influent l'expérience faite du changement climatique et le degré de participation aux réponses qui y sont apportées. Il esquisse l'identification de potentielles réponses sensibles au genre et transformatrices face au changement climatique et présente certains des cadres disponibles pour aborder le genre en contexte de changement climatique, qui peuvent être utilisés individuellement ou ensemble pour aborder différentes dimensions de genre du changement climatique. Les points suivants mettent en application cette démarche au travers d'une analyse plus détaillée des impacts, politiques et initiatives ayant trait au changement climatique.

2.1. Qu'entendons-nous par « genre et changement climatique » ?

Trop souvent, la nécessité de prise en compte des questions de genre dans les politiques et les pratiques relatives au changement climatique est interprétée comme un simple besoin de mieux comprendre les besoins et les vulnérabilités des femmes et de les inclure dans la prise de décision. Bien que nous reconnaissons que l'identification des besoins et droits spécifiques des femmes dans le contexte du changement climatique est fondamentale, nous sommes également fermement convaincus que les réponses apportées au changement climatique doivent être fondées sur la compréhension des relations *entre* les hommes et les femmes au niveau du foyer et de la communauté au sens plus large et de la façon dont ces relations sont affectées et influencées par les réponses au changement climatique. Il s'agit de comprendre les « rôles socialement construits et les opportunités qu'impliquent le fait d'être un homme ou une femme et les interactions et relations sociales entre les hommes et les femmes » (PNUD 2009: 24). En d'autres termes, si le genre est une question de femmes et de droits des femmes, c'est aussi une question de justice sociale.

Une analyse de genre centrée sur ces relations doit examiner et remettre en cause les « normes de genre » ancrées et les déséquilibres de pouvoir qui influencent la mesure dans laquelle les personnes sont touchées par le changement climatique et leur capacité à développer une plus grande résilience (CARE 2010). Au Vietnam, par exemple, des travaux de recherche menés par l'agence GIZ et AusAid ont montré que le changement climatique a aggravé les vulnérabilités de genre existantes du fait des rôles différenciés occupés par les hommes et les femmes en matière de moyens de subsistance. La charge de travail des femmes avait tendance à augmenter du fait de la nécessité de repiquer le riz causée par des pluies tardives. Les femmes trouvaient également plus difficile d'élever du bétail à cause de la disponibilité réduite des ressources naturelles et de l'eau douce (GIZ 2010a: 29).

Les hommes sont également touchés de manière spécifique en raison de leur rôle social de pourvoyeurs du foyer et du fait que l'on attend d'eux qu'ils soient « courageux » en cas de catastrophe ou de maladie. Par exemple, le changement climatique peut réduire les opportunités qui s'offrent aux hommes de trouver un travail rémunéré, causant le chômage et une mauvaise estime de soi pour l'homme et une pauvreté accrue pour sa famille. La recherche a également montré que les hommes sont plus enclins à risquer leur vie lors d'événements liés au climat, comme les inondations ou les tempêtes (voir point 3.3).

Un examen approfondi des rapports sociaux de genre doit aborder les questions de pouvoir, en étudiant en quoi le positionnement social différencié défavorise souvent les femmes par rapport aux hommes, aggravant ainsi des formes existantes de discrimination et en créant de nouvelles (voir, par exemple, Kabeer 1999, Jackson 1998 et Agarwal 1997). Toutefois, lorsque l'on reconnaît ces relations de pouvoir, il est également important de garder à l'esprit que les rôles masculins et féminins ne correspondent pas toujours aux schémas « normaux » universels et que les interventions face au changement climatique doivent répondre à une grande variété de besoins et situations, comme par exemple, les foyers dirigés par des femmes. De plus, alors qu'il peut exister des similarités universelles en termes de rôles, responsabilités et relations de genre, la façon dont ils prennent forme et interviennent diffère considérablement suivant les régions, les pays et les localités. Une compréhension de ces contextes particuliers est essentielle aux interventions face au changement climatique, afin qu'elles soient pertinentes et sensées.

2.2. Pourquoi prendre en considération les dimensions de genre du changement climatique ?

2.2.1. Les inégalités de genre en termes de pouvoir affectent l'expérience que font les hommes et les femmes du changement climatique

Les inégalités socialement ancrées influencent le degré selon lequel les femmes sont touchées par le changement climatique. Par exemple, l'absence de droits de propriété et de propriété foncière des femmes signifie qu'elles sont souvent obligées de travailler sur des terres moins productives et sont exclues de l'accès aux services de formation agricole ou aux apports qui pourraient leur permettre de diversifier leurs moyens de subsistance ou d'augmenter leur résilience face aux bouleversements liés au climat, comme des inondations ou des sécheresses (FAO 2011). Leur taux d'analphabétisme plus élevé et leur manque d'accès à l'information au sujet des catastrophes induites par le changement climatique peuvent augmenter leur exposition au risque, alors que le manque de formation à des compétences permettant éventuellement de sauver des vies, comme la natation, peuvent accroître ce risque (Brody, Demetriades et al. 2008). Lorsque le changement climatique entraîne des pénuries de vivres ou d'eau, les normes culturelles peuvent faire que la malnutrition frappe plus durement les filles et les femmes. Dans certaines régions d'Asie, par exemple, on s'attend à ce que les femmes ne mangent qu'une fois qu'elles ont nourri leurs familles, ce qui affecte la part de nourriture qui leur revient (Ramachandran 2006).

Il existe également des impacts indirects qui affectent le bien-être des femmes. Le risque de pénuries d'eau, d'énergie et de denrées alimentaires résultant du changement climatique peuvent rendre plus chronophages les rôles domestiques qui constituent souvent un domaine réservé aux femmes, limitant ainsi le temps dont elles disposent pour se lancer dans des activités de prises de décision, génératrices de revenus ou communautaires, ce qui de fait réduit leurs opportunités d'autonomisation ou de changement stratégique. De plus, des risques sanitaires accrus dus au changement climatique peuvent augmenter le temps consacré aux soins à la personne, un autre domaine genré dans lequel les femmes sont susceptibles de jouer le rôle principal.¹⁸

¹⁸ Pour de plus amples informations, voir Esplen (2009).

2.2.2. Le changement climatique risque d'aggraver les inégalités de genre

Le changement climatique agit tel un verre grossissant : il expose aux inégalités de genre existantes sous-jacentes et peut les aggraver. Des inégalités profondément enracinées en termes de statut et de droits se traduisent souvent par des contraintes pour les femmes quant à l'accès aux ressources productives comme la terre, le crédit ou la propriété, ainsi qu'aux atouts stratégiques comme l'éducation et la participation active à la prise de décision. Les normes culturelles et sociales peuvent accentuer ces contraintes en limitant la liberté de mouvement et de parole des femmes.

De ce fait, les femmes sont souvent disproportionnellement affectées par le changement climatique par rapport aux hommes, notamment dans les communautés pauvres, lorsqu'il est question des choix qu'elles peuvent faire pour s'adapter au changement et de leur niveau de contribution à la prise de décision requise pour s'adapter à l'échelle du ménage, communautaire, nationale et internationale. Des études de cas menées dans des communautés rurales du sud de l'Afrique ont montré que ce sont les hommes qui émigrent lorsque les temps sont durs et les femmes qui se retrouvent à travailler une terre de moins en moins fertile, tout en étant responsables de leur foyer et du bien-être de la famille (Petrie 2008). Les inégalités de genre en termes de propriété foncière constituent souvent un facteur essentiel à la détermination des types de stratégies d'adaptation que les femmes peuvent choisir. Par exemple, une femme qui vit dans une zone rurale peut avoir été autorisée à cultiver une terre délaissée et à utiliser ou vendre les denrées ainsi produites bien qu'elle ne dispose pas du droit de propriété légal. Lorsque la terre se fait rare en raison de sécheresses ou d'inondations causées par le changement climatique, elle peut perdre ces droits officiels, puisque le droit coutumier ou écrit ne lui permet pas de posséder de terres. La perte de la terre entraîne non seulement une perte de revenus et l'insécurité alimentaire, mais également la perte de l'autonomie et un sentiment d'asservissement.

Ces inégalités de pouvoir sont encore intensifiées par d'autres formes de hiérarchies comme le degré de pauvreté, la race, la caste, la classe, l'âge ou le handicap. Une femme d'une caste inférieure, une femme âgée sans famille pour la soutenir ou une femme à mobilité réduite sont toutes susceptibles d'être encore plus durement touchées par les impacts immédiats et à long terme du changement climatique. Il est important de se rendre compte que ces hiérarchies sociales peuvent rendre les hommes tout aussi vulnérables que les femmes dans certains cas, bien que dans des situations d'extrême pauvreté, ce sont presque toujours les femmes qui sont les plus défavorisées.

2.2.3. Les femmes et les hommes ont un impact différent sur l'environnement

Les rôles, responsabilités et attentes de genre ont un effet considérable sur les modes de consommation, les empreintes carbone, la consommation énergétique et le transport. Par exemple, il est prouvé que les femmes sont souvent responsables de la collecte et de la gestion des sources énergétiques dans les pays en développement, alors qu'elles représentent une part importante des 1,4 milliard de personnes (estimation) à travers le monde à ne pas avoir accès aux infrastructures énergétiques modernes.¹⁹

¹⁹ Les chiffres de 2010 sont proposés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport *World Energy Outlook [Perspectives énergétiques mondiales]* (http://www.iea.org/weo/docs/weo2010/weo2010_es_french.pdf).

Des travaux de recherche ont également montré que les modes de consommation et modes de vie différents des hommes et des femmes font que les femmes produisent une empreinte carbone plus faible que celle des hommes, qu'ils soient riches ou pauvres (OCDE 2008). Ainsi, une meilleure compréhension de comment l'identité de genre affecte les rôles, activités et contributions subséquentes aux émissions de gaz carbonique et à la consommation de ressources est essentielle pour que les politiques d'atténuation parviennent aux effets escomptés et ciblent les groupes adéquats. L'encadré ci-dessous décrit les résultats des travaux de recherche menés en Europe sur les différentes émissions de gaz carbonique des femmes et des hommes.

Pertinence du genre en termes de modes de consommation et d'empreintes écologiques

Une étude suédoise qui analyse les différences entre les hommes et les femmes en termes de modes de consommation dans des pays du Nord et du Sud conclut que les femmes sont à l'origine d'émissions de gaz carbonique moins importantes que les hommes du fait de besoins différents et des inégalités d'accès aux ressources. Elle révèle que l'empreinte écologique des hommes tend à dépasser celle des femmes du fait de leur plus importante consommation d'énergie, notamment au travers de modes de transport à plus fortes émissions (plus de voyages en avion, plus de déplacements en voiture et une moindre utilisation des transports en commun) (Johnsson-Latham 2007). Une autre étude sur la consommation énergétique menée dans quatre pays européens a montré qu'il existe des différences majeures entre les hommes et les femmes en termes de consommation globale d'énergie, notamment en Grèce et en Suède : les plus grands écarts concernent les modes de déplacement et de consommation (Raety et Carlsson-Kanyama 2010).

2.3. En quoi est-il crucial que les politiques et processus relatifs au changement climatique soient sensibles au genre ?

2.3.1. De nombreuses réponses et institutions ayant trait au changement climatique sont aveugles au genre

Depuis longtemps, l'égalité de genre est reconnue en tant que composante-clé du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pourtant, à ce jour, les politiques relatives au changement climatique sont restées manifestement *aveugles au genre*. Cela signifie qu'elles n'ont que rarement pris en compte les différences entre les hommes et les femmes en termes de besoins et de capacités et, en conséquence, sont souvent implicitement biaisées en faveur des hommes, privilégiant les besoins, intérêts et priorités des hommes dans la répartition des opportunités et des ressources. Ce phénomène est évident au vu de l'actuel manque d'attention, ou même de mention, du genre dans de nombreux documents-clés ou de mécanismes en rapport avec le changement climatique, telles la CCNUCC originale et la conception des systèmes de marchés et de négoce de carbone (voir chapitre 4).

Souvent, cela s'explique par le fait que les institutions dont ils émanent sont intrinsèquement patriarcales : non seulement les postes de pouvoir décisionnel sont souvent dominés par des

hommes, mais les institutions elles-mêmes ont été façonnées par des hommes.²⁰ Il en résulte que la démarche actuelle face au changement climatique n'a pas intégré de dimensions de genre de manière systématique et avisée. Par exemple, au Nigeria, la loi sur la Commission du changement climatique, qui est actuellement en attente de l'autorisation présidentielle pour être adoptée, ne fait aucune référence aux inégalités de genre. Non seulement cette loi ne parvient pas à reconnaître les dimensions de genre du changement climatique, elle ne précise pas non plus l'expertise de genre comme critère d'affiliation à la Commission et passe ainsi à côté d'une opportunité de transformation sociale et risque de renforcer davantage la perception dominante du changement climatique en tant que problème scientifique et technique.²¹

Cet aveuglement de genre est un problème en ce sens qu'il rend les politiques inefficaces, puisqu'elles ne parviennent pas à répondre aux besoins de la moitié de la population et passent à côté de l'opportunité de transformation, en ne s'attaquant pas aux normes rigides de genre qui empêchent les ménages, les communautés ou les pays de renforcer leur résilience globale face au changement climatique. Comme ces politiques, qui visent à résoudre le problème, ne prennent pas en compte les inégalités de genre sous-jacentes, elles présentent un réel danger d'aggravation de ces inégalités. Cette situation s'est déjà produite dans le cas d'activités de vulgarisation, comme la formation agricole ou les programmes de transfert de technologie, qui, par mégarde, excluent les femmes en raison d'une faible compréhension de leurs besoins ou de suppositions erronées quant à leurs rôles alloués.

2.3.2. Les stéréotypes de genre sont reproduits dans les réponses au changement climatique

Si les femmes et les hommes sont socialisés de sorte à remplir des rôles et responsabilités différents, ils restent également des individus complexes qui ne se conforment pas toujours à ces idées normées sur la façon dont ils devraient se comporter. La vie des hommes et des femmes ne constitue pas une expérience de vie unidimensionnelle : leurs réponses, expériences et actions sont plutôt variées et même contradictoires par moment. Ainsi, les hommes comme les femmes peuvent se montrer vulnérables dans certaines dimensions de leur vie et capacités d'agir, dans leur moyen de changer leur situation et celle des autres.

La plupart des informations disponibles sur le genre et le changement climatique ne reconnaissent pas ces complexités et aboutissent souvent à de vains stéréotypes que perpétuent des idées unidimensionnelles sur les femmes comme étant pauvres, vulnérables, vertueuses, naturellement enclines à prendre soin de l'environnement, alors que les hommes sont dépeints comme violents, agressifs, pollueurs et irresponsables (Jolly 2004). La représentation omniprésente d'une femme africaine portant un bébé sur son dos tout ramassant du bois ou collectant de l'eau, qui apparaît si souvent dans les publications relatives au genre et au changement climatique, fournit un exemple de la manière dont ces idées généralisées s'ancrent dans les débats sur ces problèmes (Okali 2011). Ces stéréotypes éclipsent la capacité d'intervention des femmes dans leur quotidien et d'adaptation aux effets du changement climatique. Ils créent également des barrières autour de l'éventuelle participation des hommes aux solutions pour lutter contre les inégalités de genre.

²⁰ Voir Brody (2009) pour une dissertation plus approfondie.

²¹ Entretien personnel avec Titi Ngozi Akosa, Centre for 21st Century Issues, Nigeria.

Basées sur des stéréotypes, certaines interventions bien pour lutter contre le changement climatique intentionnées peuvent en fait accentuer la pauvreté des femmes. Par exemple, des politiques « sensibles au genre » mal avisées qui tentent d'intégrer les femmes ont souvent pour conséquence involontaire de leur créer une charge de travail supplémentaire alors que leur temps est déjà précieux : ces politiques reposent sur leur présumée proximité avec la nature et volonté de s'engager dans des tâches non rémunérées pour promouvoir et mener des pratiques respectueuses de l'environnement. Alors que de tels programmes de développement peuvent répondre aux besoins pratiques des femmes, ils oublient souvent d'apporter les conditions pour un réel changement stratégique ou une autonomisation en changeant l'accès aux droits fonciers, au crédit ou au pouvoir décisionnel, par exemple.

2.3.3. Les droits humains et des femmes ne font pas partie des débats portant sur le changement climatique

Des cadres internationaux de droits humains universels reconnaissent déjà les droits des femmes et en font la promotion. Pourtant, à ce jour, ceux-ci n'ont pas été intégrés de manière adéquate dans les politiques sur le climat, et peu de débats ont porté sur les cadres légaux qui forment la toile de fond du changement climatique (voir point 2.4.5 et chapitre 4). La nécessité d'une réponse davantage sensible au genre du changement climatique est trop souvent structurée en termes de rôle potentiel des femmes visant à permettre des interventions plus efficaces et à protéger les ressources naturelles comme les forêts, alors que l'enjeu plus « politique » des droits des femmes est écarté ou ignoré. On n'a pas non plus fait grand cas de la façon dont le changement climatique peut violer des droits humains fondamentaux de millions de personnes les plus pauvres du monde, qu'il s'agisse de leur droit à la vie, de leur droit à la sécurité (au travers des dangers de mort, de maladies et de blessures dus au climat), de leur droit à l'alimentation (au travers de l'insécurité alimentaire grandissante), de leur droit à la subsistance (au travers des menaces qui pèsent sur l'eau, les ressources naturelles, la propriété et l'habitation du fait du climat), de leur droit à la santé (au travers d'une malnutrition accrue et de maladies infectieuses et liées à l'eau) (Raworth 2008) ou de leur droit à être libérées des discriminations de genre..

2.3.4. La représentation des femmes lors des négociations relatives au changement climatique reste très faible

La participation des femmes aux négociations relatives au changement climatique reste très faible, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. Lors de la CdP 16 de la CCNUCC en 2010, les femmes représentaient seulement 30 % d'ensemble des membres de délégations et entre 12 et 15 % de tous les chefs de délégations.²² Bien que le nombre de représentantes soit en légère hausse, le leadership des femmes en matière de changement climatique n'a fait que stagner, et peu de progrès ont été faits en matière de proportion de femmes à la tête des délégations durant ces 14 dernières années.

²² Ces informations sont tirées de www.gendercc.net.

2.4. Identifier des moyens sensibles au genre pour aller de l'avant

Comme mentionné précédemment, il existe un risque que les politiques et les processus touchant au changement climatique ne soient ni efficaces ni équitables tant qu'ils ne seront pas davantage *sensibles au genre*. Cela signifie qu'il faut reconnaître que les acteurs du développement sont autant des femmes que des hommes, qu'ils font face à des contraintes différentes et souvent inégales, raison pour laquelle ils peuvent avoir des besoins et des priorités différents, voire même conflictuels (Kabeer et Subrahmanian 1996). Raisonner ainsi, c'est s'assurer que les contributions des femmes comme des hommes sont exploitées afin de mettre sur pied des programmes d'adaptation et d'atténuation réussis. Au travers d'exemples d'interventions et de réponses innovantes face au changement climatique à la base et au niveau politique, ce rapport identifie des stratégies sensibles au genre édifiantes en matière de politique et de pratique de lutte contre le changement climatique. Cinq messages-clés sur lesquels ces stratégies reposent sont présentés ci-après.

2.4.1. Les réponses technologiques et fondées sur le marché, à elles seules, ne peuvent pas traiter les implications sociales de genre du changement climatique

La nature complexe et vaste du changement climatique fait qu'il ne peut être abordé exclusivement au travers de réponses technologiques et fondées sur le marché. Au contraire, il nécessite une approche bien plus holistique et multidisciplinaire. Il est essentiel de reconnaître que la science n'est pas le seul cadre d'examen du changement climatique et qu'il existe une multitude d'autres formulations possibles du problème, que ce soit en tant que question d'injustice mondiale, de surconsommation, d'échecs du marché, de risques technologiques ou même de phénomène naturel (Hulme 2009). Une perspective sensible au genre, qui reconnaît les influences des relations sociales, des cultures, des croyances, des valeurs et des comportements sur nos compréhension, expérience et perceptions des risques liés au changement climatique, pourrait contribuer à une approche du problème plus équilibrée et nuancée, mieux à même d'intégrer ces compréhensions multiples.

En outre, pour comprendre l'environnement global plus large dans lequel le changement climatique prend place, il faut le considérer dans le contexte d'autres crises internationales qui s'enchevêtrent et auxquelles la communauté mondiale fait face : elles comprennent la crise économique mondiale, le terrorisme international, les pénuries alimentaires chroniques et la propagation du VIH/SIDA. Toutes ces crises indiquent la nécessité d'une approche plus holistique qui tienne compte du contexte politique et économique mondial plus large et des dynamiques de pouvoir sur lesquelles les problèmes reposent.

2.4.2. Les questions de genre doivent impérativement transcender les réponses d'adaptation

Alors que l'attention portée aux questions de genre et du changement climatique a progressivement augmenté, le point de focalisation tend à rester figé sur la vulnérabilité des femmes et donc dans le domaine de l'adaptation, généralement à une échelle très locale. Même si ce domaine est manifestement important, il est essentiel que l'analyse de genre ne se limite pas à l'adaptation et aux problèmes domestiques traditionnellement associés aux femmes, comme la cuisine ou d'autres corvées ménagères, comme cela a été la tendance jusqu'à présent. Au lieu de cela, une perspective de genre doit faire partie intégrante de tous les domaines de la réflexion et des politiques relatives au

changement climatique. Cela englobe l'interrogation sur la pertinence des questions de genre en matière de stratégies d'atténuation, sur les implications des inégalités de genre et sur les déséquilibres de pouvoir dans le cadre des réponses actuelles fondées sur le marché, qui sont proposées pour faire face au changement climatique. Il est également essentiel de s'assurer que les approches d'atténuation et d'adaptation soient considérées simultanément plutôt que traitées comme des préoccupations indépendantes.

2.4.3. Le savoir et l'expérience des femmes sont essentiels à l'élaboration de solutions face au changement climatique

Alors qu'il existe des signes clairs montrant que les femmes sont plus vulnérables que les hommes face au changement climatique, les femmes sont plus que de simples victimes : elles sont également les intermédiaires-clés de l'adaptation et de l'atténuation face au changement climatique, qui possèdent un savoir précieux, acquis empiriquement (Mitchell, Tanner et al. 2007). Les hommes et les femmes apportent des réponses et contributions différentes, mais tout aussi précieuses. C'est pourquoi ils doivent non seulement être représentés à égalité dans les politiques et la planification de programmes aux niveaux domestique, local et national, mais également participer aux processus décisionnels de haut niveau à l'échelle internationale.

Il existe des exemples positifs de progrès vers cet objectif. Depuis 2009, une organisation de femmes pour le développement et l'environnement basée aux États-Unis, Women's Environment and Development Organization (WEDO), a mené un projet, le Women Delegates' Fund (WDF), qui soutient les représentantes des pays en développement du Sud afin qu'elles rejoignent leur équipe de négociation nationale, améliorant ainsi l'étendue et la visibilité du leadership des femmes à ce niveau de prise de décision (Burns 2011).

Toutefois, la participation significative des femmes à la prise de décision liée au changement climatique nécessite plus que la simple présence en plus grand nombre de femmes au sein des institutions et des processus traitant du changement climatique. Une attention particulière doit impérativement être prêtée aux inégalités sociales et culturelles profondément enracinées, qui peuvent agir comme des freins à la véritable inclusion des femmes et les empêcher de participer de manière égale à ces processus. Ces freins comprennent : la dépendance économique, le manque de ressources financières adéquates, l'illettrisme, l'accès limité à l'éducation, le manque d'informations, le manque d'opportunités de travail identiques à celles des hommes, les comportements culturels et sociaux discriminatoires, les stéréotypes négatifs perpétués dans la famille et la vie publique, le poids des responsabilités domestiques ainsi que l'intimidation, le harcèlement et la violence (voir Brody 2009). Toutes ces questions doivent être abordées si l'on souhaite surmonter les obstacles à l'inclusion des femmes.

2.4.4. Les réponses apportées au changement climatique doivent faire la promotion de la justice sociale et de genre

La justice sociale fait référence à la création de sociétés et d'institutions basées sur l'égalité et les droits humains, et qui reconnaissent et respectent la diversité. Si la justice sociale constitue le résultat souhaité d'une démarche transformatrice face au changement climatique, elle doit également accompagner les efforts de développement de processus équitables. L'idée de l'introduction de la justice sociale au cœur de solutions équitables au changement climatique a été incorporée dans le terme de « justice climatique », qui, selon la fondation Mary Robinson Foundation « fait le lien entre les droits humains et le développement pour parvenir à une approche centrée sur l'humain, protégeant les droits des plus vulnérables et partageant équitablement et justement les fardeaux et avantages du changement climatique et de ses résolutions » (site Internet de la fondation Mary Robinson Foundation 2011).

De nombreux militants luttant contre le changement climatique et en faveur de la protection de l'environnement ont mené campagne sous la bannière de la justice climatique. Parmi ces groupes militants, on trouve Via Campesina, un mouvement international, qui rassemble des millions de paysans, d'agriculteurs de petites et moyennes exploitations, de sans terres, d'agricultrices, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles du monde entier, qui a organisé son propre forum en marge de la CdP 16.²³ Néanmoins, si la justice climatique est un concept utile, on ne peut supposer qu'il comprend les besoins et la parole des hommes comme des femmes. Pour être efficaces et représentatifs, les arguments de justice climatique doivent se baser sur une compréhension de la justice de genre.

La « justice de genre » fait référence à un traitement équitable des hommes et des femmes, aux droits des femmes, à l'attribution de droits de citoyenneté pleins et entiers aux femmes et à la reconnaissance du fait que l'égalité entre les hommes et les femmes nécessite un processus de transformation sociale. Elle est particulièrement utile à la compréhension du changement climatique, car elle nous amène à considérer les inégalités inhérentes présentes dans le système actuel, et suggère une transformation totale plutôt que « l'ajout du genre » aux structures existantes dédiées au changement climatique. Elle est utile en ce sens qu'elle met en lumière l'importance des droits, prérogatives, responsabilités et obligations des principales institutions politiques, économiques et sociales qui sont pertinentes en matière de changement climatique.

2.4.5. Les droits humains et des femmes doivent permettre des réponses et une appréciation avisées du changement climatique

« La législation sur les droits humains est pertinente, car le changement climatique entraîne des violations des droits humains. Mais une perspective de droits humains peut également être utile dans l'approche et la gestion du changement climatique », Mary Robinson (Conseil international sur les politiques des droits humains 2008).

²³ Cf. <http://www.viacampesina.org/> pour de plus amples informations.

Les droits humains sont liés aux concepts tant de justice climatique et que de genre. Ils peuvent être définis comme suit :

« ... Les libertés dont peut se prévaloir tout individu, y compris le droit à la vie et à la liberté, la liberté de pensée et d'expression ou l'égalité devant la loi, qui sont proclamées en vertu de la loi internationale pour protéger tout individu sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de propriété, de naissance ou de toute autre statut ».

(Déclaration universelle des droits de l'Homme)²⁴

Les droits humains sont pertinents en matière de changement climatique, car le changement climatique risque de violer des droits humains fondamentaux. Une approche basée sur les droits souligne le rôle et les responsabilités de l'Etat, qui doit assurer les droits basiques, comme l'accès des femmes à de l'eau propre et à des sanitaires, qui peuvent être menacés dans les contextes de changement climatique et doit développer la résilience face au changement climatique. Cette approche offre une alternative à celle basée sur les besoins, qui cible les personnes les plus pauvres comme des bénéficiaires de bonne volonté, en se focalisant plutôt sur l'autonomisation des femmes et des hommes pour qu'ils revendiquent leurs droits aux ressources existantes et participent à la prise de décision au titre d'obligation légale. Cela apporte une dimension éthique et morale qui a souvent fait défaut dans les politiques sur le climat (Nyamu-Musembi et Cornwall 2004).

Malgré l'absence d'une quelconque référence claire aux droits humains dans les accords mondiaux existants sur le climat, les cadres internationaux existants de droits humains et des femmes, notamment la CEDEF, constituent des outils puissants par le biais desquels l'importance de l'égalité de genre et des droits des femmes liés au changement climatique peut et doit être promue aux niveaux local, national et international (voir encadré ci-dessous). La mise en application d'une approche basée sur les droits humains face au changement climatique pourrait à la fois améliorer la durabilité et l'efficacité des politiques relatives au changement climatique et améliorer les réponses communautaires et nationales face au changement climatique en facilitant des modalités plus grandes de transparence, participation, information et responsabilité à tous les niveaux (McKiernan et Loftus-Farren 2011).

²⁴ <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

En quoi les cadres internationaux de droits humains sont-ils pertinents en matière de changement climatique ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 représente la première expression mondiale des droits dont tout être humain peut se prévaloir intrinsèquement et comprend le droit à la vie.

Le **Pacte international relatif aux droits humains et politiques (PIDCP)** protège les droits à la vie, à la liberté, à la propriété, à la liberté d'expression et de réunion, à la participation politique, à un procès juste, à la vie privée et de foyer et à l'interdiction de la torture. Ces droits sont fondamentaux pour l'autonomisation des femmes, afin qu'elles participent à égalité dans les réponses apportées au changement climatique, et sont généralement garantis au travers de mécanismes judiciaires, y compris au niveau international.

Le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)** comprend les droits au travail, à l'éducation, à la sécurité sociale, de « jouir du meilleur état de santé physique et mentale [que l'on] soit capable d'atteindre » et à une « nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante [des] conditions d'existence ». Ses droits sont en rapport direct avec les impacts du changement climatique, mais ne sont que rarement protégés par des mécanismes internationaux et ont tendance à dépendre de mécanismes d'assistance sociale locaux (Conseil international sur les politiques des droits humains 2008).

La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1979, définit l'égalité de genre et présente des principes pour y parvenir. Elle pose une déclaration internationale des droits des femmes ainsi qu'un calendrier d'action visant à garantir la mise en pratique de ces droits. Cette convention présente des implications directes dans le contexte du changement climatique, puisqu'elle oblige les Etats à éliminer toute discrimination contre les femmes dans les zones rurales afin de s'assurer qu'elles participent au développement rural et en bénéficient et qu'elles s'impliquent à tous les niveaux de planification du développement (UNFPA et WEDO 2009).

Résumé

Ce chapitre a introduit une approche « transmatrice » de la question genre et changement climatique. Il appelle à une bien plus forte conscience sociale et de genre dans la façon dont le changement climatique est appréhendé et traité, en plaidant pour une compréhension multidimensionnelle des problèmes de genre dont le point de départ réside dans les relations genrées de pouvoir. Cela signifie qu'il faut se pencher sur la manière dont les différents positionnements sociaux et les inégalités de genre façonnent la manière dont les femmes et les hommes subissent le changement climatique et peuvent y faire face. Ainsi, il faut, d'une part, aborder ces inégalités dans le cadre de réponses efficaces et sensibles au genre et, d'autre part, les remettre en cause au travers d'interventions appropriées face au changement climatique fondées sur des principes de justice et de droits et au moyen de mesures sociales plus étendues.

Le chapitre suivant porte un regard « centré sur les populations » du changement climatique afin de souligner ses impacts sur les femmes et les hommes ainsi que sur la manière dont le changement climatique affecte les relations entre les hommes et les femmes dans leurs rôles respectifs.

3. COMPRENDRE LES IMPACTS HUMAINS ET DE GENRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Le changement climatique est l'une des menaces les plus complexes, à multiples facettes et sérieuses auxquelles le monde fait face. La réponse à cette menace est fondamentalement associée aux préoccupations pressantes du développement durable, de l'équité mondiale, de l'économie, de la réduction de la pauvreté et de la société, et du monde que nous voulons transmettre à nos enfants. »

(Ban Ki-Moon 2007 : 1)

Ce chapitre vise à présenter une nouvelle approche de notre compréhension du changement climatique en examinant les impacts humains du changement climatique à travers des « lunettes » de genre. Il repose sur des travaux de recherche existants, des études de cas et des preuves qui montrent la face humaine du changement climatique et ses impacts sur les relations et les inégalités de genre.

Bien que d'importantes ressources et un temps considérable aient été consacrés à l'examen des impacts environnementaux et économiques du changement climatique, moins d'efforts ont été investis dans l'identification et le traitement des dimensions sociales et humaines du problème. Alors que la sensibilité aux questions et préoccupations de genre grandit et que la société civile et les organisations internationales travaillant sur les questions de genre ont uni leurs forces, les preuves ne font que se multiplier quant aux impacts humains et de genre de la dégradation environnementale et des catastrophes naturelles sur des secteurs « sensibles au climat » comme la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'eau, l'énergie et la sylviculture et quant aux implications plus larges du changement climatique pour les secteurs sociaux comme la santé et l'éducation (Otzelberger 2011). On trouve également des preuves plus nombreuses des implications du changement climatique dans la réalisation des OMD, le changement climatique ayant des impacts différenciés sur les hommes et les femmes ainsi que sur les garçons et les filles affectant tous les OMD, y compris la sécurité alimentaire, l'éducation des filles, l'accès des femmes et filles aux services de santé, l'autonomisation économique et les problèmes généraux de l'égalité de genre (PNUD 2007, PNUD 2009).

Quoi qu'il en soit, malgré cette reconnaissance des impacts disproportionnés du changement climatique sur les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, il n'existe, à ce jour, que des informations minimales sur les impacts spécifiques du changement climatique sur les hommes et les femmes et les relations et dynamiques de pouvoir inégales qu'ils renferment. Lorsque des travaux de recherche spécifiques sur le genre ont été menés, ils ont tendance à souligner la vulnérabilité des femmes face au changement climatique en termes d'impacts des sécheresses, inondations, vagues de chaleur et pénuries d'énergie sur les moyens de subsistance des femmes dans les pays en développement. Mais une moindre attention a été portée aux contextes sociaux, économiques et culturels, qui sont à la base de cette vulnérabilité, et au renforcement ou à l'instauration de relations inégales de genre causées par le changement climatique. Il est crucial de disposer de ces informations plus contextuelles pour le développement d'interventions plus efficaces

en réponse aux réalités du terrain et aux besoins différents des femmes et des hommes dans les situations réelles.

Dans de nombreux cas, il n'est pas nécessaire de tout reprendre depuis le début en « réinventant la roue ». En fait, il existe déjà des preuves conséquentes qui révèlent les dimensions de genre de l'accès aux ressources comme la terre, l'eau, les services basiques et la connaissance et qui peuvent servir de fondement à une recherche plus approfondie sur les impacts de genre du changement climatique.

3.1. Les pénuries de ressources induites par le changement climatique

L'un des impacts les plus délicats du changement climatique sur les populations humaines est la contrainte que les nouvelles conditions environnementales font peser sur la disponibilité des ressources naturelles. Bien que l'incertitude soit encore trop importante pour pouvoir prédire les effets de causalité exacts du changement climatique, il est déjà manifeste que les sources d'eau, d'énergie et de nourriture deviennent plus rares au fur et à mesure que la variabilité du climat s'accroît (Simms et al. 2005, Simms et Reid 2006 et Reid et al. 2007). Cela aura de graves répercussions sur les femmes et les relations de genre. L'augmentation pratique de la charge de travail que connaissent de nombreuses femmes pourrait également faire en sorte qu'elles disposent de moins de temps pour prendre part aux activités décisionnelles, génératrices de revenus ou communautaires (Terry 2009).

3.1.1. La production alimentaire

« Des progrès ont été faits en termes de changement climatique. Mais un autre problème majeur se profile à l'horizon. Il est difficile d'envisager un monde produisant suffisamment de cultures pour produire des énergies renouvelables et de répondre simultanément à l'immense demande en denrées alimentaires qui va certainement voir le jour avec la réduction de la pauvreté. »

(John Beddington, Conseiller scientifique en chef du gouvernement du Royaume-Uni)²⁵

L'une des principales préoccupations liées au changement climatique est l'impact qu'il a déjà sur la production alimentaire, notamment dans les régions du globe où les pluies sont devenues moins prévisibles et où l'absence de récolte pourrait devenir plus régulière. Alors que la fertilité de la terre s'amenuise et que la population mondiale augmente et passera de 6,2 milliards en 2010 à 9,5 milliards en 2050 selon les prévisions, des questions essentielles se posent quant aux moyens de produire suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir ce nombre croissant de personnes à une époque où la disponibilité de la terre et de l'eau est en baisse (GO-Science 2011). On estime qu'à l'horizon 2050, la planète aura besoin de 40 % de denrées alimentaires supplémentaires, de 30 % d'eau en plus et de 50 % d'énergie supplémentaire. Toutefois, les moyens pour y parvenir en ces temps où le changement climatique menace tous ces domaines restent un sérieux défi et auront des implications majeures en termes d'égalité de genre, étant donné que les ressources rares sont rarement distribuées à parts égales. Au regard du changement climatique qui entraîne la hausse des

²⁵ Allocution à l'occasion de la conférence du Royaume-Uni sur le développement durable GovNet, en mars 2008.

températures et des précipitations imprévisibles, on estime que la réduction de la production alimentaire pourrait atteindre 50 % d'ici 2050 dans certains pays d'Afrique (GIEC 2007).

Les implications de genre sont diverses face à la menace grandissante de pénuries alimentaires, la production et la consommation alimentaires étant toutes deux très genrées (voir point 3.1.2). Les femmes représentant une part importante des agriculteurs du Sud et même selon certaines études 70 % de la main-d'œuvre agricole africaine, les impacts de genre sur l'agriculture du changement climatique sont manifestes (EICSTAD 2009). Les précipitations devenant moins prévisibles et rendant le travail agricole plus laborieux, dans de nombreux cas, les femmes porteront de façon croissante le fardeau du travail supplémentaire à effectuer et auront le moins accès aux moyens nécessaires. De plus, le changement climatique augmente la probabilité de mauvaises récoltes. Ainsi, les femmes font souvent face aux implications économiques les plus négatives, puisqu'elles ont moins de biens auxquels faire appel et un accès limité à des sources de revenus ou des moyens de subsistance de remplacement (Blackden et Wodon 2006).

Alors que la fertilité de la terre s'amenuise et que l'utilisation des technologies ou d'engrais chimiques devient plus importante pour soutenir les récoltes, les inégalités de genre risquent également de s'accroître du fait que les femmes disposent d'un accès réduit aux technologies et aux engrais. De plus, les femmes des milieux ruraux sont accaparées par la collecte d'eau ou de combustible, de sorte qu'elles ont moins de temps que les hommes à consacrer à des activités génératrices de revenus (Quisumbing et Pandolfelli 2009).

3.1.2. La sécurité alimentaire

« Rompre le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté à la racine commencer par les femmes. La faim est source d'insécurité et aggrave souvent les circonstances qui entraînent des conflits et des crises et créent des situations dans lesquelles les femmes et filles sont souvent victimes d'agressions, de viols et de violences. Dans des situations d'extrême pauvreté, l'accès à la nourriture fait pouvoir. »

(Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM 2009: 2)

Les femmes privées de droit aux ressources productives, y compris la terre, le bétail, les machines agricoles et le crédit, sont plus vulnérables aux pénuries alimentaires. Des travaux de recherche montrent comment les normes sociales et culturelles peuvent se traduire par des vulnérabilités sexospécifiques, les filles étant plus susceptibles que les garçons d'être sérieusement affectées par des pénuries alimentaires ; l'absence de pluies, qui réduit la disponibilité des denrées alimentaires, est plus étroitement liée aux décès de filles que de garçons (Stern 2007).

La malnutrition et la sous-alimentation causent déjà jusqu'à 3,5 millions de décès chaque année, mais ce chiffre pourrait augmenter avec la baisse de la productivité des terres due au changement climatique. La malnutrition présente des dimensions de genre, les femmes et les enfants constituant la plus large part des personnes malnutries à travers le monde du fait de normes sociales et culturelles quant à l'ordre de priorité au sein du foyer. Il a été prouvé que les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables à la malnutrition et que cela peut affecter la santé de la future mère et

entraîner des petits poids à la naissance et un risque accru de mortalité infantile. Des travaux de recherche montrent que, faute d'adaptation adéquate, à l'horizon 2050, il pourrait y avoir 25 millions d'enfants malnutris en plus au vu des rendements agricoles en baisse et de l'inflation.²⁶

Quoi qu'il en soit, pour comprendre la vulnérabilité face à la malnutrition, il faut aller au-delà d'une analyse des changements environnementaux et de leurs impacts sur les récoltes. Il est également essentiel de comprendre les facteurs sociaux et les dynamiques de pouvoir sous-jacentes qui influencent la répartition de la nourriture, que ce soit au niveau national, communautaire ou domestique. Ainsi, les preuves du statut inférieur des femmes et filles dans la société sont claires et ont une répercussion directe sur leur niveau de nutrition et les décisions concernant la répartition de la nourriture au niveau du ménage. Ce phénomène est particulièrement évident dans le sud de l'Asie, où la discrimination de genre sous-jacente et les relations de pouvoir inégales au sein du foyer et de la société font que les femmes et filles souffrent souvent de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, même à des périodes où les denrées alimentaires ne sont pas rares (Ramachandran 2006).

De plus, les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à certains problèmes d'insécurité liés à la rareté des denrées alimentaires et de l'eau. Alors que les sources d'eau s'assèchent et que le combustible devient de plus en plus rare, les femmes et filles peuvent être contraintes de marcher sur de plus grandes distances à la recherche d'eau et de combustible, ce qui les expose au risque de harcèlement et d'agression sexuelle. Ce phénomène est particulièrement prononcé dans des zones de conflit : de nombreuses femmes et filles de camps de réfugiés autour du Darfour affirment avoir été attaquées alors qu'elles cherchaient de l'eau et du combustible (Brody, Demetriades et al. 2008).

3.1.3. La précarité énergétique

Actuellement, 1,6 milliard de personnes, soit 25 % de la population mondiale, notamment dans le sud de l'Asie et en Afrique subsaharienne, n'ont pas accès à une infrastructure énergétique moderne. Et l'on estime que 2,4 milliards de personnes ont encore recours à la biomasse (bois, résidus agricoles et déjections animales) pour la cuisson et le chauffage, un chiffre que les prévisions donnent à la hausse à 2,6 milliards en 2030 (AIE 2010).

La précarité énergétique présente des dimensions de genre manifestes au vu de la répartition de genre des tâches au foyer et des activités de reproduction touchant à la cuisine et à la production de nourriture, qui implique que les femmes sont souvent les principales utilisatrices de l'énergie au foyer. De ce fait, elles sont les plus durement touchées par le manque d'électricité, notamment au regard du temps passé à collecter le combustible ou des impacts sanitaires dus à l'utilisation de fours traditionnels au bois. En Inde, par exemple, dans des zones rurales, des travaux de recherche ont mis en évidence que les femmes consacrent entre deux et sept heures par jour à la collecte du combustible nécessaire à la cuisson, alors que dans des zones rurales d'Afrique subsaharienne, de nombreuses femmes portent 20 kg de bois combustible en moyenne sur 5 km chaque jour (AIE, *World Energy Outlook*, 2002).

²⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IIRPA) : www.ifpri.org/fr.

Etant donné que le changement climatique affecte la disponibilité des sources traditionnelles de combustible et que l'énergie devient plus marchande, rare et chère, il est essentiel que les dimensions de genre soient prises en compte lors de l'élaboration des politiques sur l'approvisionnement en énergie afin d'éviter la féminisation de la pauvreté et une accentuation plus marquée des inégalités de genre (PNUD et Energia 2004). Il est également vital de répondre aux besoins en électricité au travers de processus propres et renouvelables, comme l'énergie solaire ou éolienne. Quoi qu'il en soit, les investissements publics et privés étant de plus en plus orientés vers ces formes d'énergies renouvelables, les frais supplémentaires ainsi occasionnés risquent d'être supportés par les consommateurs. Ces démarches ont également de forts impacts de genre, les frais d'utilisation ou augmentations de charges pour le paiement de l'électricité ayant un effet disproportionnel important sur les plus pauvres et les foyers aux plus faibles revenus, y compris des foyers dont le chef de famille est une femme, qui ont tendance à déboursier une bien plus importante part de leurs revenus en énergie (Rodenberg 2009).

3.1.4. La rareté des ressources en eau

La communauté scientifique a désormais clairement pris conscience et reconnu les impacts que le changement climatique aura sur l'eau, le GIEC ayant déclaré qu'il y a une forte probabilité que les précipitations deviennent plus variables, que leur intensité s'accroisse et que des inondations et des sécheresses se produisent (Bates, Kundzewicz et al. 2008). Avec le changement des configurations des pluies et un risque accru de catastrophes liées à l'eau, non seulement la production de récolte et la sécurité alimentaire seront affectées, mais il y aura également une moins grande disponibilité d'eau potable pour répondre aux besoins élémentaires des personnes. Actuellement, on compte 900 millions de personnes à travers le monde qui n'ont pas accès à de l'eau potable et plus de 2,6 milliards qui n'ont pas accès à des sanitaires basiques, dont une large part de femmes et de filles.²⁷ Des travaux de recherche menés en Afrique subsaharienne, par exemple, ont mis en évidence le fait que les femmes et filles passent 40 milliards d'heures au total par an à collecter de l'eau, ce qui correspond à une année de travail de la totalité de la main d'œuvre en France (PNUD 2009).

L'exemple exposé ci-dessous nous vient du CAC en Inde, une organisation qui initie des démarches sensibles au genre et durables face au changement climatique de manière participative. Cet exemple montre l'impact que la rareté de l'eau peut avoir sur des inégalités sociales existantes exacerbées au sein des communautés.

²⁷ Données du DFID : www.dfid.gov.uk.

La rareté de la ressource en eau à Nainital, Inde

Dans le district de Nainital en Inde, les femmes ont constaté que la pluie devenait moins régulière et que la pénurie d'eau devenait un problème. Elles se sont efforcées de surmonter cette difficulté de diverses manières. Certaines familles disposent de leurs propres réservoirs d'eau et d'autres familles se sont réunies pour construire des conduites qui peuvent s'étendre sur plus de deux kilomètres.

Les familles les moins fortunées font appel aux puits à eau souterraine traditionnels appelés *noalas*, qui ont connu une recrudescence ces dernières années. Ces sources, qui étaient auparavant à l'abandon du fait de leur inutilisation, ont désormais été assainies et dotées de couvertures protectrices en béton. Quoi qu'il en soit, si les *noalas* ont aidé de nombreuses femmes à collecter l'eau, elles ne peuvent pas subvenir aux besoins de toutes les familles dans la région et, souvent, les familles fortunées disposent d'un accès privilégié aux sources d'eau, ce qui force les femmes les plus pauvres à se déplacer sur de plus longues distances pour collecter de l'eau ou à limiter leur consommation.

(Informations issues de processus participatifs menés par BRIDGE en collaboration avec le CAC en 2011)

L'accessibilité de l'eau présente des dimensions de genre amplement documentées et claires (Sever 2005). Elles sont dues au fait que de nombreuses femmes pauvres accèdent à l'eau via une « propriété commune » comme des rivières ou des lacs, mais la liberté d'utilisation de ces sources est en passe d'être restreinte vu que l'eau devient un bien rare et donc marchand. L'alimentation en eau est de plus en plus souvent confiée à des fournisseurs privés sous contrat dans les pays en développement, et les frais d'utilisation sont facturés. Seuls les foyers qui peuvent se le permettre se raccordent aux conduites d'eau. Cela a de fortes implications spécifiques au genre, les femmes n'étant souvent pas en mesure de payer les charges ou étant forcées à emprunter de l'argent pour ce faire, étant donné que leurs activités peuvent ne pas générer de revenus (Bell 2001).

Il en résulte qu'elles peuvent être contraintes à marcher sur de plus longues distances pour s'alimenter en eau gratuite. L'exemple ci-dessous, qui nous vient du Nigeria, n'est qu'une étude de cas parmi d'autres sur la façon dont la rareté de l'eau peut affecter le bien-être des femmes et leurs opportunités.

Les pénuries d'eau dues au climat affectent les femmes de manière disproportionnée

Les travaux de recherche menés dans les communautés côtières de l'État de Lagos au Nigeria montrent que l'élévation du niveau de la mer et la salinisation des sources d'eau douce sont en train de créer des pressions supplémentaires sur les moyens de subsistance des femmes, la terre devenant impropre aux fins agricoles et les défis d'alimentation en eau douce consommée par la famille nécessitant de plus en plus de temps. Comme une femme l'expliquait : « Trouver de l'eau pour répondre aux besoins du foyer constitue désormais une journée de travail », ce qui fait perdre du temps et coûte davantage étant donné que les familles sont obligées d'acheter de l'eau douce aux vendeurs, une dépense qui représente souvent 50 % de leur revenu mensuel moyen.

Alors que les hommes de ces communautés ont tendance à partir à la recherche d'autres opportunités, les femmes sont responsables de la tenue du foyer et de ses besoins en eau et doivent développer des stratégies adaptatives pour faire face au changement climatique. Du fait de leur manque de mobilité et de temps (en raison du temps consacré à la collecte d'eau), elles sont contraintes de se lancer dans des activités mal rémunérées, comme les petits commerces, le travail sur des sites de construction et d'autres emplois informels qui ne nécessitent pas de déplacements fréquents en dehors de la communauté et leur laisse suffisamment de temps pour collecter de l'eau. Les femmes ont également trouvé des moyens de traiter l'eau en réponse à la crise, en collectant l'eau de pluie et en faisant bouillir l'eau contaminée, mais le manque de conscience du changement climatique et d'informations à ce sujet fait qu'il est difficile pour elles de faire des choix d'adaptation avisés et durables, par exemple, au sujet des cultures qui pourraient survivre dans ces nouvelles conditions.

(Ngozi Akosa et Oluyide 2010)

La privatisation de l'eau est également un problème de droits humains, qui affecte les femmes en particulier (voir exemple ci-dessous).

La privatisation de l'eau : un problème de genre

En 2000, les services des eaux de la ville bolivienne de Cochabamba ont été privatisés, ce qui a entraîné une hausse de 300 % du prix de l'eau pour la communauté locale. Les femmes et les responsables de l'eau au foyer et des tâches reproductives ont été touchés particulièrement durement par cette augmentation tarifaire. Ils se sont retrouvés face à des coûts impossibles à gérer et se sont aperçus que les systèmes d'eau de la commune et de leur quartier, à la construction desquels ils avaient participé à travers leur propre travail et contributions, constituaient désormais la propriété d'entreprises privées. Durant les protestations et conflits sociaux qui ont suivi, les femmes ont joué un rôle déterminant dans la défense de leur droit à l'eau, du droit de la communauté à l'eau et de la reconnaissance de leurs rôles et responsabilités dans la collecte de l'eau.

(Peredo Beltran 2004 : VIII)

La conception et la gestion des programmes liés à l'eau et le degré de consultation et de représentation des femmes et des hommes comportent également des questions de genre. Trop souvent, les femmes sont considérées comme de simples bénéficiaires de programmes relatifs à l'eau basés sur le développement, qui ne font que peu de cas de leurs rôles d'agricultrices, de productrices et de gestionnaires des ressources en eau. Du fait des inégalités de genre en termes de droits fonciers et de propriété, les femmes n'ont que rarement accès aux droits relatifs à l'eau, puisqu'ils sont souvent étroitement liés aux accords d'occupation des sols et sont transférés avec la terre. Alors que les femmes peuvent représenter la majorité de la main-d'œuvre qui travaille la terre, elles ne possèdent souvent aucun droit de participation aux organisations qui participent aux décisions relatives à l'eau et à la terre et sont souvent exclues de la gestion ou de la prise de décision touchant à l'eau (CME 2010).

3.2. Les impacts sur la santé du changement climatique considérés sous une perspective de genre

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en avant la façon dont le changement climatique affecte les besoins sanitaires fondamentaux et estime que 140 000 décès supplémentaires sont causés chaque année par les effets du réchauffement climatique (OMS, 2010). Des scénarios incertains et le manque d'informations, notamment des données désagrégées par sexe, rendent difficiles la façon de déterminer clairement les relations de causalité entre le changement climatique et les impacts sur la santé. Quoiqu'il en soit, il semble évident que les ressources devenant plus rares, les températures plus variables et les phénomènes naturels liés au changement climatique comme les vagues de chaleur, sécheresses, inondations ou tremblements de terre plus courants, il y aura une augmentation du nombre de maladies liées au climat ainsi qu'un risque accru de famine.

Les maladies d'origine hydrique sont particulièrement préoccupantes. Avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, de plus nombreuses sources d'eau douce seront contaminées et l'apparition de maladies d'origine hydrique pourrait augmenter, les moustiques et autres insectes trouvant ainsi plus de terrains propices à leur reproduction (OMS 2010). La recherche menée par l'OMS montre que pas moins de 80 % de l'ensemble des maladies sont dus à des sources d'eau insalubre, au travers de maladies comme le choléra, la diarrhée, la malnutrition, le paludisme et la dengue, des maladies qui sont toutes sensibles au climat et qui devraient se propager davantage du fait du changement climatique (PNUD 2009).

Les inégalités de genre et les différences associées en matière d'accès à l'éducation, à l'information et aux ressources de santé font que les femmes et les filles sont plus exposées aux maladies et ont moins accès aux services médicaux lorsqu'elles sont malades. Du fait de leur manque de ressources économiques, elles ne sont pas en mesure de payer des soins de santé. Elles subissent également des contraintes sociales et culturelles qui limitent leur mobilité (Brody, Demetriades et al. 2008). Les femmes peuvent également être plus vulnérables aux maladies dues à des différences physiologiques par rapport aux hommes, par exemple lorsqu'elles sont enceintes ou lorsqu'elles allaitent. En outre, lorsque la maladie s'installe dans les foyers, les femmes sont souvent chargées de prendre soin des malades plus nombreux au sein du foyer et de la communauté en raison des responsabilités de soin dont on attend qu'elles endossent (Nelson, Meadows et al. 2002).

3.3. Les impacts de genre des catastrophes liées au climat

Des travaux de recherche révèlent que la fréquence et l'intensité des phénomènes naturels comme les inondations, les tremblements de terre et les ouragans pourraient augmenter sur fond de changement climatique, le nombre de phénomènes naturels enregistrés liés à la météorologie ayant triplé depuis les années 60 et plus de 60 000 décès se produisant chaque année, notamment dans les pays en développement (voir, à titre d'exemple, GIEC 2007). Depuis 1975, les catastrophes ont ôté la vie à plus de 2,2 millions de personnes. Les tempêtes, les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur et autres phénomènes météorologiques liés au climat sont responsables des deux tiers des accidents mortels et des pertes économiques causés par les catastrophes (ONU-SIPC 2009).

Si l'on en croit les travaux de recherche existants, les conséquences des catastrophes naturelles n'ont rien de « naturel ». Les véritables causes des catastrophes sont souvent les vulnérabilités sous-jacentes causées par des infrastructures inexistantes ou inadéquates, des habitations surpeuplées et des institutions faibles responsables du manque d'anticipation (Banque mondiale 2010a). Comme exposé au point 3.8.1, la pauvreté joue un rôle prépondérant dans l'apparition de la vulnérabilité : du fait du manque d'informations et d'accès aux ressources, les groupes défavorisés ont des difficultés à développer leur résilience ou à élaborer des stratégies pour faire face aux situations de crise.

Les discriminations de genre sous-jacentes et les niveaux de privation plus élevés des femmes les rendent particulièrement vulnérables en cas de catastrophes. Des travaux de recherche révèlent que les femmes et les enfants sont jusqu'à 14 fois plus susceptibles de mourir lors des catastrophes naturelles que les hommes. Par exemple, durant le cyclone et les inondations de 1991 au Bangladesh, le taux de mortalité des femmes âgées de 20 à 44 ans était de 71 pour 1000, et de seulement 15 pour 1000 chez les hommes (Aguilar 2006). Cette situation était principalement due à l'accès inégal à l'information, qui a tendance à être dirigée vers les hommes, aux normes sociales et culturelles, qui limitent la mobilité physique des femmes, ainsi qu'au fait que, dans certaines cultures, l'on apprend rarement aux femmes et aux filles à nager (Cannon 2002).

Trop souvent, la vulnérabilité des femmes est considérée comme un problème lié à leur faiblesse physique. Pourtant, des travaux de recherche menés sous un angle de vulnérabilité sociale montrent que la principale cause de la vulnérabilité accrue des femmes est leur patrimoine plus restreint et, en conséquence, le manque de résilience qu'elles présentent face aux bouleversements externes créés par le changement climatique (Moser et Satterthwaite 2010).²⁸ Il a été prouvé que la vulnérabilité des femmes lors de catastrophes naturelles est en lien direct avec leurs droits économiques et sociaux : une comparaison des différences de genre en termes de décès lors de catastrophes naturelles dans 141 pays révèle que dans les pays où l'égalité de genre est plus marquée, la différence de vulnérabilité disparaît (Neumayer et Plumper 2007) .

Il a été prouvé que les rôles de genre affectent également la façon dont les hommes sont affectés par les catastrophes naturelles. Des travaux de recherche indiquent que les hommes peuvent ressentir des pressions les poussant à entreprendre des actes « héroïques », ce qui les expose à des risques plus importants que les femmes et les enfants. Par exemple, après le passage de l'ouragan Mitch, qui

²⁸ Le patrimoine comprend les réserves personnelles en termes de ressources financières, humaines, naturelles ou sociales, qu'elles peuvent acquérir, développer, améliorer et transférer au fil des générations (Fondation Ford 2004 : 9). Il comprend des biens tangibles et intangibles.

s'est abattu sur l'Amérique centrale en octobre 2000, la proportion d'hommes tués à la suite de comportements à risque a été plus importante que celle de femmes (PNUD 2009 : 57). Les hommes peuvent également avoir de plus grandes difficultés à faire face aux conséquences des crises et sont plus susceptibles de s'adonner aux jeux d'argent, à l'alcoolisme et à la violence du fait qu'ils ne parviennent plus à remplir leur rôle traditionnel de pourvoyeur du foyer et à assumer leur identité masculine (Banque mondiale 2001 et Hemmati 2009).

3.4. Les impacts de genre de la migration due au changement climatique

La migration devient plus courante puisque le changement climatique rend certains moyens de subsistance moins durables, notamment dans les zones rurales où les récoltes s'amenuisent et dans les régions côtières où l'élévation du niveau de la mer menace la sécurité des populations et les rend vulnérables aux catastrophes naturelles. On estime à environ 20 à 25 millions le nombre de ces « réfugiés environnementaux ». Le rapport Stern sur les conséquences économiques du changement climatique met en garde : à l'horizon 2050, « 200 millions de personnes supplémentaires pourraient être définitivement déplacées du fait de l'élévation du niveau de la mer, d'inondations plus graves et de sécheresses plus intenses » (Stern 2006 : 65).

La migration constitue souvent une stratégie de dernier recourt, lorsque tous les autres mécanismes d'adaptation ont échoué et que les personnes sont contraintes de vendre la terre ou les biens pour immigrer vers de nouvelles régions à la recherche de nouveaux moyens de subsistance. Ainsi, la migration comporte des implications de genre majeures. Les différences de genre se mesurent tant dans les causes-mêmes de l'immigration, que dans qui immigrer, où, pour quelles raisons, pour combien de temps, ainsi que dans les impacts secondaires que leur migration ont sur les autres membres de leur famille, leur foyer et leur communauté. L'exemple ci-après se penche sur la façon dont les différences de genre ont affecté les décisions de migration en Namibie.

Des opportunités genrées face au changement climatique

Face au changement climatique dans les zones rurales de Namibie, lorsque les activités agricoles ne parvenaient plus à offrir des moyens suffisants de subsistance, les hommes et les femmes ont élaboré des stratégies d'adaptation différentes qui ont influé sur la mesure dans laquelle ils ont été contraints d'immigrer ou pas. Les femmes ont eu tendance à se montrer plus flexibles en s'adaptant et en se lançant dans diverses activités informelles allant de la vannerie, à la transformation des noix et en passant par l'élevage de poulets et d'autres petits animaux. Étant donné que les femmes ne disposaient pas des compétences techniques leur permettant de participer à l'emploi formel, elles ont diversifié leurs activités en se tournant vers de petites activités locales, alors que les hommes ont eu tendance à chercher du travail plus loin de chez eux, souvent dans de petites exploitations minières. En conséquence, les capacités de génération de revenus des hommes et des femmes ont changé : les hommes ont eu tendance à disposer d'une plus grande sécurité socioéconomique et ont ainsi été mieux placés pour faire face aux bouleversements climatiques.

(Angula 2010)

Alors que la migration présente des inconvénients pour les femmes comme les hommes, notamment lorsque les femmes assument seules la gestion en l'absence des hommes, des travaux de recherche ont montré comment, dans certains cas, elle a des effets positifs en termes de remise en cause des inégalités de genre. Par exemple, l'augmentation du nombre de foyers dirigés par des femmes pendant l'absence des hommes qui travaillent loin peut avoir des impacts d'autonomisation en termes tant de développement du contrôle des femmes sur les ressources du ménage et du pouvoir décisionnel, que d'amélioration de leur statut économique au travers du fait qu'elles reçoivent l'argent (Chant 1998). D'un autre côté, l'absence de membres de la famille de sexe masculin potentiellement travailleurs peut augmenter la charge de travail agricole et obliger les femmes à assumer des responsabilités plus nombreuses, sans toutefois qu'elles ne disposent d'un accès aux ressources financières, techniques et sociales à égalité avec les hommes. Cette situation est particulièrement marquée lorsque les femmes n'ont pas de droits fonciers et de propriété et se retrouvent donc avec la responsabilité de la productivité agricole sans disposer des droits qui leur permettraient d'accéder aux services et ressources dont elles pourraient avoir besoin pour rendre cette activité durable (Lambrou et Piana 2006a).

3.5. Les dimensions de genre des conflits dus aux ressources

Les ressources deviennent toujours plus rares et le changement climatique réduit la disponibilité des denrées alimentaires, de l'air pur et d'approvisionnements en eau adéquate. Le développement humain peut être menacé, mais la sécurité des personnes peut l'être tout autant, ce qui entraîne un risque accru de conflits et d'insécurité (Dankelman 2010). Le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît désormais le changement climatique comme constituant un enjeu de sécurité humaine du fait du risque de conflits entre pays au regard de la rareté grandissante des ressources et de la terre adéquate pour la production de denrées alimentaires et de combustibles, et les lieux de peuplement humain devenant plus difficiles à trouver.

Le changement climatique augmente les risques d'inondation, de maladie et de famine et peut ainsi créer de nouvelles sources de conflit non seulement à l'intérieur d'un pays, mais également entre pays. Des travaux de recherche ont montré comment la réduction des pluies saisonnières, entraînant la sécheresse et des difficultés économiques, peut augmenter jusqu'à 50 % la probabilité de guerre civile (Edward, Satyanath et al. 2004). À ce jour, nous ne disposons que de peu d'éléments au sujet des dimensions de genre de conflits dus au climat, bien que de nombreux travaux de recherche soulignent les effets négatifs des conflits sur relations de genre et leur capacité à accentuer les inégalités existantes, à créer de nouvelles vulnérabilités ainsi qu'à accroître les violences fondées sur le genre (El Jack 2003).

Néanmoins, ce ne sont pas seulement les conflits issus de pénuries de ressources qui soulèvent des problèmes de relations de genre. Il existe également un risque de conflits résultant d'interventions inévitables et non inclusives liées à l'atténuation, notamment dans le cas des politiques fondées sur le marché qui ont tendance à transformer des biens publics en marchandises et à les privatiser (comme exposé au chapitre 4) et à priver les communautés locales des droits aux ressources naturelles dont elles dépendent (Roehr 2008). Des travaux de recherche menés en Indonésie ont mis en évidence que les éventuels conflits peuvent survenir du fait de politiques de protection de la forêt

fondées sur le marché, dont la promotion est faite sur la base de la Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD), dans les cas où les droits fonciers légaux ne sont pas clairement définis et où des litiges surviennent concernant le partage équitable des revenus entre les différentes parties prenantes²⁹. La nature lucrative de la REDD est également préoccupante, car, combinée aux failles juridiques des systèmes réglementaires, elle peut entraîner la corruption de telle sorte que les communautés indigènes qui jouent un rôle central dans la préservation de la forêt pourraient ne pas bénéficier du revenu généré, entraînant des frustrations et d'éventuels conflits violents (voir chapitres 4 et 5).³⁰

3.6. Les impacts de genre « indirects » du changement climatique

Outre les effets directs du changement climatique sur les domaines manifestement sensibles au climat comme l'eau, l'agriculture ou la sécurité alimentaire, il existe également de nombreux impacts « indirects » sur des domaines sociaux comme l'éducation et l'emploi, dans lesquels les inégalités de genre existantes peuvent être creusées. Dans les cas où les femmes font déjà face à des discriminations et à un accès limité aux ressources ou services, comme dans l'exemple éthiopien présenté ci-dessous, le changement climatique peut accroître les inégalités.

Le changement climatique affecte l'éducation des filles

Des travaux de recherche menés en Éthiopie ont prêté attention aux impacts différenciés de genre du changement climatique sur les filles et les garçons : de nombreuses filles sont contraintes à travailler pour gagner de l'argent lorsque les temps sont durs, à cause de sécheresses. Ainsi, elles apportent un revenu à leur famille en sacrifiant leur éducation et leurs perspectives à long terme. Dans la région de Lalibela, par exemple, suite à des périodes de sécheresse, de nombreuses écolières, âgées de seulement 11 ou 12 ans, se sont retrouvées à travailler comme employées de maison dans la ville locale, une situation dans laquelle elles sont plus susceptibles de se faire sexuellement agressées ou de se faire exploiter.

En période de sécheresse, les filles ont pour pratique courante de vendre du bois destiné à la cuisson sur les marchés locaux, ce qui constitue une activité génératrice de revenus de remplacement. Cette activité leur crée la lourde tâche de chercher une quantité importante de bois durant plusieurs heures et de le porter à pied jusqu'aux marchés locaux dans les villes voisines. Tigist, une fille âgée de 16 ans, qui vit dans le district de Lasta, a expliqué qu'elle produit de la bière qu'elle vend sur le marché durant les périodes de sécheresse où sa famille est en difficulté. Elle affirme que cela a immanquablement un impact sur son éducation : « j'ai dû manquer l'école au moins une à deux fois par semaine pour préparer la bière. C'est pourquoi j'ai eu de mauvais résultats aux examens cette année. »

(Swarup et al. 2011)

²⁹ La REDD constitue un cadre qui fait partie du plan d'action de Bali. Elle repose sur le principe de la rétribution des propriétaires de forêts du Sud pour leurs services environnementaux afin de les décourager à couper les forêts et de prévenir ainsi l'émission du gaz carbonique piégé dans les forêts. Voir chapitre 4 pour des explications plus détaillées.

³⁰ Project Groundswell : <http://projectgroundswell.com/2009/11/20/will-redd-be-a-cause-of-conflict/>

Les effets humains indirects du changement climatique dans des domaines où les dimensions de genre apparaissent comme moins évidentes, notamment dans le domaine plus vaste de l'atténuation, sont encore relativement compris. Ces domaines comprennent, entre autres, les technologies, les infrastructures, le transport, l'accès à l'énergie, l'emploi et l'habitat. La pression exercée sur les pays en développement du Sud quant à leur participation aux objectifs internationaux de réduction des émissions augmente, et les demandes de mise en œuvre d'un développement à faible intensité de carbone deviennent plus urgentes : ces questions gagneront en importance et auront des répercussions sur les femmes et l'égalité de genre de manière plus générale. Vu que les dimensions de genre de ces domaines sont déjà bien connues et documentées dans de nombreux pays, il est inutile de tout reprendre du début. Mais il est important de refléter ces éléments de preuve dans les processus liés au changement climatique et d'étudier ses implications sur l'atténuation dans ces domaines.

3.7. Les impacts de genre des politiques relatives au changement climatique

Outre les impacts directs du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations et les relations de genre, il faut également se pencher sur les impacts secondaires résultant des politiques, programmes ou actions menés par les gouvernements, les ONG ou le secteur privé en réponse au changement climatique. De nombreux exemples montrent déjà que des politiques mal informées, « neutres en matière de genre », ciblant des « communautés vulnérables », ne tenant pas compte des dynamiques de genre, peuvent accentuer les inégalités (Nelson, Meadows et al. 2002).

Par exemple, l'expérience des agences GIZ et AusAID au Vietnam montre comment les politiques d'adaptation et d'atténuation ont été conçues d'un point de vue technique biaisé en faveur des hommes, qui ne tenait pas compte des éventuelles conséquences négatives des politiques sur les femmes ou des aggravations possibles des inégalités existantes. À titre d'exemple, les mesures de protection forestière qui visaient à protéger les ressources naturelles ont en fait contribué à exclure davantage les femmes pauvres et sans terre dont les moyens de subsistance dépendent de ressources naturelles variées, issues de la forêt et des berges de rivières (GIZ 2010a).

3.8. Pauvreté, vulnérabilité sociale et changement climatique

Ce point tente de montrer que le changement climatique est intrinsèquement lié à des problèmes plus vastes d'accès aux ressources, de pauvreté et de vulnérabilité. Il examine les corrélations entre pauvreté et vulnérabilité au changement climatique, mais se penche également sur le rôle des facteurs politiques, sociaux et économiques dans la limitation de la capacité des populations à faire face au changement climatique.

3.8.1. Les dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité

Il existe une relation claire entre pauvreté et vulnérabilité face au changement climatique (GIEC 2007). Toutefois, le lien entre genre, pauvreté et vulnérabilité est plus complexe et soulève plusieurs questions : dans quelle mesure la vulnérabilité des femmes au changement climatique est-elle due à leur pauvreté ? Dans quelle mesure est-elle due à des facteurs autres qu'économiques et à des normes culturelles ? (Terry 2009). Comme l'ont montré des travaux de recherche, bien que les

personnes pauvres, notamment les femmes, soient indéniablement plus vulnérables au changement climatique que les personnes qui ne sont pas pauvres, la marginalisation et la privation ne doivent pas être confondues avec la vulnérabilité. Il est essentiel d'étudier d'autres facteurs dépassant la privation matérielle, telle que mesurée dans les indices de pauvreté, en adoptant une approche sociale de la vulnérabilité qui examine les causes profondes de la vulnérabilité enracinées dans des réalités sociales. Cette approche requiert une plus grande attention portée aux causes structurelles plus larges de la vulnérabilité.

Qu'est-ce que la vulnérabilité sociale ?

La vulnérabilité sociale peut être définie comme les caractéristiques d'une personne ou d'un groupe qui influencent sa capacité à anticiper un impact d'un risque naturel, à y faire face et à s'en remettre par la suite (Wisner, Blaikie et al. 2003). Cette approche reconnaît que la vulnérabilité est fonction d'un environnement politique et économique plus vaste et est souvent déterminée par des facteurs et processus sociaux, culturels ou politiques assez distincts du danger physique lui-même. Ainsi, elle prend en compte un contexte plus vaste, dans lequel les bouleversements climatiques ont lieu, y compris des questions telles que le statut social des personnes, leur genre, leurs moyens de subsistance, les infrastructures auxquelles elles ont accès et les institutions qui influent sur leur accès et leur contrôle des ressources (Adger 1999). Néanmoins, il ne suffit pas de cibler les femmes. Il faut également que le changement institutionnel soit au rendez-vous ainsi que la suppression des barrières sociales, culturelles et économiques qui empêchent les femmes de participer sur un pied d'égalité à la société.

Alors qu'il est important que le débat sur genre et changement climatique reconnaisse la capacité à intervenir, à s'exprimer et à participer des femmes, une focalisation sur la vulnérabilité sociale représente un des angles possibles pour attirer l'attention sur les facteurs sociaux, culturels et économiques sous-jacents qui créent les inégalités pouvant défavoriser les femmes.

3.8.2. Richesse et changement climatique

Bien que les liens entre pauvreté et changement climatique soient désormais largement reconnus, une moins grande attention a été prêtée aux relations entre richesse et changement climatique. Alors que les écologistes s'efforcent de sensibiliser au sujet de la façon dont les modèles actuels de production et de consommation peuvent constituer le moteur du changement climatique, les responsables politiques se montrent réticents à aborder les problèmes de richesse ou d'inégalité dans l'accès à l'énergie et aux ressources et à reconnaître la responsabilité des populations du Nord qui doivent modifier leurs modes de vie et de consommation afin de ne pas aggraver les conditions des populations du Sud. Il y a manifestement de fortes implications de genre dans les niveaux croissants de richesse dans les pays en développement et développés. Le potentiel de revenus élevés et de richesse a tendance à se concentrer dans les mains des hommes, et il est prouvé que, même dans

les pays riches du Nord, les femmes gagnent rarement des salaires équivalents à ceux des hommes (CSI 2009).³¹

3.9. Comment améliorer la compréhension des impacts de genre du changement climatique et des réponses apportées ?

3.9.1. Élaborer davantage d'informations spécifiques au genre sur le changement climatique

Bien que le corpus de preuves mettant le doigt sur les impacts sociaux du changement climatique et les façons différentes et inégales dont les hommes et les femmes vivent le changement climatique, la vue d'ensemble est loin d'être complète. Une analyse beaucoup plus approfondie est requise quant aux conditions sociales, politiques et économiques responsables de la différence d'exposition et de vulnérabilité des hommes et des femmes face au changement climatique ainsi qu'aux facteurs affectant leurs différents niveaux de participation aux réponses apportées au changement climatique, qu'elles soient liées à l'adaptation ou à l'atténuation.

Il est tout aussi important de comprendre les façons dont les politiques et les interventions relatives aux changements climatiques affectent les femmes et les hommes, de sorte qu'elles n'aient pas l'effet indésirable d'accroître les inégalités de genre, et par voie de conséquence la pauvreté. L'investissement dans la recherche sur le changement climatique et le genre est essentiel pour produire ces preuves. Comme mentionné ci-dessus, il est également crucial de se baser sur le vaste corpus de preuves genrées existantes qui a été produit depuis de nombreuses années dans des domaines qui comprennent l'environnement, les conflits, le commerce, les catastrophes et l'agriculture, étant donné leur grande pertinence à la compréhension des impacts de genre du changement climatique (voir encadré ci-dessous).

Au moins, des ressources doivent être affectées à la collecte de données désagrégées par sexe sur le changement climatique. Un travail considérable a été abattu pour démontrer l'importance fondamentale de la collecte d'informations faisant la distinction entre les hommes et les femmes ainsi que d'autres facteurs sociaux tels que l'âge, l'origine ethnique, le statut socio-économique et le handicap. Quoi qu'il en soit, les données désagrégées par sexe restent inadéquates pour montrer les impacts différenciés du changement climatique sur les hommes et les femmes ou les impacts de genre des différents instruments politiques sur les relations de genre. Souvent, les données d'enquêtes sont collectées à l'échelle du ménage et ne font que peu de cas de la façon dont les ressources sont distribuées au sein du foyer en supposant que tous les membres du foyer partagent les ressources à égalité. Il existe actuellement un paradoxe de la « poule et l'œuf », qui fait que l'absence de telles données rend difficile de convaincre les responsables politiques de l'importance de politiques sensibles au genre. Et pourtant, tant que de telles politiques et programmes ne sont pas mis en œuvre, la collecte de données sensibles au genre pourrait ne pas être une priorité.

³¹ Un rapport de la Confédération syndicale internationale (CSI) a révélé que l'écart mondial entre les salaires des hommes et des femmes atteint 22 %, alors qu'au Royaume-Uni il se limite à 15,5 %.

Utiliser les statistiques existantes pour comprendre les impacts de genre

Une analyse de la vulnérabilité au changement climatique à Alger, réalisée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a révélé comment les informations existantes désagrégées par sexe pouvaient être intégrées dans des modèles climatiques afin d'illustrer comment des facteurs sociaux, politiques et économiques sous-jacents affectent la différence d'exposition des femmes et des hommes aux impacts du changement climatique et leur degré de vulnérabilité. L'étude a montré qu'il existait des données désagrégées par sexe en quantité suffisante uniquement dans certaines catégories (alphabétisation des adultes, inscription à l'école primaire, différences de revenus, activité économique et prise de décision). Ces facteurs ont donc été intégrés dans des modèles d'exposition et ont montré que, loin d'être exposés de la même façon, comme les informations désagrégées concernant la population le montraient, les femmes étaient plus de cinq fois plus vulnérables aux changements des conditions climatiques du fait de leur niveau d'éducation et de leur taux d'alphabétisation plus bas, avait moins d'influence sur la prise de décision et des revenus plus faibles (Singh, Svensson et al. 2010). Cette étude de cas illustre l'importance des informations désagrégées par sexe afin de remettre en question la présupposition selon laquelle le changement climatique est neutre en termes de genre, en mettant en évidence l'influence des inégalités sous-jacentes sur la vulnérabilité.

(Singh, Svensson et al. 2010).

Néanmoins, la collecte de ces informations désagrégées par sexe, au niveau du pays ou de la région, ne peut que fournir des indications des impacts sociaux au sens large. Des solutions efficaces ne peuvent être développées que lorsque des preuves qualitatives, spécifiques au contexte et pertinentes localement, sont fournies, au travers de processus participatifs dans la mesure du possible, et lorsque les connaissances qui en sont tirées sont utilisées comme base de la conception de projets, comme l'ont montré des approches innovantes entreprises par des ONG. Par exemple, Action Aid a travaillé avec des femmes népalaises appartenant à des communautés isolées et pauvres en leur apprenant à utiliser des caméras comme moyen de communiquer leurs préoccupations et expériences face au changement climatique aux responsables politiques à l'échelle locale et nationale (Mitchell et al. 2007). Cet exemple est exposé plus en détail au chapitre 5.

3.9.2. Développer des indicateurs efficaces genre et changement climatique

La première étape consiste à comprendre les impacts du changement climatique à travers des informations qualitatives et quantitatives existantes et nouvellement produites. Mais il est également essentiel de s'assurer que les femmes et les hommes bénéficient sur un pied d'égalité des interventions liées au climat qui sont basées sur ces informations. C'est pourquoi des indicateurs sensibles au genre appropriés doivent être développés afin qu'ils puissent être utilisés pour démontrer le succès des programmes relatifs au changement climatique dans leur réponse aux différents besoins des femmes et des hommes et dans la promotion de l'égalité de genre, par exemple en évaluant les niveaux d'implication des femmes (cf. Moser 2007). Les indicateurs de genre existent déjà dans des programmes relatifs à l'agriculture, à l'environnement, à l'énergie et dans des programmes sociaux. Ils pourraient être adaptés en vue d'une utilisation dans le contexte de l'atténuation ou de l'adaptation au changement climatique afin de souligner les impacts différenciés

qu'elles peuvent avoir sur les femmes et les hommes. Le processus même de développement d'indicateurs de genre peut également être utile lorsqu'il est mené de manière participative en impliquant les principales parties prenantes et en sensibilisant au sujet des principaux enjeux (voir Moser 2007).

3.9.3. Développer des politiques et des programmes qui tiennent compte des impacts de genre du changement climatique

Une fois que des informations ont été réunies sur les impacts spécifiques en termes de genre du changement climatique dans différentes régions, il est fondamental que les responsables politiques et les donateurs intègrent ces résultats dans leur planification et leur mise en œuvre de politiques. Il existe quelques bons exemples qui montrent que cette initiative commence à voir le jour, notamment lorsque des donateurs bilatéraux entrent en jeu (voir Otzelberger 2011). Par exemple, l'agence GIZ a élaboré un manuel de formation pour une gestion de l'eau responsable en termes de genre. Il présente quelques étapes claires intégrant des dimensions de genre dans les politiques relatives à l'eau, y compris l'analyse des politiques nationales et des cadres institutionnels, en utilisant des indicateurs sensibles au genre pour évaluer les facteurs socio-économiques qui affectent la qualité, l'utilisation et l'accès aux sources d'eau, en développant une stratégie de gestion de l'eau sensible au genre et en mettant en place des processus de surveillance et d'évaluation responsable en termes de genre.

Le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) et la direction du Développement et de la Coopération suisse travaillent en partenariat avec la Commission nationale du développement et de la réforme chinoise à la mise en œuvre du programme nouvellement amorcé d'Adaptation au changement climatique en Chine (Adapting to Climate Change in China, ACCC). Ce programme comprend des évaluations permettant d'identifier les différences de vulnérabilité des femmes et des hommes aux impacts du changement climatique (Otzelberger 2011:13).

Résumé

Ce chapitre s'est penché sur les dimensions humaines et notamment de genre du changement climatique. Il a avancé que des données désagrégées par sexe bien plus nombreuses sont requises pour comprendre les impacts de genre du changement climatique. Il souligne que tout travail de recherche doit prendre en compte les contextes sociaux, économiques et culturels qui façonnent les inégalités qui contribuent à la pauvreté et à la vulnérabilité. En se basant sur les récentes preuves disponibles, ce chapitre cartographie les impacts de genre du changement climatique sur des ressources basiques comme l'eau, les denrées alimentaires et l'énergie, en mentionnant les contraintes sociales qui pèsent sur l'accès des femmes à ces ressources. Il met également le doigt sur les impacts indirects du changement climatique sur les femmes, comme le fardeau supplémentaire en termes de gestion du temps, étant donné que l'on attend d'elles qu'elles prennent soin de ceux qui souffrent de maladies liées au climat. Le chapitre suivant examine les moyens de structuration des réponses au changement climatique et aux impacts humains aux échelles nationale et internationale.

4. LES REPONSES MONDIALES ET NATIONALES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce chapitre jette un regard critique sur le cadre mondial et l'architecture internationale portant sur le changement climatique avec une perspective de genre et considère les risques d'amplification des inégalités sociales et économiques sous-jacentes que présentent les approches actuelles en ne parvenant pas à tenir compte des impacts différenciés dans différents domaines de la société.

Ce chapitre vise à fournir une compréhension des accomplissements existants à l'échelle internationale en vue de réduire les émissions (atténuation) et de gérer les impacts inévitables du changement climatique (adaptation) ainsi que des effets négatifs des réponses actuelles sur les relations de genre. Il analyse les structures institutionnelles et les processus de gouvernance actuels au sein de la CCNUCC et les mécanismes qu'elle propose pour traiter l'atténuation et l'adaptation, notamment les mécanismes « flexibles » fondés sur le marché, qui sont inclus dans le protocole de Kyoto. Il met en avant l'idée selon laquelle l'atténuation et l'adaptation sont des enjeux liés qui doivent être traités ensemble, plutôt que séparément. Enfin, il aborde la question du financement du climat, la façon dont la création des marchés carbone et la distribution des fonds pour l'atténuation et l'adaptation peuvent renforcer les inégalités de genre existantes.

Il étudie comment le cadre mondial actuel pourrait être amélioré en se basant sur les différentes déclarations et conventions internationales qui fournissent les fondations pour traiter du genre et du changement climatique, en renforçant la capacité institutionnelle sur les questions de genre, en s'assurant que les femmes soient entendues à égalité dans les hauts cercles de prise de décision et en cherchant des alternatives aux approches de genre inéquitables en cours.

4.1. Contexte politique mondial

4.1.1. Conventions et accords internationaux

Il n'existe pas de convention unique englobant tous les aspects ni du changement climatique ni de l'égalité de genre et sans aucun doute aucun cadre qui traite comme il se doit des deux questions à la fois. On part souvent du principe que toutes les questions liées au genre sont abordées par la CEDEF de 1979 et que toutes les questions liées au changement climatique sont abordées par la CCNUCC de 1992. Pourtant, chacun de ces textes ne constitue qu'un seul élément parmi un vaste ensemble de conventions et d'accords pertinents en matière d'environnement et de genre. Vu la complexité du contexte politique international, une approche bien plus holistique s'impose. Celle-ci doit tenir compte des contributions de chacune de ces différentes parties de la législation et placer les droits plutôt que l'économie au cœur de toutes les politiques et accords internationaux portant sur le changement climatique. Le tableau présenté ci-dessous se base sur un audit des cadres existants et expose leur degré d'utilité dans le traitement des préoccupations relatives au genre et au changement climatique.

Tableau 1 : accords internationaux relatifs au genre et changement climatique

Année	Accord international	Pertinence environnementale	Pertinence en termes de genre
1948	La Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (DUDH)	Elle ne mentionne pas spécifiquement l'environnement, mais elle reconnaît les droits humains fondamentaux qui sont liés à un environnement sain et qui en dépendent.	Elle définit les principaux droits humains, mais sous une perspective de genre limitée.
1979	La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)	Elle appelle les gouvernements à faire en sorte que les femmes participent à tous les niveaux décisionnels concernés par la durabilité environnementale et que les intérêts et perspectives des femmes soient exprimés de manière adéquate dans toutes les politiques et approches mises en œuvre.	Il s'agit du premier traité international à reconnaître les droits humains des femmes.
1992	L'Agenda 21 et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	Ils créent un précédent international d'inclusion d'une perspective de genre dans la promotion du développement durable. Une perspective de genre y est adoptée dans toutes les politiques et programmes liés au développement et à l'environnement, ouvrant la voie de la promotion de la participation effective des femmes dans l'utilisation à bon escient des ressources naturelles.	
1992	La Convention sur la diversité biologique (CDB) de l'ONU	Le premier accord mondial centré sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	Il aborde explicitement la participation des femmes et « reconnaît le rôle capital que jouent les femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, affirmant la nécessité d'assurer leur pleine participation à tous les niveaux aux décisions politiques concernant la conservation de la diversité biologique et à leur application » (Préambule, paragraphe 13).
1992	La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Elle reconnaît la perturbation anthropique du climat et vise à stabiliser la concentration de GES dans l'atmosphère.	Elle ne mentionne pas le genre.
1994	La Convention des Nations unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD)	Le seul accord international ayant force obligatoire en rapport avec la dégradation des sols.	Il fait la promotion de la participation égale des hommes et des femmes et reconnaît « le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement, et l'importance d'une pleine participation tant des hommes que des femmes à tous les niveaux aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. »
1995	La Déclaration et Programme d'action de Beijing	Elle établit le lien entre le genre, l'environnement et le développement durable. Le chapitre K attire l'attention sur la pauvreté des femmes et le besoin qu'ont les femmes de participer à la prise de décision au sujet de l'environnement à tous les niveaux, ainsi que sur l'intégration du genre dans toutes les politiques et tous les programmes relatifs au développement durable.	
2000	La Déclaration du Millénaire et les OMD	Elle comprend l'objectif de durabilité environnementale (mais ne fait pas le lien avec le genre).	Elle fait la promotion de l'égalité de genre, mais sans faire le lien avec l'environnement.

2005	Le Cadre d'action de Hyogo	Le premier cadre accepté à l'international sur la prévention des risques de catastrophes naturelles. Il définit des objectifs et priorités pour les politiques et au niveau national pour la prochaine décennie.	Il reconnaît qu'une perspective de genre devrait être intégrée dans toutes les politiques, tous les plans et tous les processus décisionnels de prévention des risques de catastrophes naturelles, y compris ceux associés à la variabilité existante du climat et au changement climatique à venir.
2007	La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)	Elle reconnaît les droits aux forêts et aux terres communautaires.	Elle définit les droits des minorités, mais avec une perspective de genre limitée.

(tiré de Raczek et. al. 2010)

4.1.2. La CCNUCC

Elle constitue le cadre global international traitant du changement climatique. Elle a fait l'objet d'un accord lors du Sommet de Rio en 1992. Elle a permis de reconnaître pour la première fois le rôle de la perturbation anthropique dans le système climatique et le besoin de traiter le problème des émissions de gaz carbonique. Bien qu'elle fasse référence à l'activité humaine, la CCNUCC se démarque d'autres conventions environnementales en ce sens qu'elle ne fait absolument aucune référence au genre en quelque point que ce soit. Il a été suggéré que l'absence de toute mention du genre dans la CCNUCC pourrait être due à la « perception d'un besoin de se focaliser sur les questions universelles et de ne pas détourner l'attention sur des aspects de genre, étant donné les ressources humaines limitées dans le cadre de la négociation et la crise dans laquelle l'ensemble du débat sur le protocole de Kyoto se trouvait à cette époque » (Skutsch 2002: 1).

Le protocole de Kyoto, convenu en 1997, n'a pas été meilleur dans la reconnaissance du genre, puisqu'il ne fait aucune référence explicite ni au genre ni aux femmes en quelque endroit du texte que ce soit, et stipule un éventail de mécanismes fondés sur le marché visant à traiter le changement climatique qui risquent d'accentuer les inégalités de genre existantes. La focalisation massive de ces mécanismes sur les technologies et sur l'économie créés en vertu du protocole de Kyoto n'a laissé que peu de place à l'examen des questions de justice sociale, d'égalité et de durabilité.

Ce n'est qu'en 2007 avec la création du **plan d'action de Bali** lors de la CdP 13 que des pistes ont enfin émergé en termes de questions de genre alors que des préoccupations grandissaient au sujet des impacts transversaux du changement climatique et de l'importance des inégalités sociales, y compris les inégalités de genre dans l'apparition des vulnérabilités. Depuis lors, les organisations de femmes de la société civile (OSC) ont eu plus d'opportunités de s'impliquer dans le processus de la CCNUCC, les gouvernements se sont davantage focalisés sur l'équité de genre, les femmes ont davantage participé et dirigé des actions lors des conférences de l'ONU sur le changement climatique et les CdP, et les gouvernements ont fourni des efforts concertés pour inclure les mots du genre dans les textes de négociations dans l'accord sur le changement climatique post 2012 qui viendra remplacer le protocole de Kyoto, alors arrivé à terme.³²

³² Observations faites par Women's Environment and Development Organization (WEDO), une organisation de femmes pour le développement et l'environnement basée aux États-Unis, sur <http://www.endpoverty2015.org/>.

L'aveuglement de genre de la CCNUCC a été le sujet de nombreux débats et d'actions de lobbying et de plaidoyer. Lors de la CdP 1 de la CCNUCC, qui s'est tenue à Berlin en 1995, le Forum international des femmes « Solidarity in the Greenhouse » a attiré 250 participants du monde entier.

Malheureusement, ce début prometteur a été suivi par plusieurs années de silence. Les discussions sont devenues bien plus technocratiques et se sont centrées sur le « marché », alors que les aspects sociaux étaient progressivement marginalisés. Ni les organisations de femmes, ni les services chargés du genre des agences de l'ONU n'ont participé aux conférences annuelles et le langage des CdP est devenu si abstrait que seules les personnes du milieu et les experts en climat à plein temps pouvaient suivre les négociations.

Lors de la CdP 14 à Poznan en 2008, le Secrétariat de la CCNUCC a finalement reconnu l'importance des questions de genre et a créé une nouvelle unité de genre pour intégrer les dimensions de genre dans les domaines du programme de la CCNUCC. Depuis lors, ceux qui plaident pour le genre ont collaboré avec la nouvelle unité genre pour soutenir l'inclusion d'un langage spécifique au genre dans les textes des conférences en étudiant les points d'entrée possibles et en faisant des recommandations sur la façon dont les documents pouvaient être rendus plus sensibles au genre. Ce travail de plaidoyer a progressivement fait son chemin, avec huit références au genre incluses dans le texte final de l'Accord de Cancún en 2010, même si aucune d'entre elles ne se trouvait dans la partie sur l'atténuation ou celle sur le financement, ces deux parties étant restées extrêmement aveugles au genre (voir encadré ci-dessous).

La lutte pour l'intégration du genre dans la CCNUCC continue, et l'urgence de l'intégration de considérations de genre dans l'atténuation et le financement du climat augmente alors que des fonds plus importants deviennent disponibles et que des projets pilotes qui définiront les règles de conception, de mise en œuvre et de surveillance à l'avenir sont en cours de déploiement.

L'intégration du genre dans la CCNUCC : histoire d'une réussite ?

Lors de la CdP 9 à Milan en 2003, trois organisations de femmes (LIFE, ENERGIA et WECF) ont allié leurs forces afin d'initier un processus qui a eu, lentement mais sûrement, pour résultat l'émergence du réseau GenderCC et le développement de la participation des organisations de femmes aux réunions de la CCNUCC. Leur stratégie comprenait entre autres les points suivants :

1. Comblent les lacunes dans les connaissances liées aux aspects genre du changement climatique (recherche et données désagrégées par sexe).
2. Inclure un plus grand nombre d'experts femmes et genre dans la prise de décision sur la politique relative au climat à tous les niveaux.
3. Intégrer des connaissances liées au genre dans l'élaboration des politiques, leur mise en œuvre et leur surveillance et dans les stratégies et supports de communication.

GenderCC a fait appel à diverses méthodes : stands d'information lors des conférences sur le climat, formations, ateliers et réunions quotidiennes destinées aux experts femmes et genre visant à débattre des stratégies, élaboration d'exposés de principes et de propositions et lobbying permanent auprès

des gouvernements et des délégués. La visibilité des questions de femmes et de genre a graduellement progressé de conférence en conférence depuis la CdP 9 de Milan en 2003. En 2009, GenderCC a demandé que « les organisations non gouvernementales de femmes et de genre » deviennent une « division », ce qui a été approuvé fin 2009 et a considérablement amélioré leurs opportunités d'influence et leur visibilité.

(Roehr 2009)

4.2. Atténuation ou adaptation

Le défi de la réponse au changement climatique est de taille considérable et pourrait être comparé à l'image suivante : tenter d'évacuer l'eau d'un bateau qui fuit tout en essayant de se détourner de la tempête. Le débat porte sur l'établissement des priorités : la réparation du bateau (l'adaptation) ou le contournement de la tempête (l'atténuation). En fait, ces deux missions doivent être menées de front et en synergie de manière sensible au genre, si l'on souhaite éviter la crise et traiter les impacts existants avant que les choses ne s'empirent (Ayers et Huq 2008). L'encadré ci-dessous fournit des définitions détaillées de deux termes, et les points 4.3 et 4.4 exposent des exposés plus approfondis quant aux démarches d'atténuation et d'adaptation.

Quelles sont en pratique les implications de l'atténuation et de l'adaptation ?

L'**atténuation** peut impliquer l'utilisation plus efficace des combustibles fossiles, la transition vers des sources d'énergies renouvelables, la réduction du taux de déforestation et de dégradation des sols, la mise en œuvre de pratiques agricoles plus durables et, enfin - une mesure souvent ignorée par les responsables politiques - la transformation des modèles de comportement et la réduction de la consommation de ressources, notamment dans les pays industrialisés.

L'**adaptation** implique toutes les activités qui visent à faire face aux effets du changement climatique et à développer la résilience à l'avenir. Elle peut comprendre un vaste ensemble d'activités, allant de projets d'infrastructure de grande taille, comme des murs de protection littoraux, des barrages et des systèmes d'irrigation, à des changements comportementaux et des changements de pratiques agricoles, comme des cultures alternées ou la culture d'espèces plus résistantes aux sécheresses, la souscription d'une assurance ou la découverte des moyens de subsistance moins sensibles à l'environnement naturel.

(Terry 2009)

Les liens entre l'atténuation et l'adaptation semblent ne pas avoir été pleinement reconnus dans les différents accords de financement et politiques. Ainsi, ces deux enjeux sont souvent abordés dans des contextes politiques et institutionnels différents (Tol 2005). Trop souvent, l'atténuation et l'adaptation sont considérées comme des priorités en compétition par les responsables politiques, les différents groupes d'intérêts n'étant pas en mesure de se mettre d'accord sur la proportion d'adaptation et d'atténuation appropriée (Cohen, Demeritt et al. 1998). Les sceptiques face au changement

climatique, qui se refusent à reconnaître que les émissions de gaz carbonique ont un quelconque rapport avec les régimes climatiques changeants, militent pour une focalisation sur l'adaptation permettant de rendre les pays plus résilients à ces régimes (Lomborg 2001), alors que des études économiques comme le rapport Stern mettent toute l'emphase sur le besoin d'investir immédiatement dans l'atténuation afin d'éviter l'aggravation des impacts et l'augmentation des coûts à l'avenir (Stern 2006).

Un autre travail de recherche plus orienté sur le développement et qui se focalise sur les besoins des femmes face au changement climatique a souligné l'urgence de l'adaptation si l'on souhaite constater un quelconque progrès en termes de développement social et économique, y compris l'atteinte des OMD dans les pays les plus vulnérables (Mitchell, Tanner et al. 2007). Il attire l'attention sur les découvertes du GIEC, selon lesquelles « même les efforts d'atténuation les plus sévères ne pourraient pas exclure d'autres impacts du changement climatique au cours des quelques décennies à venir, ce qui rend l'adaptation essentielle » (GIEC 2007 : 7).

Quoi qu'il en soit, l'atténuation et l'adaptation sont manifestement liées, notamment dans le cas de communautés pauvres des pays en développement du Sud qui font appel aux ressources naturelles à la fois pour leur approvisionnement en énergie et pour leurs besoins en développement et pour lesquelles le développement de la résilience face au changement climatique va de pair avec l'accès à l'énergie renouvelable.

4.3. L'atténuation

L'atténuation pourrait être l'élément le plus controversé de la politique relative au changement climatique. Le débat autour de la responsabilité des émissions ainsi que du compromis entre la réduction des émissions et le maintien de la croissance économique est très soutenu. Dans toutes les discussions sur l'atténuation, toutefois, il n'y a eu que de rares mentions des dimensions de genre et quelques tentatives de prise en compte des expériences ou besoins spécifiques des femmes et des hommes lors de l'élaboration de politiques d'atténuation.

Toutes les stratégies d'atténuation ont des implications en termes de relations de genre et ont des impacts différents sur les hommes et les femmes. Des travaux de recherche ont montré que les perceptions du changement climatique par les hommes et les femmes et les réponses qu'ils souhaitent y voir apporter sont différentes : les femmes ont tendance à avoir d'autres perceptions du risque et à être plus flexibles et volontaires en matière de changements comportementaux (Roehr et Hemmati 2008). Par exemple, il a été prouvé que les hommes et les femmes n'émettent pas des quantités identiques de GES et que les femmes et les hommes ne sont pas touchés à l'identique par les politiques qui visent à réduire les émissions (voir point 2.1.3). Quoi qu'il en soit, dans de nombreux cas, les femmes ne sont pas intégrées et impliquées dans les projets d'atténuation et, pire encore, sont activement exclues ou subordonnées par certains projets. Les travaux de recherche menés auprès des communautés indigènes Adivasi illustrent bien ce phénomène.

Les initiatives d'atténuation aveugles au genre privent les femmes Adivasi de leurs droits.

Les communautés indigènes Adivasi du Madhya Pradesh en Inde sont en lien direct avec les initiatives d'atténuation au travers de démarches, tels des projets forestiers ou le développement de sources d'énergie de remplacement. Pourtant, elles ne sont que rarement incluses dans la consultation précédant les projets ou leur mise en œuvre. Les femmes et parfois les enfants des communautés Adivasi ont été employés comme travailleurs saisonniers chargés de la plantation de graines dans la forêt, sans même qu'ils aient été informés de leur rôle dans un projet de stockage de carbone de plus grande envergure. De plus, des préoccupations sont nées du fait que certains projets d'atténuation, comme la sécurisation de forêts servant de pièges à carbone ou de projets à base d'énergies renouvelables, ont été établis sur les terres de populations indigènes sans leur consentement libre et éclairé préalable, notamment celui des femmes, comme cela a été le cas des fermes éoliennes de Maharashtra.

(Kelkar 2009)

Différentes stratégies et cadres d'atténuation ont été mis en place au niveau international comme national. Nous portons ici un regard de genre sur les stratégies les plus développées à ce jour, à savoir : les marchés du carbone, les mécanismes flexibles du protocole de Kyoto, notamment le Mécanisme pour un développement propre, les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), la REDD et d'autres solutions, notamment les biocarburants et la régulation démographique.

4.3.1. Les marchés du carbone

« Cette nouvelle économie du carbone [...] a des difficultés à englober les réalités écologiques et les réalités sociales locales, notamment en termes de perdants et de gagnants à l'échelle locale. Ce phénomène est dû en partie au fait que les marchés du carbone n'émergent pas spontanément ; ils sont créés par les institutions mondiales et nationales. Leur création peut impliquer le changement des droits de propriété, ce qui renverse souvent des régimes de droits de propriété et de gestion traditionnels établis de longue date [...] La capacité de la "nouvelle économie du carbone" à présenter de réels avantages en faveur du développement durable pourrait finalement se voir limitée par la nature du marché lui-même ».

(Brown et Corbera 2003: 2)

La principale réponse à l'atténuation a été la tarification des émissions de carbone, l'échange de leurs droits et la création d'un marché leur étant dédié. Cette réponse est née de l'entendement prédominant du changement climatique comme un sujet économique, en d'autres termes, ce qui a été qualifié d'« échec le plus grand du marché que le monde n'ait jamais connu » (Stern 2006). Faisant appel à une analyse coût-bénéfice, la réponse fondée sur le marché met un prix sur les émissions de gaz carbonique, leur conférant ainsi une valeur monétaire afin de trouver le moyen le plus efficace et le moins coûteux de les réduire et permettant aux pays et sociétés privées de les acheter et de les vendre comme s'il s'agissait de marchandises réelles. Plutôt que de faire la promotion d'un réel changement ou de se pencher sur les éventuelles causes sous-jacentes du changement climatique,

cette approche repose sur le marché, dans le but d'apporter la solution au problème en trouvant les moyens les moins coûteux et les plus « efficaces » de réduire les émissions et fournissant des aides économiques aux pays et sociétés privées pour qu'elles procèdent de la sorte.

L'utilisation du système de marché capitaliste pour nous sortir d'une situation qui a été créée par ce même système est considérée par beaucoup comme un moyen inefficace et à court terme. Comme le faisait remarquer Einstein : « On ne peut pas résoudre un problème avec le même type de pensée que celui qui l'a créé ». Ainsi, faire appel au marché pour résoudre un problème causé par le marché pourrait être précisément l'erreur que nous faisons actuellement (Roehr et al. 2008). Non seulement une réponse fondée sur le marché ne parvient pas à traiter les postulats sous-jacents du système économique qui a créé le changement climatique, il confère également plus de pouvoir aux institutions qui ont déjà tendance à dominer l'accès aux ressources et à les contrôler (Lohmann 2006).

La création d'un marché du carbone a été critiquée d'un point de vue éthique du fait qu'elle permet aux pays industrialisés de continuer à émettre comme avant en achetant des crédits aux pays pauvres. Pour beaucoup, les marchés du carbone sont considérés comme un moyen de maintenir le statu quo des structures de pouvoir actuelles, les pays industrialisés plus riches se voyant attribuer des droits qui leur permettent de poursuivre leur développement à forte intensité de carbone, pendant que les pays pauvres continuent d'être exclus du développement. Alors, les inégalités mondiales s'amplifient, les femmes pauvres étant souvent les plus perdantes dans ces négociations (Roehr 2007b).

Des questions fondamentales se posent également pour savoir qui a le pouvoir d'attribuer les droits aux « ressources communes » comme l'air pur et l'eau (voir également chapitre 3) et quels sont les facteurs sous-jacents qui empêchent certains pays, groupes ou personnes d'avoir un accès égal à ces droits. En pratique, les droits d'accès aux ressources naturelles semblent être détenus par ces groupes ou individus ayant le plus de pouvoir pour se les approprier et ayant le plus grand intérêt financier à procéder de la sorte (Hepburn 2007).

Les coûts genrés des marchés du carbone

Peu d'attention a été prêtée aux structures de pouvoir sous-jacentes qui confèrent à certaines institutions, pays ou groupes de personnes le contrôle sur des ressources, pendant que d'autres, en particulier les femmes, sont exclus des bénéfices. Les femmes ne bénéficient que rarement à égalité des mécanismes du marché pour les mêmes raisons que celles qui les excluent de la participation sur un pied d'égalité aux sociétés. Leur manque d'accès au capital, leur travail non reconnu et leurs participations non rémunérées au *Care*³³, leur manque de droits à la propriété, ainsi que les barrières structurelles, les normes sociales et culturelles qui les empêchent de participer à égalité à l'éducation, à la prise de décision et à la politique, tout cela fait qu'elles sont moins susceptibles de bénéficier de ces mécanismes de marché³⁴ (voir, à titre d'exemple, Elson et Pearson 1981, Esplen 2007, Folbre

³³ Ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

³⁴ Le site Internet de GenderCC présente de plus amples informations au sujet des aspects de genre des approches fondées sur le marché : <http://www.gendercc.net/policy/topics/flexible-mechanisms.html>.

2000, Lourdes 2003 et Kabeer 2008). L'exemple ci-dessous illustre en quoi ces inégalités affectent les différents contextes nationaux.

Des droits à la propriété inégaux affectent la participation des hommes et des femmes aux mécanismes de marché

Des travaux de recherche ont mis en évidence que dans la plupart des pays du Sud, il existe des écarts de genre significatifs, notamment en matière de propriété foncière. Au Cameroun, par exemple, bien que les femmes exécutent plus de 75 % des tâches agricoles, elles possèdent moins de 10 % de la terre. Au Brésil, les femmes possèdent 11 % de la terre, alors qu'au Pérou, elle en possède 13 %. Des disparités similaires ont été identifiées en Tanzanie, au Kenya, au Nigeria et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Cette inégalité est avérée en termes d'activités agricoles, mais pas seulement. Elle affecte également l'accès des femmes au logement, à la production alimentaire et aux activités socio-économiques, étant donné que la terre est une condition préalable à la participation à de nombreuses activités génératrices de revenus et à l'accès aux services financiers ou au crédit. Toutes ces inégalités ont un impact majeur sur les capacités des femmes à participer ou à bénéficier à égalité des mécanismes du marché, comme ceux présentés dans le protocole de Kyoto.

(Rossi et Lambrou 2008)

4.3.2. Les mécanismes flexibles du protocole de Kyoto

Le protocole de Kyoto détermine un certain nombre de mécanismes flexibles qui prévoient différentes formes de négoce d'émissions, que ce soit entre pays industrialisés participants, au travers de partenariats entre donateurs et « pays hôtes » ou entre pays développés et en développement. Ils comprennent le négoce d'émissions de gaz carbonique, la mise en œuvre commune de projets et le Mécanisme pour un développement propre.

Le Mécanisme pour un développement propre (MDP)

Le principe de fonctionnement du MDP est le suivant : les pays industrialisés du Nord peuvent atteindre leurs objectifs d'émission à moindre frais en investissant dans des technologies « propres » dans les pays en développement. En théorie, cela devrait créer une situation gagnant-gagnant, en réduisant les émissions mondiales et en injectant des fonds dans des projets de développement durable dans les pays en développement. En pratique, les résultats ne sont pas toujours aussi positifs, et il y a peu de preuves que cela ait réduit les émissions ou contribué au développement durable (Holm Olsen 2007: 61). Le concept même de MDP, qui permet aux pays du Nord de continuer à polluer en « payant leur dette » au pays du Sud, a également été remis en question sur la base de l'équité et de l'intégrité environnementale.

Alors que les projets du MDP qui pourrait contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes sont généralement des projets à plus petite échelle, comme ceux de micro-centrales hydroélectriques et de biomasse énergétique, de reboisement communautaire ou d'agrosylviculture, les procédures laborieuses de candidature et d'autorisation impliquent que ces

initiatives à petite échelle sont rarement viables (Lambrou et Piana 2006b). Il y a diverses raisons à cette méprise. Un des problèmes du MDP est qu'il est biaisé géographiquement. Alors que l'objectif du MDP est de subventionner des projets à base d'énergie propre dans le Sud, en réalité la plupart des moyens financiers parviennent à quelques pays plus développés qui ont la capacité de construire et de gérer des projets d'infrastructures de grande échelle. Une infime partie parvient aux pays dont les besoins sont les plus importants ou finance des projets soutenant des initiatives communautaires dont les femmes peuvent bénéficier à égalité. Une analyse de près de 6 000 projets du MDP qui avaient été approuvés début 2011 a montré qu'environ 80 % de l'ensemble des projets financés se trouvaient au Brésil, au Mexique, en Chine et en Inde alors que seulement 2,5 % étaient réalisés en Afrique (seuls 154 projets au total), offrant ainsi peu de soutien aux communautés les plus pauvres au sein desquelles les femmes peuvent souffrir le plus durement des impacts du changement climatique.³⁵

Il a également été prouvé que des projets MDP peuvent aggraver la pauvreté et les inégalités de genre en raison du fardeau qu'ils font reposer sur ceux qui n'ont ni droits ni régime fonciers dans le cas où les restrictions s'appliquent aux activités communautaires traditionnelles comme la pêche, les activités pastorales ou la chasse (Ravels 2008). Il existe tout de même des exemples de projets du MDP plus soucieux des questions de genre qui ont cherché des moyens de satisfaire les besoins des hommes comme des femmes et ont adopté une approche plus globale de l'adaptation et de l'atténuation en soutenant des projets qui ont de réels impacts sur la capacité des femmes à réduire leurs émissions de gaz carbonique tout en leur conférant une plus grande maîtrise de leur temps, en renforçant ainsi leur capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Un projet du MDP dans une zone rurale de l'Inde a servi d'exemple pour illustrer la façon dont des projets bien conçus et sensibles au genre peuvent autonomiser les femmes et fournir une énergie propre aux communautés rurales (voir encadré ci-dessous).

Le MDP et l'énergie pour les femmes en Inde

Le projet de biogaz du MDP de Bagepalli prévoyait la construction de « digesteurs à biogaz » dans des foyers ruraux qui pouvaient utiliser le fumier pour produire un combustible de cuisson propre. À l'aide d'un micro-financement provenant du MDP permettant l'achat de l'énergie propre à moindres frais, le programme a permis aux femmes de réduire le temps passé à collecter le bois combustible et mis fin aux problèmes de santé liés à la pollution intérieure causée par les fours de cuisson traditionnels.³⁶

4.3.3. Les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national

Alors que le protocole de Kyoto définit le cadre international portant sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et soutenant les pays dans leur démarche de réduction des émissions, des programmes appelés Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAANN) orientent les efforts d'atténuation à l'échelle nationale.

³⁵ www.climatefundsupdate.org

³⁶ <http://cdm.unfccc.int/Projects/DB/DNV-CUK1131002343.1/view>

Les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national

À l'origine, les MAANN, qui font partie intégrante de l'Accord de Copenhague de 2009, avaient été élaborées dans le cadre du pilier de l'atténuation du Plan d'action de Bali. Les MAANN font référence à un ensemble de politiques et d'actions visant à réduire les émissions de GES, chaque pays mettant en œuvre une « action appropriée au niveau national » basée sur l'équité en fonction de sa responsabilité dans les émissions et de ses capacités correspondantes.

(UNFPA et WEDO 2009)

Les MAANN constituent également un moyen pour les pays en développement d'être assistés et soutenus sous forme de financement, de technologies et de développement de capacités, afin qu'ils contribuent à la réduction de leurs émissions. Ainsi, on s'éloigne d'une approche exclusivement fondée sur le marché. Ces mesures mettent l'accent sur la responsabilité des pays industrialisés à *aider* les pays en développement à s'orienter vers des voies de développement à faible intensité de carbone. Comme dans le cas d'autres initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique, une profonde ambiguïté entoure la structure institutionnelle requise pour soutenir les MAANN, les moyens de mesure, de reddition de compte et de vérification de l'impact des actions et leur rapport avec d'autres projets visant la réduction des émissions de gaz carbonique, tels que ceux financés au moyen de mécanismes de marché du carbone. À ce jour, les MAANN ne présentent pas de lignes directrices claires ni d'indicateurs de genre. Il a néanmoins été suggéré que leur orientation devrait prendre la forme de mesures de transformation à long terme plus stratégiques. Celles-ci devraient fournir des opportunités d'intégration d'indicateurs plus sensibles au genre (UNFPA et WEDO 2009).

4.3.4. La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)

« La nouvelle mise en œuvre des politiques forestières fondées sur le marché marque le désengagement des politiques publiques de conservation forestière. Au lieu d'adopter une approche de gestion forestière communautaire intégrée, la nouvelle approche prévoit un paiement pour des services environnementaux et la création d'un marché pour ces services. Alors que les projets communautaires tenaient compte du genre et des droits des femmes, les nouvelles approches orientées marché sont bien plus commerciales et tendent à défavoriser les femmes qui ont moins d'argent, de terres et de pouvoir sur le marché ».

(Renseignements obtenus auprès de Simone Lovera, 2010)

Le cadre de la REDD a initialement été convenu lors de la CdP 13 en 1997 et faisait partie du plan d'action de Bali. Il comprend un ensemble de mécanismes qui visent à réduire la déforestation au travers d'aides financières incitatives en attribuant aux forêts une valeur monétaire basée sur leur capacité à piéger le carbone et donc à réduire les GES. La seconde phase du cadre, REDD+ inclut l'emprisonnement, qui implique le stockage ou le retrait de carbone de l'atmosphère via la

conservation des forêts ou la plantation de nouvelles forêts. La REDD permet aux gouvernements ou sociétés privées du Nord d'acheter des « contreparties de la fixation du carbone » (le droit de polluer) en payant les pays du Sud pour qu'ils ne détruisent pas leurs forêts. Le principe est de rétribuer des propriétaires de forêts du Sud en les payant pour leurs services environnementaux afin de les décourager à couper ces forêts et de prévenir ainsi l'émission du gaz carbonique piégé dans les forêts. Le paiement pour ce faire pourrait soit venir de fonds publics soit de marchés du carbone.

Des craintes ont été exprimées selon lesquelles les pays et projets dans lesquels la déforestation est déjà en cours pourraient avoir la priorité, tandis que l'on ne récompenserait pas les communautés qui ont travaillé et travaillent à la conservation et à la restauration de leurs forêts (Hall et Lovera 2009). Le processus en lui-même, qui consiste à traiter la forêt comme une marchandise plutôt que comme ressource communautaire, est également considéré par beaucoup comme intrinsèquement inéquitable. Les dimensions de genre ont été largement survolées dans de nombreuses politiques promues par la REDD. Il est également très préoccupant que les projets forestiers financés via la REDD puissent avoir des impacts nuisibles sur la biodiversité, les peuples indigènes et les communautés locales, en particulier les femmes, notamment lorsque les forêts sont incluses dans les marchés du carbone (Roehr 2007). Par exemple, de nombreuses femmes vivant dans ou à proximité des forêts peuvent avoir été dépendantes du libre accès aux ressources de la forêt comme moyens de subsistance et pour subvenir à leurs besoins et à ceux des membres de leur famille. Pourtant, on les décourage désormais à faire appel aux forêts de cette façon en raison de l'augmentation du contrôle de l'Etat sur ces ressources. Néanmoins, elles ne peuvent pas se permettre d'acheter des produits de substitution comme du fourrage pour les animaux, du combustible, des plantes médicinales ou des denrées alimentaires (Lovera 2008).

4.3.5. Autres approches

Outre les approches générales décrites ci-dessus, une multitude d'autres « rafistolages » face au changement climatique ont été proposés, comme l'utilisation de la géo-ingénierie et de nouvelles technologies, que ce soit pour altérer la composition des océans pour qu'ils absorbent le CO₂ de l'atmosphère ou pour envoyer des panaches de fluides sulfureux dans la stratosphère afin d'empêcher le rayonnement solaire de réchauffer davantage la planète.³⁷ Si l'on en croit de nombreuses critiques, ces propositions ne sont que de « fausses solutions » qui détournent l'attention du défi pressant de réduction des émissions et pourraient mener vers une fausse impression de sécurité qui réduit la pression d'une action immédiate. Il existe également un risque que, du fait de leur nature hautement scientifique et ne parvenant pas à prendre en compte l'environnement social au sens large dans lequel le changement climatique se situe, ces « fausses solutions » pourraient en fait avoir des effets nuisibles sur l'égalité de genre, comme le montrent les deux exemples ci-dessous des biocarburants et de la politique de régulation démographique.

³⁷ La géo-ingénierie est le terme utilisé pour décrire les efforts humains délibérés visant à altérer le climat de la planète afin de compenser les effets du réchauffement climatique dus aux GES.

Les biocarburants

Des preuves convaincantes ont été apportées et mettent en évidence que les politiques relatives aux biocarburants pourraient constituer l'une des principales causes de la crise alimentaire mondiale. Il a été démontré que ces carburants, issus de la biomasse, et souvent décrits comme une alternative écologique aux combustibles fossiles, ont un impact bien plus nuisible sur l'environnement que prévu à cause de l'utilisation massive d'engrais et de pesticides. La principale préoccupation quant aux biocarburants, néanmoins, est l'« acquisition massive de terres » et la déforestation qui en résulte, vu que les subventions gouvernementales incitent les grandes entreprises privées à créer des plantations de monocultures de biocarburants (Rossi et Lambrou 2008). Non contentes de s'emparer des terres agricoles à fort rendement, elles forcent souvent la population locale à quitter ses terres, la privant de sa principale forme de génération de revenus et de ses droits humains fondamentaux à l'alimentation.

Le processus d'acquisition massive de terres pose également des problèmes de genre, vu le manque de droits à la terre des femmes qui les rend particulièrement vulnérables au déplacement. Simone Lovera, directrice exécutive au sein de la Coalition mondiale des forêts, explique ce qui suit : « alors que les intérêts des entreprises privées continuent d'entraîner la faim et la pauvreté, les responsables politiques semblent réticents à reconnaître que les biocarburants ne sont pas la solution au changement climatique et que ce qui est réellement requis est une réduction de la consommation de combustibles et un effort dans la recherche de solutions de remplacement comme l'investissement dans le transport public et dans les réseaux ferroviaires économes en carburant au lieu d'acquérir massivement les terres de pauvres ».

(Renseignements obtenus auprès de Simone Lovera, 2010)

Les politiques de régulation démographique

Les argumentations en faveur de politiques d'une régulation démographique plus stricte comme moyen d'atténuation des émissions de gaz carbonique à l'avenir sont souvent mises en relation avec le débat sur les enjeux agricoles liés à l'alimentation de la population grandissante. La population est considérée comme un facteur crucial influençant l'impact humain sur l'environnement. Il est argumenté que la surpopulation, en particulier dans le Sud où les taux de fertilité restent élevés, est incompatible avec les objectifs de réduction des émissions mondiales. De ce fait, dans certains cas, la régulation démographique a été recommandée comme stratégie de limitation des émissions à venir ainsi que de réduction des pressions d'adaptation en évitant la surpopulation dans des régions où les problèmes de rareté de l'eau douce, de terres arables et de ressources alimentaires se posent déjà.³⁸

S'il est clair que la surpopulation a des impacts environnementaux négatifs, en particulier dans les pays en développement où les ressources naturelles sont déjà sous tension, il est important que toutes les politiques démographiques soient placées dans un contexte plus large d'autonomisation des femmes et de développement socioéconomique global plutôt qu'elles envisagent de placer les femmes comme cibles de la régulation démographique. Par exemple, il est essentiel que les

³⁸ Voir les recommandations de l'Optimum Population Trust sur <http://populationmatters.org/>.

discussions autour de ces politiques ne fassent pas abstraction du besoin de services de santé reproductive plus étendus dans les pays en développement (Hartmann 1995).

4.4. L'adaptation

L'adaptation, c'est-à-dire les activités requises pour faire face au changement climatique, est souvent donnée pour synonyme de développement durable de qualité. Dans de nombreux pays du Sud, une adaptation efficace et le développement durable sont étroitement liés, ainsi que la reconnaissance du besoin de s'assurer que les préoccupations liées au changement climatique sont intégrées dans des processus de planification et d'aide au développement nationaux (Stern 2006). Comme pour l'atténuation, il existe des cadres mondialement reconnus qui traitent de l'adaptation, le plus connu étant le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Toutefois, malgré la pertinence manifeste directe de l'adaptation pour les femmes et les hommes, ces cadres ne sont que rarement le reflet de leurs besoins ou de leurs connaissances. De même, on suppose souvent que les politiques d'adaptation sont neutres au genre. Pourtant, l'accès limité des femmes aux ressources, aux droits fonciers, aux informations, à la mobilité, aux technologies et au pouvoir décisionnel au foyer ou au sein de la communauté réduit leur capacité à influencer, à participer ou à bénéficier des programmes ou politiques d'adaptation.

4.4.1. Les plans nationaux d'adaptation au changement climatique

À l'heure actuelle, les PNACC constituent le principal cadre traitant de l'adaptation. Ils ont été convenus lors de la CdP 7 au Maroc, en 2001, en reconnaissant que les pays du Sud avaient besoin d'une aide et d'un soutien financier pour développer des plans portant sur les impacts négatifs du changement climatique.

Les plans nationaux d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Les PNACC fournissent aux Pays les moins avancés (PMA) un moyen de hiérarchiser leurs activités d'adaptation par ordre de priorité en se concentrant sur les besoins les plus urgents et immédiats qui pourraient entraîner une vulnérabilité plus prononcée ou des coûts plus importants s'ils n'étaient pas traités.³⁹ Ils sont conçus pour agir tel un cadre stratégique pour le gouvernement, la société civile et les donateurs afin qu'ils collaborent en vue de réduire la vulnérabilité dans des secteurs et des sous-régions sensibles au climat en établissant les priorités parmi les activités visant des développements résilients face au climat et à faible intensité de carbone.

(Site Internet de la CCNUCC)⁴⁰

L'adaptation offre la possibilité de traiter les impacts négatifs du changement climatique et d'accroître les capacités à faire face des femmes, présentement et à l'avenir. Pourtant, des politiques d'adaptation inappropriées risquent également d'accentuer les inégalités de genre. Les PNACC ont tendance à cibler les priorités à un niveau national. Ainsi, les problèmes et les risques de vulnérabilité

³⁹ En septembre 2009, 43 des 49 PMA avaient soumis des PNACC au Secrétariat de la CCNUCC.

⁴⁰ http://unfccc.int/national_reports/napa/items/2719.php

communautaires sont ignorés. Des travaux de recherche ont montré que lorsque des initiatives nationales ne prennent pas en compte les priorités, les pratiques et les besoins locaux, les PNACC peuvent en fait nuire aux groupes locaux ou indigènes, par exemple, en donnant la priorité aux besoins nationaux, plaçant ainsi ceux de la communauté au second plan (Vincent, Wanjiru et al. 2010).

Le chapitre 5 étudie en quoi des politiques d'adaptation plus progressives pourraient ressembler, en se basant sur des exemples de bonnes pratiques innovantes, qui émergent déjà à l'échelle locale, à partir desquelles des leçons peuvent être tirées et qui peuvent être reproduites à plus grande échelle pour créer une approche facteur de changement plus sensible au genre face au changement climatique, à l'échelle nationale et internationale.

4.5. Financement du climat et genre

« Il ne peut exister d'accord juste et équitable sur le climat sans une compréhension globale approfondie du financement du climat. Et cette compréhension ne peut être juste, équitable et approfondie que si elle intègre la sensibilité au genre et si elle s'efforce de trouver des solutions de financement équitable du climat en termes de genre ».

(Schalatek 2009 : 8)

Tout accord mondial équitable portant sur le changement climatique comporte des questions-clés : qui doit financer les coûts du changement climatique ? Comment allouer ces fonds ? Ces questions ont dominé les récentes négociations sur le climat. Ces dernières années, les fonds s'attaquant au changement climatique ont véritablement proliféré, qu'il s'agisse de fonds nationaux ou bilatéraux, voire multilatéraux gérés par l'ONU, la Banque mondiale ou des banques multilatérales de développement (BMD). Actuellement, il n'existe pas moins de 24 fonds différents établis pour fournir des financements dédiés à différents aspects du changement climatique, qu'il s'agisse de l'atténuation, des technologies, de l'adaptation ou du reboisement. Certains sont gérés par l'ONU, d'autres par la Banque mondiale, d'autres encore par des donateurs multilatéraux ou bilatéraux.

Pourtant, l'inégalité de genre a plutôt été passée sous silence lors de la création et de la gestion de ces mécanismes de financement. Peu d'attention a été prêtée au fait que les impacts du changement climatique sont différenciés selon le genre et que les fonds qui répondent à ces impacts doivent donc également prendre en compte ces différences dans leurs conception, mise en œuvre et surveillance. Le Plan d'action de Bali définit un ensemble de principes normatifs qui établissent que le financement du changement climatique doit être « adéquat, durable, prévisible, [et] nouveau », mais les nombreux fonds qui ont vu le jour ces dernières années n'ont pas toujours pris en compte ces principes (Schalatek et Bird 2010).

La plupart des financements ayant trait au changement climatique se focalisent sur des initiatives d'atténuation du changement climatique à grande échelle, centrées sur les technologies et fondées sur le marché, qui visent une croissance sobre en carbone et ne s'attaquent pas vraiment aux inégalités de genre. Ces financements, dans l'ensemble, ne cherchent pas non plus à inclure davantage les femmes et la population locale dans les décisions appropriées à leurs situations, comme des projets de plus petite envergure en matière d'énergie issue de la biomasse ou de

reboisement communautaire, qui s'attaqueraient à la fois à la réduction de la pauvreté et à la réduction des GES (Lambrou et Piana 2006b). De plus, ces nouveaux fonds ne sont pas parvenus à se montrer soucieux du genre du fait de leur focalisation importante sur l'atténuation plutôt que sur l'adaptation. Il a récemment été prouvé qu'en 2011, seulement 13 % de l'ensemble du financement lié au climat étaient consacrés à l'adaptation, la majorité étant versée à des programmes d'atténuation à grande échelle dans lesquels ne figure aucune considération de genre.⁴¹

4.5.1. Les principales sources de financement pour le climat

Le fonds de l'ONU

Il existe quatre principaux fonds pour le climat au sein de l'ONU, dont trois sont mis en œuvre par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et un, le Fonds pour l'adaptation, est directement issu du protocole de Kyoto. Des difficultés ont été rencontrées : les donateurs ont tardé à honorer les engagements qu'ils avaient pris en raison d'un supposé manque de mécanismes adéquats et de redevabilité dans les pays en développement pour la perception et le décaissement de l'argent. L'efficacité du financement du FEM ainsi que le manque de sensibilité au genre ou d'objectif spécifique au genre ont également posé question (Schalatek 2009).

Le passage en revue de 36 projets liés au climat soutenus par le FEM entre 2003 et 2006 a montré que seuls *quatre* d'entre eux incluaient une sorte d'action intégrant le genre et seulement *un projet* comportait une analyse de genre ainsi qu'une surveillance et une évaluation sensibles au genre. Les projets incluant une forme d'intégration du genre avaient tendance à être centrés sur les problèmes domestiques ayant trait à l'énergie issue de la biomasse et aux fours de cuisson, bien qu'un projet d'électrification rurale autonome au Nicaragua incluait des services de développement d'entreprises au profit de groupements de femmes entrepreneures en milieu rural, et un autre, au Mali, était consacré à l'accès universel à l'énergie, en adoptant une approche plus soucieuse du genre, comme décrit ci-dessous.

Un exemple de programme sensible au genre financé par le FEM

Le Projet énergie domestique et accès aux services de base en milieu rural au Mali visait à développer l'accès des ménages à faibles revenus aux services énergétiques de base, en s'attaquant à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'atténuation du changement climatique en se concentrant sur les énergies renouvelables. Reconnaissant que les femmes constituaient les principales actrices de la production de bois combustible et étaient les principales bénéficiaires de l'électrification rurale, le projet s'est basé sur des évaluations sociales, y compris des analyses de genre et la consultation de femmes et d'hommes lors de la phase préparatoire. Bien que le plan était principalement centré sur les femmes en qualité de bénéficiaires, il incluait également une focalisation sur les initiatives des femmes liées à l'électrification comme la transformation de produits agricoles, en collaboration avec des établissements de microcrédit.

(FEM 2008)

⁴¹ www.climatefundsupdate.org

Les fonds de la Banque mondiale

Les Fonds d'investissement climatiques (FIC) offrent un moyen de financer un développement sobre en carbone et résilient face au climat au travers d'une variété de subventions, mais également de prêts plus controversés. Financés par le biais de contributions de donateurs bilatéraux et pensés pour être étroitement coordonnés avec les efforts bilatéraux et multilatéraux existants, notamment le FEM et le Fond d'adaptation, les FIC sont sensés s'ajouter à l'aide publique au développement (APD), bien que l'on craigne que les donateurs bilatéraux détournent des fonds de développement existants par ces nouveaux canaux (Schalatek 2009).

Des craintes ont été exprimées au sujet de la structure verticale impulsée par les donateurs des FIC, dans laquelle les pays du Sud, la société civile, les organisations à la base et les communautés locales ne peuvent s'exprimer que de manière limitée. Des critiques ont également été émises concernant leur manque de transparence dans la prise de décision et l'absence de toute sensibilité au genre (Rooke 2008). De manière générale, les femmes n'ont que très peu participé à leur conception. C'est en partie pour cette raison que les FIC ne sont pas parvenus à cibler les femmes dans leurs projets d'adaptation ou d'atténuation, bien qu'il soit prouvé que les femmes sont souvent en ligne de front en matière d'impacts du changement climatique (Mitchell, Tanner et al. 2007; Peralta 2008).

Le Fonds vert pour le climat

« Un nouveau fonds en faveur du climat mondial doit présenter une gouvernance juste et équitable. Il doit être transparent. En outre, il doit conférer aux communautés touchées par le changement climatique le pouvoir décisionnel. »

(Oxfam 2011 : 1)

Un nouveau « Fonds vert pour le climat » a été convenu lors de la CdP 16 en 2010. Ce fonds est doté d'un bureau dans lequel la représentation des pays en développement et développés équilibrée. Il a pour objectif d'agir tel un catalyseur afin de stimuler davantage les financements publics et privés en faveur du changement climatique. Il est proposé que 30 milliards de dollars supplémentaires soient fournis durant la période de 2010 à 2012, pour lever pas moins de 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020. La création d'un Fonds vert pour le climat unique marque une étape décisive dans la simplification de la structure actuelle du financement du climat, mais des efforts doivent encore être fournis pour s'assurer que le fonds est attentif au genre.

4.6. Comment aller de l'avant dans la création de processus nationaux et internationaux plus sensibles au genre ?

Le point précédent a fait état des structures internationale et nationale actuelles traitant du changement climatique, en mettant en exergue la séparation entre, d'une part les solutions « du haut vers le bas » actuelles, qui favorisent les pays et personnes riches en se focalisant sur le marché et d'autres aides financières et, d'autre part, les personnes qui souffrent le plus du changement climatique. Il met en avant l'aveuglement de genre des politiques, des cadres et des institutions nationaux et internationaux qui ont dominé le théâtre du changement climatique mondial à ce jour. Le présent point propose des recommandations concrètes afin de permettre une architecture du changement climatique plus sensible au genre. Dans certains cas, nous appelons à repenser

radicalement les stratégies actuelles, comme l'utilisation de marchés du carbone. Dans d'autres cas, nous exposons les changements requis au sein des institutions, processus et politiques existants.

4.6.1. Mettre en lumière les politiques et processus liés au changement climatique aveugles au genre

Comme nous l'avons constaté, les institutions mondiales centrées sur le changement climatique commencent à aborder le genre, mais il s'agit trop souvent d'un « ajout » aux processus et décisions existants. Au vu de la relative récente apparition du problème du changement climatique en termes d'enjeux de développement, une opportunité unique s'offre désormais à nous : nous devons nous assurer que les débats et réponses au changement climatique soient sensibles au genre et placent les populations au centre dès le commencement, lors de la conception et de la mise en place de nouvelles institutions et politiques et de nouveaux mécanismes de financement.

Pour parvenir à des politiques et processus sensibles au genre, il est important de reconnaître les niveaux auxquels apparaissent les structures, processus et suppositions tendant à favoriser les hommes et/ou les pays développés du « Nord ». Des audits sociaux et de genre peuvent être utilisés pour les révéler en évaluant la mesure dans laquelle les institutions et structures chargées du changement climatique sont aveugles au genre. Cela vaut également pour le financement du changement climatique. Par exemple, un audit de genre peut évaluer si les ressources sont accessibles de manière égale à toutes les parties prenantes, hommes comme femmes, et si elles répondent aux besoins des femmes comme des hommes et leur profitent à égalité.

Des exemples d'audits existent d'ores et déjà, comme ceux menés par Energia (voir encadré ci-dessous) dans lesquels l'audit de genre a été utilisé pour surveiller les politiques de développement à faible intensité de carbone, mesurer le niveau de sensibilité au genre à grande échelle et les effets de ces politiques sur les femmes et les hommes à petite échelle (Parikh et Sangeeta 2009).

Évaluation de genre des politiques énergétiques

Le réseau international sur le genre et énergie durable, Energia, a réalisé des audits de genre au Botswana, au Kenya, au Sénégal et en Inde, qui ont permis d'élaborer un modèle pour les audits de genre d'autres politiques relatives au développement à faible intensité de carbone, à l'atténuation et à l'adaptation. Contrairement aux audits de genre d'organisations, les audits de politiques comprennent une analyse de la façon dont le genre est intégré dans le contenu et la stratégie des politiques (en l'occurrence, dans le secteur énergétique) et l'impact qu'ils ont sur les relations de genre en termes de réponses aux besoins pratiques et stratégiques des femmes au sein d'un cadre alliant genre, énergie et pauvreté.

Les audits font appel à une méthodologie innovante qui associe une analyse macroéconomique de la politique énergétique, qui évalue le degré de prise en compte du genre et des besoins des femmes dans l'investissement et les importations à l'échelle nationale, une analyse méso-économique de la façon dont l'investissement est dépensé et une analyse participative micro-économique de la façon dont les bénéficiaires et parties prenantes sont touchées (voir chapitre 5 pour de plus amples

informations sur les approches participatives). Ainsi, une analyse approfondie de la planification énergétique et des budgets est réalisée. Les audits concourent également à renforcer la capacité institutionnelle des ministères à mettre en œuvre des stratégies intégrant le genre et à mettre en lumière les liens entre le genre, l'énergie et les objectifs nationaux de réduction de la pauvreté (Mbuti, Odongo et al. 2007 ; Parikh et Sangeeta 2009).⁴²

4.6.2. Transformer les institutions dédiées au changement climatique

Pour que la transformation ait lieu, l'engagement politique pour l'égalité de genre est requis aux plus hauts niveaux des institutions internationales telles que la CCNUCC et la Banque mondiale et des fonds multilatéraux et bilatéraux qui dominent actuellement l'architecture du financement du climat mondial, en descendant jusqu'au niveau des organisations communautaires impliquées dans la mise en œuvre des interventions locales. Pour ce faire, il est essentiel que la sensibilité et la compréhension du genre en matière de changement climatique soient améliorées au travers de preuves et de données plus solides et plus claires expliquant en quoi le genre compte, d'une formation systématique au genre au sein de toutes les institutions pertinentes, de l'introduction d'indicateurs de genre clairs dans la surveillance et l'évaluation de toutes les politiques d'adaptation et d'atténuation et de mises en œuvre de budgets sensibles au genre (BSG). La BSG consiste en :

« Une planification, une programmation et une budgétisation concourant à la progression de l'égalité de genre et à l'accomplissement des droits de femmes. Elle implique l'identification des interventions requises afin de s'attaquer aux disparités de genre dans les politiques, planifications et budgets publics sectoriels et locaux, et en est l'expression. La BSG vise également à analyser [sic] les impacts différenciés de genre des politiques fiscales, de l'allocation des ressources nationales et de l'aide publique au développement ».

(Site Internet d'ONU Femmes sur la BSG⁴³ ; voir également Balmori 2003)

Il est également fondamental de s'assurer que toutes les institutions et tous les processus adoptent une approche basée sur les droits humains. Bien qu'aucun des instruments sur les droits humains internationaux présentés dans le chapitre 2 (y compris la CEDEF et la Déclaration universelle des droits de l'homme) ne protège explicitement les droits des femmes dans le contexte du changement climatique, nombre d'entre eux reconnaissent et font la promotion du rôle pivot des femmes dans le développement durable. Ainsi, ils peuvent fournir un cadre normatif pour intégrer le genre dans l'architecture internationale et les processus de gouvernance du changement climatique, notamment ceux liés à la convention-clé que représente la CCNUCC (voir point 4.1.2). Adopter une approche plus fondée sur les droits, qui reconnaît les liens déjà établis entre le genre et l'environnement, serait un pas décisif dans l'intégration des principes-clés qui autonomisent les femmes face au changement climatique (PNUD 2009 ; Raczek et al. 2010).

⁴² Vous trouverez de plus amples informations au sujet des audits de genre d'Energia sur <http://www.energia.org/knowledge-centre/gender-audit-reports/>.

⁴³ www.gender-budgets.org

4.6.3. Trouver des alternatives aux politiques fondées sur le marché

Le point 4.3.1 souligne l'approche dominante fondée sur le marché visant à maîtriser le changement climatique, tout en identifiant les façons dont ces processus marginalisent les pays en développement et sont aveugles au genre dans leur conception et leur mise en œuvre.

La question essentielle de savoir si cette approche est la bonne nécessite un sérieux débat. L'utilisation du marché et des mécanismes fondés sur le marché, comme le négoce du carbone, pour résoudre un problème dont beaucoup considéreraient que les marchés et le capitalisme mondial sont à l'origine, est très controversée. Il en va de même pour les graves implications en termes d'égalité de genre, au vu des preuves limpides selon lesquelles les marchés profitent rarement aux femmes et aux hommes à égalité (Roehr et al. 2008). Nous pensons qu'une approche plus holistique et pragmatique est requise. Celle-ci doit se baser sur les problèmes de dignité humaine, en améliorant l'accès aux énergies renouvelables propres pour tous, y compris les plus pauvres, en augmentant la résilience face aux événements météorologiques extrêmes et en permettant aux sociétés de mieux gérer les risques climatiques (Prins, Galiana et al. 2010). Le chapitre 5 donne des exemples de pratiques d'atténuation plus durables pour l'environnement, qui respectent la culture locale et les normes de genre et, dans certains cas, s'attaquent aux inégalités de genre.

Si les approches fondées sur le marché continuent de dominer la stratégie d'atténuation, il est essentiel que des mesures soient prises pour s'assurer qu'elles bénéficient à égalité aux femmes comme aux hommes et n'excluent pas ni ne défavorisent davantage les femmes.

4.6.4. Changer de comportement et de mode de consommation

« Le succès découle du changement des comportements et de la transformation de l'opinion publique. Les individus, en tant que citoyens et consommateurs, détermineront l'avenir de la planète. Bien qu'un nombre grandissant de personnes disposent d'une connaissance du changement climatique et pensent que l'action est nécessaire, trop rares sont ceux qui en font une priorité et trop nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à agir lorsqu'ils en ont l'opportunité. Ainsi, le principal défi consiste à changer les comportements et les institutions, notamment dans les pays à revenus élevés. Les changements des politiques publiques, qu'elles soient locales, régionales, nationales ou internationales, sont nécessaires pour rendre l'action privée et civique plus aisée et plus attrayante ».

(Banque mondiale 2010b : xxi)

Le *Rapport sur le développement dans le monde* considère le changement comportemental comme l'un des plus grands défis dans la lutte contre le changement climatique, mais ne semble pas reconnaître les dimensions de genre ou l'importance de la prise en compte des différenciations de genre en termes de modes de consommation et de comportement (Banque mondiale 2010b).

Le transport est un domaine où il semble évident qu'une approche sensible au genre faisant appel à l'implication et à la participation active des femmes peut entraîner des changements sur le long terme, couronnés d'un plus grand succès (Spitzner 2007 ; OCDE 2008). La recherche montre que des facteurs économiques, sociaux et culturels restreignent la mobilité des femmes. De plus, elles sont

plus susceptibles d'utiliser les transports en commun ou, dans le cas de nombreux pays pauvres ruraux du Sud, de marcher (Dankelman 2010). Pourtant, à ce jour, les efforts en direction de l'intégration des dimensions de genre dans les réponses politiques nationales ayant trait au transport ont été limités.

Des approches plus sensibles au genre tenant compte de différentes formes d'utilisation des transports et impliquant les femmes comme les hommes dans la prise de décision ayant trait à la politique du transport auraient pour résultat non seulement des systèmes de transport plus durables et accessibles, mais également la réduction des émissions sur le long terme (Johnsson-Latham 2010). Un exemple indonésien est exposé ci-dessous : il s'agit d'une approche sensible au genre de la politique relative au transport qui entraîne des résultats plus efficaces.

L'égalité de genre dans les modes de transport : exemple indonésien

Une approche sensible au genre a été développée dans un projet soutenu par la banque de développement allemande KfW pour la promotion du transport régional aux alentours de Djakarta. Ce projet énonçait la façon dont les politiques de transport urbain peuvent renforcer les inégalités de genre et cherchait des moyens permettant à ces politiques de promouvoir un changement positif en direction des femmes. En procédant à une évaluation de l'impact de genre, il a mis en évidence le fait que le développement urbain est loin d'être neutre en termes de genre et que les politiques de modernisation reposaient souvent sur des perspectives et des intérêts masculins.

L'étude a mis en évidence un fort parti pris en faveur du transport privé motorisé, dont les femmes sont souvent exclues du fait de leur statut économique inférieur, et une omission de la structure de transports publics locale et régionale dont bénéficieraient les femmes et les hommes à égalité. En conséquence, les femmes perdaient leur temps à voyager entre les banlieues et le centre-ville dans des transports publics inadaptés, non respectueux de l'environnement et souvent dangereux, peinant à concilier leur double responsabilité : gagner leur vie et prendre soin de la famille. L'investissement dans le réseau urbain ferroviaire léger a eu des impacts positifs sur le genre et le climat en reliant les zones résidentielles périphériques, où se déroulent les travaux ménagers, au centre-ville, rendant plus aisé pour les femmes comme les hommes des alentours de Djakarta d'accroître leur mobilité sans augmenter leurs émissions de gaz carbonique.

(Spitzner 2007)

4.6.5. Développer des politiques d'adaptation sensibles au genre

Comme mentionné précédemment, les politiques d'adaptation doivent bien mieux refléter et traiter les intérêts spécifiques des femmes et des hommes, notamment ceux dont les moyens de subsistance sont directement touchés par le changement climatique. Elles doivent à la fois reconnaître en quoi la distribution inéquitable des droits, des ressources et du pouvoir limite la capacité de nombreuses femmes à agir face au changement climatique et remettre en question les normes de genre et les déséquilibres de pouvoir afin d'améliorer la résilience des populations. À ce jour, rares sont les

stratégies d'adaptation qui ont connu un succès dans ces trois domaines, mais CARE International travaille au développement d'une méthodologie pour y parvenir.

Des approches transformatrices de l'adaptation : CARE International

Huit recommandations-clés :

1. Faire reposer les politiques d'adaptation sur une analyse détaillée, participative et sensible au genre de la vulnérabilité face au changement climatique.
2. Reconnaître les disparités de vulnérabilité au sein des pays, communautés et foyers afin de cibler des stratégies d'adaptation en conséquence.
3. Développer les connaissances et les capacités existantes des hommes, des femmes, des filles et des garçons.
4. Autonomiser les femmes et les filles vulnérables afin qu'elles développent leur propre capacité d'adaptation.
5. Planifier et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation en faisant participer les femmes comme les hommes, y compris les plus vulnérables au sein de la communauté.
6. Promouvoir des politiques et programmes aux échelles locale, nationale et internationale qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des hommes pauvres.
7. Aider les femmes et les hommes à accéder aux ressources, droits et opportunités dont ils ont besoin pour s'adapter
8. Promouvoir l'égalité de genre en tant qu'objectif à long terme.

(CARE International 2010)

4.6.6. Faire le lien entre atténuation et adaptation

S'il est essentiel de reconnaître et traiter les dimensions de genre particulières de l'atténuation et de l'adaptation, le besoin de reconnaissance et de renforcement des corrélations entre ces deux stratégies est également urgent. Des politiques plus synchronisées d'atténuation et d'adaptation sont nécessaires pour refléter les besoins en sources d'énergie et en capacité d'adaptation au changement climatique des femmes et des hommes pauvres du Sud. Une meilleure harmonisation entre l'atténuation et l'adaptation est également cruciale pour s'assurer que les efforts d'atténuation et de réduction des émissions de gaz carbonique sont compatibles avec les efforts d'accession à la justice de genre et permettre d'autres avancées, comme l'autonomisation économique des femmes (Rossi et Lambrou 2008 ; GIZ 2010b).⁴⁴

⁴⁴ Disponible sur <http://www.gtz.de/de/dokumente/gtz2010-en-climate-change-and-gender.pdf>.

4.6.7. Faire des femmes des partenaires égaux dans la prise de décision des réponses au changement climatique

« Le processus de changement climatique international ne sera pas en mesure d'acquiescer une véritable légitimité mondiale ou une pertinence à moins qu'il n'adopte des principes d'équité de genre à toutes les étapes du processus, depuis la recherche scientifique, en passant par l'analyse, l'élaboration des calendriers, la négociation, la prise de décision, la mise en œuvre de régimes, jusqu'à un développement plus approfondi et une évaluation ».

(Dennison 2003 : 1)

Dans une large mesure, l'aveuglement de genre des institutions et processus est lié au manque de parité de genre dans la prise de décision ou au manque de capacité des femmes à s'impliquer pleinement en raison de responsabilités de *Care*⁴⁵ non rémunérées ou de groupes existants chargés de la prise de décision empreints de préjugés masculins (voir Brody 2009). Pour que les politiques relatives au changement climatique deviennent équitables et efficaces, il est donc essentiel de promouvoir la participation significative des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux : de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Ce n'est qu'en impliquant les femmes à égalité avec les hommes que des réponses parviendront à refléter les réalités locales, à satisfaire les besoins propres aux femmes et à tirer parti de leurs connaissances, compétences et capacités particulières. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que les femmes représentent automatiquement les préoccupations des plus pauvres et des plus exclus, l'inclusion des femmes et l'obtention d'un meilleur équilibre de genre dans les négociations à tous les niveaux représenteraient un bon début (Brody et al. 2008).

Toutefois, pour y parvenir et pour que les femmes soient en mesure de participer de manière significative et efficace à tous les niveaux décisionnels, il est nécessaire de développer la capacité des femmes au travers de la défense de la cause et de la formation au leadership pour développer leurs compétences et leur assurance afin que leur voix soit entendue (Dennison 2003). Cela implique des étapes simples, comme l'amélioration de l'information à l'attention des femmes sur le changement climatique et leur sensibilisation à leurs droits ainsi qu'aux lois, aux politiques, aux institutions et aux structures qui régissent leur vie. Cela implique également la création d'un environnement plus habilitant, pour que les femmes s'engagent dans les processus décisionnels, au travers de changements politiques, légaux, économiques et culturels qui leur donnent un meilleur contrôle des ressources et du pouvoir décisionnel afin de renforcer leur capacité à s'élever et à s'assurer que leurs voix soient entendues dans l'élaboration de réponses face au changement climatique (CARE 2010). L'exemple présenté ci-dessous montre comment le leadership des femmes est développé dans le contexte du changement climatique au Sénégal.

⁴⁵ Ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

Impliquer les femmes en qualité de leaders du changement climatique à l'échelle nationale au Sénégal

Au Sénégal, un Comité national sur les Changements climatiques (COMNAC) a été mis sur pied par la Direction de l'Environnement et emploie des femmes à des postes d'encadrement. Il joue un rôle important en contribuant à l'intégration du genre dans les politiques nationales relatives au changement climatique, en donnant un exemple positif d'une équipe menée par des femmes qui peut promouvoir l'autonomisation, l'inclusion et le développement des capacités des femmes dans tout le pays pour l'adaptation au changement climatique. Lors de la préparation du PNACC national, les femmes ont participé aux consultations publiques organisées dans chaque région afin de collecter des informations sur des solutions d'adaptation à l'échelle locale, car il a été reconnu que le savoir indigène est important pour l'obtention de résultats durables.

(Otzelberger 2011 : 24)

Il est également important de soutenir le leadership des femmes parlementaires et des femmes décisionnaires à travers le monde pour qu'elles apportent une perspective de genre dans la formulation des politiques relatives au changement climatique. Mary Robinson prend fait et cause pour ce processus. Comme indiqué au chapitre 2, elle a récemment créé une nouvelle fondation pour la justice climatique.⁴⁶ Lors d'un événement en marge de la CdP 16 à Cancún en 2010, elle a souligné l'importance de l'action des femmes en tant que puissantes militantes et de leur collaboration pour une justice sociale et de genre dans des sujets-clés comme le financement du changement climatique, l'atténuation, le transfert de technologies, le développement des capacités, la planification nationale et la REDD. Elle a mis l'accent sur l'importance de l'engagement de plus de femmes dans la surveillance, la reddition des comptes et la vérification des politiques et programmes liés au climat afin de s'assurer de leur transparence, du respect de l'obligation de rendre des comptes et de la prise en compte des dimensions de genre pour la protection des plus pauvres et des plus vulnérables.

En fin de compte, assurer une participation et une prise de décision plus équitables nécessite une approche duelle : ouvrant non seulement des espaces au sein des gouvernements et des institutions internationales pour une participation plus équilibrée des femmes et des hommes mais aussi autonomisant les femmes à la base pour s'assurer que leurs voix soient entendues dans les négociations locales, nationales et internationales en réponse au changement climatique.

Résumé

Ce chapitre a porté un regard critique sur les réponses nationales et internationales actuelles au changement climatique. Il a examiné les structures et cadres mondiaux et nationaux liés au changement climatique avec des lunettes de genre. Il a étudié en quoi ils sont actuellement aveugles au genre et identifié les points d'entrée pour rendre les institutions, politiques et processus plus sensibles au genre et éventuellement transformateurs. Ce chapitre plaide en faveur d'une moindre

⁴⁶ Mary Robinson, ancienne Présidente de l'Irlande, a fondé la Mary Robinson Foundation for Climate Justice, dont l'objet est de promouvoir la justice mondiale pour les victimes du changement climatique à travers le monde et adoptant une démarche basée sur les droits et centrée sur l'humain (voir <http://www.mrfcj.org/>).

utilisation des mécanismes fondés sur le marché, comme le négoce du carbone, et d'une approche centrée sur les populations et fondée sur une approche basée sur les droits qui profite à ceux qui sont pauvres et n'accentue pas les inégalités de genre. Le chapitre suivant examine comment des approches plus participatives, qui reflètent les réalités locales et donnent l'égale possibilité aux femmes et aux hommes de s'exprimer, contribuent à l'élaboration de solutions plus efficaces et plus justes face au changement climatique.

5. TIRER LES ENSEIGNEMENTS D'INNOVATIONS ET D'EXPERIENCES LOCALES

« La reformulation de l'enjeu du climat autour de questions de dignité humaine n'est pas seulement noble ou nécessaire. Il est fort probable qu'une telle approche soit plus efficace que l'approche cadrée autour des vices humains, qui est un échec et continue d'échouer ».

(Prins, Galiana et al. 2010: 5)

La nature même de la réponse mondiale actuelle au changement climatique, impérieusement centrée sur l'aspect scientifique, avec sa structure par le haut et une sous-représentation criante des femmes aux postes de décision, ne constitue pas vraiment un environnement propice à la transformation sociale. Alors que les institutions internationales ont défini le calendrier mondial en matière de politiques sur le changement climatique et créé un cadre centré sur la réduction des émissions à long terme pour l'avenir, c'est à l'échelle locale que l'on ressent déjà les impacts du changement climatique et que des réponses autonomes voient déjà le jour et doivent être reconnues et intégrées dans tout cadre mondial. Pour que les préoccupations de genre constituent une pièce maîtresse des processus internationaux, des liens beaucoup plus étoffés doivent donc être tissés entre les réalités locales et la politique mondiale et vice versa.

De nouvelles approches traitant ce manque de lien entre les impacts locaux et les politiques nationales et mondiales sont proposées. Par exemple, un groupe d'universitaires appelle à la reformulation de l'enjeu du changement climatique autour de la question de dignité humaine, en suggérant une approche par le bas et holistique de l'atténuation centrée sur la « décarbonisation » de l'économie mondiale, en fournissant un accès à l'énergie propre pour tous et en développant la résilience aux bouleversements au niveau le plus local (Prins, Galiana et al. 2010). Selon cette approche, l'action doit être entreprise à de multiples niveaux, et les politiques relatives au changement climatique conçues et mises en œuvre au niveau le plus local possible « du bas vers le haut », qu'il s'agisse de l'échelle communautaire, locale, communale, régionale ou nationale.

Une approche par le bas « ne signifie pas que tout doit se faire à l'échelle de la communauté locale, mais que lorsque quelque chose peut être fait à l'échelle locale, communale ou régionale, il est alors très sensé d'y focaliser l'attention politique sans avoir besoin de s'inscrire dans une forme ou une autre de charte mondiale d'action » (Rayner 2010 : 6). De même, il est essentiel que les processus politiques et cadres nationaux et internationaux du changement climatique soient ouverts afin de devenir plus inclusifs et participatifs, donnant aux femmes et aux hommes gérant le changement climatique au quotidien une possibilité d'exprimer leur avis plus à égalité et reflétant leurs réalités.

Ce chapitre vise à fournir des propositions édifiantes en examinant des approches innovantes et sensibles au genre qui voient déjà le jour à l'échelle communautaire, nationale et régionale et qui prennent leurs racines dans les expériences du changement climatique vécues par des femmes et des hommes. Il expose des approches plus par le bas de l'adaptation comme de l'atténuation, qui pourraient être reproduites ailleurs ou servir de base au développement de politiques relatives au changement climatique plus sensibles au genre et centrées sur les populations aux niveaux mondial

et national. Il se penche également sur des manières dont l'atténuation et l'adaptation peuvent fonctionner en synergie pour des résultats plus positifs en s'attaquant aux questions de la résilience et de l'accès aux énergies propres.

Ce chapitre commence par présenter des réponses adaptatives locales et nationales efficaces qui prennent en compte un ensemble de facteurs comme la culture, les normes sociales et les relations de genre, en se basant sur les préoccupations et les connaissances des femmes et des hommes. Il poursuit en examinant les leçons qui peuvent être retenues des approches d'atténuation qui tiennent compte des conditions et de la culture locale et qui autonomisent les femmes de diverses manières. Des approches comme celles-ci pourraient s'appliquer dans un contexte national et mondial et constituer des alternatives possibles aux mécanismes fondés sur le marché. Enfin, il expose des principes et approches plus généraux pour des réponses plus pertinentes localement et sensibles au genre.

5.1. Des réponses adaptatives locales sensibles au genre

« Des approches adaptatives par le haut échoueront si elles ne sont pas liées aux priorités ressenties par les plus vulnérables au changement climatique » (Robin Mearns, Banque mondiale).⁴⁷

Comme mentionné précédemment, alors que l'adaptation constitue un aspect de la politique relative au changement climatique dans laquelle une perspective de genre est parfois intégrée, elle met trop souvent l'accent sur la vulnérabilité des femmes, et les femmes y sont dépeintes comme des victimes ou des bénéficiaires. On n'y prête une attention suffisante ni aux capacités des femmes, ni à leur action, ni au rôle fondamental qu'elles peuvent jouer en tant que leaders et porteuses d'innovations en termes d'adaptation à condition qu'on leur donne les ressources et que l'on développe les capacités dont elles ont besoin (Mitchell, Tanner et al. 2007). L'expérience des femmes en gestion de ressources naturelles, leur implication dans des activités sensibles au climat comme l'agriculture, la pêche et la sylviculture et les réseaux sociaux bien tissés dans lesquels elles peuvent s'engager font qu'elles détiennent souvent des connaissances, des compétences et des expériences qui sont indispensables au succès des programmes d'adaptation.

Au Malawi, par exemple, des travaux de recherche montrent comment de petites exploitantes dans différentes communautés ont déjà développé des stratégies pour surmonter les fortes pénuries alimentaires en utilisant des techniques de culture écologiques qui permettent de tirer parti des périodes de pluie changeantes pour produire une seconde récolte de maïs tout en remettant en cause des rôles de genre en optant pour des rôles générateurs de revenus, auparavant réservés aux hommes. Les femmes ont également joué un rôle-clé dans le reboisement, en renforçant la résilience communautaire au changement climatique et l'atténuation des émissions, comme cela a été le cas grâce au travail du mouvement Greenbelt au Kenya.⁴⁸ Quoiqu'il en soit, l'enjeu reste le passage de ces activités à l'échelle supérieure et leur reconnaissance dans les politiques aux niveaux national et international (Rodenberg 2009). Le point suivant présente des innovations à l'échelle locale centrée

⁴⁷ <http://blogs.worldbank.org/climatechange/scaling-community-based-adaptation>

⁴⁸ www.greenbeltmovement.org

sur l'adaptation, y compris celle menée par les communautés elles-mêmes et celles soumises à la médiation d'organisations locales et de réseaux.

5.1.1. Des approches participatives sensibles au genre

D'autres approches de l'adaptation au changement climatique ont tenté de venir à bout du stéréotype qui veut que les femmes soient considérées comme un groupe homogène de « victimes » du changement climatique. Elles tentent de considérer les questions d'inégalités de genre au sens plus large, en particulier les dynamiques de pouvoir sous-jacentes qui contribuent à la vulnérabilité des femmes et les empêchent de participer pleinement en tant qu'actrices du changement en s'attaquant au changement climatique (Terry 2009). Par exemple, une recherche participative menée par IDS/Action Aid a mis en avant les façons dont les femmes des régions pauvres s'adaptent déjà au climat changeant et peuvent clairement exprimer ce dont elles ont besoin pour sécuriser et assurer plus efficacement leurs moyens de subsistance (Mitchell, Tanner et al. 2007).

Des approches participatives centrées sur le genre ont été mises à exécution dans différents programmes novateurs qui font appel à des outils de recherche participatifs ou des méthodes innovantes, comme la formation des femmes à l'utilisation de caméras pour leur permettre de faire entendre leur voix (cf. l'exemple du Népal ci-dessous) et mettre en avant les principaux problèmes touchant leur communauté vers lesquels les politiques et l'aide devraient s'orienter (Mitchell et al. 2007 ; ONU-SIPC 2008). Les approches participatives reconnaissent qu'une plus grande expertise et des connaissances pertinentes sont détenues à l'échelle locale, et que l'élaboration de stratégies d'adaptation et d'atténuation appropriées, durables et efficaces passe par l'implication et l'engagement des parties prenantes locales dans la contribution à la définition du problème et dans l'élaboration de la solution (Akerkar 2010). Une telle reconnaissance a sensiblement fait défaut dans les politiques climatiques, en particulier dans les hautes sphères de négociations.

Néanmoins, il est important de garder à l'esprit que les démarches participatives ne sont pas intrinsèquement sensibles au genre et inclusives. Si elles ne sont pas conçues dans un souci de genre, elles peuvent exclure ou marginaliser les femmes en offrant la possibilité aux voix des hommes de dominer plus fortement ou en ne parvenant pas à prendre en compte le fardeau supplémentaire qu'elles peuvent mettre sur les épaules des femmes, dont le temps est déjà pleinement occupé. Cependant, il existe certains exemples de projets qui ont impliqué les femmes et les hommes à l'échelle locale avec succès dans l'élaboration de stratégies d'adaptation locales. De tels exemples peuvent être reproduits à plus grande échelle, comme le montre l'exemple des Philippines ci-dessous.

L'engagement participatif aux Philippines

Aux Philippines, les agricultrices ont pris l'initiative de mettre sur pied des banques de semences communautaires pour promouvoir une agriculture durable dans des zones rurales en ces temps où le changement climatique et la crise alimentaire mondiale affectent la disponibilité des denrées alimentaires et l'incidence sur la faim. Traditionnellement, ce sont les femmes qui ont joué le rôle de conservatrices des semences dans les fermes et la Coalition nationale des femmes en milieu rural a mis de côté seize hectares de production de riz biologique pour les aider à jouer ce rôle, ce qui a permis d'autonomiser les femmes en tant que conservatrices des semences en leur conférant un meilleur contrôle de la production alimentaire et en montrant comment la promotion de l'équité de genre et de la sécurité alimentaire peuvent aller de pair. Ôter la production de semence des mains des corporations commerciales pour la replacer entre les mains des agricultrices est un moyen d'améliorer la résilience et l'autosuffisance des communautés rurales. Alors que la Coalition nationale des femmes en milieu rural a établi le premier exemple pilote, on espère désormais que le soutien gouvernemental permettra de faire passer le projet à l'échelle supérieure pour une utilisation par d'autres agriculteurs et que les officiels de l'agriculture fourniront désormais une aide technique, politique et financière pour la mise en place et le maintien de plus nombreuses banques de semence communautaires.

(Xinhua 2011)⁴⁹

Il existe une idée reçue, selon laquelle les processus participatifs sont trop spécifiques localement et trop petits pour être utiles à la définition de politiques de plus grande portée. En fait, les technologies comme la vidéo, les smart phones et Internet rendent encore plus possible le lien entre ces initiatives locales et des processus politiques nationaux et internationaux en leur permettant d'être directement informés par les voix locales. Un projet d'Action Aid au Népal a identifié ce potentiel et a fourni aux femmes à la base les opportunités de s'adresser directement aux responsables politiques pouvant développer des plans d'adaptation nationaux. Cet exemple est très significatif étant donné le peu de travaux de recherche menés sur les dimensions de genre des programmes d'adaptation de grande portée à l'échelle nationale ou régionale, qu'ils soient liés aux infrastructures, aux technologies, aux changements dans l'utilisation de la terre ou aux problèmes plus vastes de changement comportemental.

⁴⁹ http://www.centrosaka.org/rural_women/nrwc/nrwc_main.html

Permettre aux femmes de faire porter leurs voix dans les débats sur le changement climatique au Népal

Le projet d'Action Aid a mis en évidence le fait que, bien que les femmes disposent de connaissances et de compétences approfondies en adaptation face au changement climatique, elles ne participaient pas à la prise de décision sur le changement climatique et étaient souvent exclues et ignorées par les politiques. L'objectif du projet était de faire entendre les voix des femmes dans le débat en les autonomisant. A ce titre, leurs expériences et leurs craintes face au changement climatique ont été enregistrées sur vidéo et diffusées auprès des responsables politiques. Cette démarche les a autonomisées en faisant d'elles les militantes du changement. Tout en fournissant des preuves aux responsables politiques en faveur de politiques relatives au climat plus soucieuses des réalités locales, le projet a donné l'opportunité aux femmes de réfléchir à leurs situations, de les articuler avec leurs craintes et d'identifier les actions susceptibles, selon elles, d'entraîner un changement positif de leurs conditions de vie. Comme l'a dit une des participantes, Muna Mukeri de Matehiya : « Si nous ne changeons pas nos comportements et nos pratiques, il est difficile de survivre dans ces conditions changeantes. Nous sommes en train d'adapter des systèmes semblables à ceux utilisés par les sociétés de montagnards nomades. Nous renforçons nos institutions sociales pour faire face aux inondations et aux sécheresses en nous soutenant les uns les autres, par exemple en fournissant de la nourriture et un abri à nos voisins touchés par l'inondation. »

(Mitchell, Tanner et al. 2007: 13)

5.1.2. L'adaptation à base communautaire (ABC)

L'ABC est un moyen d'adaptation ascendant qui identifie et s'engage aux côtés des communautés les plus vulnérables au changement climatique, que ce soit en raison de la pauvreté, de la dépendance aux ressources naturelles ou de l'exposition aux bouleversements environnementaux, en leur permettant de développer leurs propres solutions pertinentes. La focalisation sur les réalités locales, signifie que l'ABC doit être en mesure de promouvoir des politiques sensibles au genre, qui reconnaissent les rôles différents que jouent les hommes et les femmes au sein de leur communauté, et de se baser sur des connaissances, des expériences et la participation locales (Huq et Reid 2007). Bien qu'actuellement de nombreuses approches d'ABC n'intègrent pas systématiquement des dimensions de genre, des progrès ont tout de même été faits. Un nombre grandissant de projets d'ABC impliquent à la fois les femmes et les hommes dans la conception et la mise en œuvre de projets et font appel à leur participation et à leurs différentes capacités pour parvenir à des politiques durables et plus efficaces. Un exemple d'une telle approche concernant le Maroc est détaillé ci-dessous.

Une approche d'adaptation à base communautaire sensible au genre

Dans le sud du Maroc, où la société traditionnelle est organisée autour de rôles clairement définis de genre et de classe, la plupart des hommes sont des agriculteurs chargés des tâches physiques et techniques ainsi que du commerce. Les femmes, elles, jouent un rôle important (non rémunéré) dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. Les rôles et l'accès au marché étant ainsi attribués, les hommes ont tendance à avoir accès aux liquidités ou à immigrer pour travailler, alors que les femmes jouent un rôle plus actif au foyer et au sein de la communauté locale.

L'élaboration d'un programme sensible au genre pour un projet d'adaptation du FEM-PNUD a amené à consulter les femmes, notamment concernant leur expertise des plantes indigènes et leur expérience en gestion des ressources naturelles. Cela les a aidées à participer et à faire entendre leur voix dans les processus décisionnels au sein de la communauté afin de devenir des acteurs-clés dans les projets d'adaptation locaux. D'autres exemples de programmes d'ABC du PNUD ont montré que les femmes constituaient des partenaires indispensables lors de la mise en œuvre de projets d'adaptation, car elles apportaient des compétences particulières ayant trait au développement de l'assurance personnelle et à la gestion des personnes qui venaient en complément des compétences techniques des hommes.

(Vincent, Wanjiru et al. 2010)

5.1.3. Des approches consultatives en matière d'infrastructures et de technologies

« Les interventions technologiques [...] vont au-delà des problèmes techniques. Elles restructurent les relations sociales et créent de nouveaux modèles de hiérarchie. Tous ces changements ont des implications profondes dans les relations de genre » (Wong 2009: 96).

L'amélioration des infrastructures et des technologies constitue des interventions-clés dans la lutte contre le changement climatique en rendant les moyens de subsistance plus résilients face aux événements météorologiques toujours plus imprévisibles et extrêmes. Dans de nombreux cas, l'infrastructure est considérée comme neutre au genre, étant donné qu'elle sert aux hommes comme aux femmes et qu'elle ne nécessite aucune consultation des différents groupes ou des ajustements à leurs besoins. Toutefois, il a été prouvé que les hommes et les femmes présentent des besoins et une utilisation des infrastructures différents et qu'il est essentiel de tenir compte de ces utilisations différentes pour que les interventions soient efficaces et durables. Des exemples comme des routes, des ponts ou des systèmes d'irrigation, pour lesquels les femmes sont rarement consultées ou une analyse de genre lors de la conception rarement menée, présentent des différences de genre profondes quant à la façon dont les femmes et les hommes les utilisent ou en dépendent pour leurs moyens de subsistance. L'exemple ci-dessous montre l'importance de l'intégration d'une perspective de genre localement avisée dans les politiques au sujet des infrastructures.

Infrastructures et genre au Liberia

Le Liberia, un des rares pays d'Afrique ayant une femme à la tête de l'Etat, a mis une emphase particulière sur la promotion de l'égalité de genre dans les infrastructures. Sa Présidente Ellen Johnson-Sirleaf a mis en lumière les défis liés aux infrastructures auxquels font face les femmes, en particulier sur fond de changement climatique alors que la sécurité alimentaire est menacée et que les besoins en stockage de semences et de prévention du gaspillage de nourriture gagnent en importance : « Les femmes qui travaillent sur nos marchés passent beaucoup de temps à se déplacer dans de mauvaises conditions et dans des transports coûteux afin d'apporter leurs marchandises sur le marché pour alimenter la population. Le manque d'installations de stockage fait que les denrées périssables sont sujettes à dégradation, ce qui réduit d'autant la petite marge bénéficiaire qu'elles ont été en mesure de dégager. »

L'investissement dans de meilleurs réseaux de transport entre les zones rurales et urbaines ainsi que la construction de greniers à semences communautaires ont été essentiels au développement de la résilience des femmes en milieu rural et à la protection de leur potentiel de génération de revenus. Johnson-Sirleaf a également souligné les lourdes conséquences sociétales du manque d'infrastructures, dont fait partie l'augmentation des taux de contamination par le virus VIH/SIDA liée aux violences de genre, qui peut survenir dans des contextes de changement climatique où les filles sont retirées de l'école ou doivent parcourir de longues distances à pied pour trouver de l'eau ou du combustible.

(Banque mondiale 2008)

5.1.4. Formation à l'adaptation et développement des capacités intégrant le genre

Si une large part du financement de l'adaptation tend à être dédiée à des interventions très « visibles » comme les infrastructures, il existe des interventions tout aussi importantes, mais moins visibles, qui touchent à l'information, à l'éducation, au développement des capacités à l'échelle communautaire et à la participation aux programmes locaux. Ces interventions, qui ont souvent pour objectif un changement comportemental et donc plus susceptible de tenir compte des questions de genre, ont tendance à moins capter l'attention ou le financement des responsables politiques, qui préfèrent souvent des mesures scientifiques et technologiques qui sont plus tangibles et faciles à mesurer (Lambrou et Piana 2006b).

Le développement des capacités présente un immense potentiel de lutte contre les inégalités de genre s'il répond aux besoins et priorités des femmes. Il est essentiel que les capacités des femmes soient développées non seulement dans les domaines traditionnellement « féminins », comme celui de l'énergie domestique, mais également dans des compétences requises pour accéder à de meilleurs emplois, aux services financiers, à l'information, à la formation ou aux technologies. Ces programmes doivent être conçus en intégrant le genre, c'est-à-dire en se basant sur les besoins et les priorités des femmes et des communautés locales. Non seulement cette démarche contribue à une plus grande égalité de genre, mais elle rend également les programmes plus efficaces et durables.

Au Honduras, par exemple, un programme de développement des capacités qui a donné aux femmes la responsabilité d'un système d'alerte précoce a permis à leur communauté d'être la seule à ne

déplorer aucune victime causée par l'ouragan Mitch de 1998.⁵⁰ L'exemple ci-dessous, qui nous vient du bassin du Mékong dans le Sud-est asiatique, montre comment le développement des capacités des femmes a permis une meilleure gestion des ressources, tout en présentant les autres avantages d'autonomiser les femmes, d'entraîner des changements sociaux transformateurs et de relever les défis du changement climatique.

Quand les femmes deviennent formatrices

Le bassin du Mékong dans le Sud-est asiatique est une zone à forte densité de population qui est particulièrement vulnérable aux inondations plus nombreuses ainsi qu'aux sécheresses et aux pénuries en eau au vu de l'aggravation du changement climatique. Traditionnellement, les femmes ont été exclues des questions de gestion des bassins hydrologiques, une gestion qui n'est pas parvenue à tenir compte des problèmes de durabilité des moyens de subsistance et d'égalité. L'agence bilatérale allemande GIZ a mis en œuvre un projet pour aborder ce problème en impliquant systématiquement les femmes en qualité de formatrices, de participantes et de groupes cibles dans la gestion des bassins hydrologiques. Elle a alors constaté que l'utilisation d'un système de quotas pour assurer l'implication des femmes dans les comités de gestion des bassins hydrologiques a entraîné une amélioration significative de la qualité du travail des comités, ainsi que de la prise de responsabilité de la population locale, augmentant ainsi la probabilité de la mise en application durable d'approches respectueuses des ressources pour la société dans son ensemble.

(GIZ 2011)

5.2. Des approches d'atténuation alternatives localement pertinentes

Ce n'est qu'en se penchant sur les causes sous-jacentes de l'inégalité de genre et du manque d'autonomisation économique des femmes que des stratégies de développement à faible intensité de carbone peuvent devenir efficaces pour les hommes et les femmes (Karlsson, Owren et al. 2010). Ci-dessous, nous envisageons quatre principales stratégies d'atténuation du changement climatique qui reposent sur des connaissances locales et sont sensibles au genre, deux moyens rendant plus efficace la réduction des émissions et permettant la transformation sociale et de genre en autonomisant et en impliquant les femmes. Ces quatre stratégies sont les suivantes : abandonner les combustibles fossiles pour une transition vers les énergies renouvelables (point 5.2.1), adopter des pratiques agricoles plus durables (5.2.2), réduire les taux de déforestation (5.2.3) et transformer les modes de consommation, y compris ceux liés au transport, en particulier dans les pays industrialisés (5.2.4). (Terry 2009).

5.2.1. Rendre la consommation énergétique plus durable

Des politiques efficaces et équitables en matière de consommation énergétique requièrent la prise en compte des questions suivantes : qui consomme l'énergie ? Et de quelle manière est-elle consommée ? Une approche pertinente localement de la politique énergétique tiendrait compte des différences entre hommes et femmes en termes d'accès à l'énergie et de consommation énergétique.

⁵⁰ « How Natural Disasters Affect Women » [comment les catastrophes naturelles affectent les femmes] : www.iucn.org/fr.

L'adoption d'une telle approche pourrait transformer les relations de genre tout en réduisant les émissions de GES en fournissant aux femmes un meilleur accès à l'énergie propre de sorte qu'elles aient non seulement plus de temps à disposition et plus de pouvoir pour améliorer leurs moyens de subsistance (Karlsson et al. 2010).

Il existe déjà des exemples de ce type d'approches dans le contexte de programmes innovants liés à l'énergie électrique solaire au Bangladesh et aux fours à biogaz au Népal (voir exemple ci-dessous). Ils illustrent comment des programmes énergétiques peuvent s'attaquer simultanément à l'atténuation et à l'adaptation et comment les femmes ont été impliquées, non seulement en tant que bénéficiaires, mais également en tant qu'actrices jouant un rôle significatif dans le développement de nouvelles solutions. Dans l'exemple ci-dessous, une approche socialement transformatrice de la politique énergétique a été adoptée par Grameen Shakti en formant des femmes dans des domaines traditionnellement sous domination masculine, comme la production d'énergie. Une telle approche aide à remettre en cause les stéréotypes de genre et à répondre aux besoins pratiques des femmes en termes d'accès à l'énergie. Elles satisfont également leurs besoins stratégiques en termes d'autonomisation sociale et économique.

Faire des femmes les vecteurs de changement dans la production d'énergie renouvelable

Grameen Shakti est une ONG basée au Bangladesh qui aborde le rôle des femmes dans la production d'énergie renouvelable au travers de l'énergie solaire, en les formant et en les employant en tant qu'ingénieures chargées de l'installation de systèmes photovoltaïques dans leurs communautés locales. Alors que ces projets présentent une échelle plutôt petite et locale, l'organisation a réussi à réunir suffisamment de petits projets pour les « regrouper » et accéder au financement du MDP. Grameen Shakti a désormais fondé 45 centres de formation technique gérés exclusivement par des ingénieures, qui sont spécialisées dans la formation de femmes en milieu rural pour qu'elles acquièrent des compétences techniques et qu'elles deviennent financièrement indépendantes. Elles sont formées à la maintenance, la réparation et l'assemblage de composants électroniques formant les panneaux solaires, de sorte qu'elles bénéficient des nouvelles opportunités économiques qu'offrent les énergies renouvelables et les stratégies de développement à faible intensité de carbone au Bangladesh.

(Kamal 2010)⁵¹

5.2.2. Changements des pratiques agricoles

« Dans les pays à faibles revenus, les femmes jouent un rôle-clé dans l'agriculture. De même, l'agriculture y constitue un moyen de subsistance fondamental des femmes. L'autonomisation délibérée des femmes et la focalisation sur leurs défis propres apporteront de bien meilleurs résultats en termes de lutte contre la pauvreté et de promotion de la productivité ».

(GO-Science 2011: 26)

⁵¹ Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de Grameen Shakti <http://www.gshakti.org>.

L'agriculture a des effets significatifs sur les émissions de gaz carbonique au travers de la production et de l'émission de différents GES ainsi qu'en altérant la couverture terrestre et la capacité de la Terre à absorber ou réfléchir la chaleur et la lumière. Ainsi, le changement des pratiques agricoles constitue un élément fondamental de la réduction des émissions. Pourtant, trop souvent, le rôle des femmes dans l'agriculture et leur immense potentiel en termes de changement des pratiques agricoles sont ignorés, et il en va de même pour de nombreuses initiatives locales. C'est pourquoi une démarche alternative innovante de changement des pratiques agricoles doit reconnaître l'engagement des femmes dans des activités agricoles à petite échelle et se pencher sur leur manque de représentation ou de pouvoir d'expression les empêchant d'influer sur les politiques ou pratiques agricoles nationales (GO-Science 2011).

Un exemple d'une initiative menée par le CAC en Inde qui encourage les femmes à revenir à des pratiques agricoles plus durables pour l'environnement est présenté ci-dessous.

Des femmes dirigent des démarches adaptatives dans l'agriculture indienne

En 2000, le gouvernement de l'Uttarakhand en Inde a encouragé les villages à changer leur approche en termes de moyens de subsistance pour passer de cultures traditionnelles favorisant l'auto-suffisance à la focalisation sur quelques cultures de rente sélectionnées, dont la pomme de terre, le chou-fleur et les pois. Les programmes gouvernementaux, cependant, n'ont pas consulté les femmes bien qu'elles soient les principales agricultrices de la région. Le CAC, une petite ONG locale, a tenté de fournir des informations relatives à l'agriculture et à améliorer les relations de genre. Elle a mis sur pied une ferme expérimentale afin de tester les différentes méthodes agricoles et d'informer les agriculteurs des résultats de l'essai. Il en est ressorti que les cultures traditionnelles étaient plus résistantes que les cultures de rente au climat imprévisible et extrême et fournissaient également aux agriculteurs des moyens de subsistance plus variés. Le CAC a également mené des programmes d'autonomisation des femmes, de sorte qu'elles ont gagné en assurance pour s'adresser à leur famille et pour prendre des décisions portant sur leurs moyens de subsistance.

(Informations issues de processus participatifs menés par BRIDGE
en collaboration avec le CAC en 2011)

Il est également essentiel de s'assurer que les femmes accèdent à égalité aux technologies agricoles respectueuses du climat et soient impliquées dans leur conception et leur mise en œuvre. L'exemple ci-dessous décrit une telle approche au Brésil.

Des technologies agricoles sensibles au genre au Brésil

Le programme Pintadas Solar au Brésil⁵² a été mis en place par un groupe de partenaires, dont une ONG nationale de femmes baptisée Redeh, dans l'État de Bahia au nord-est du Brésil pour faire face aux sécheresses prolongées dues au changement climatique. Le projet, qui reposait sur le partage d'expériences et l'apprentissage réciproque entre agriculteurs, faisait la promotion de l'utilisation de technologies durables liées à l'irrigation et à l'agriculture ainsi que de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus. Il adoptait une perspective de genre claire en assurant l'égalité d'accès des femmes aux nouvelles technologies et au crédit et améliorait la cohésion au sein de la communauté, ce qui a permis d'augmenter les récoltes, le taux d'emploi et les compétences techniques. En travaillant avec les unités familiales, il a aussi abordé les relations de genre en s'assurant que les hommes et les femmes travaillaient ensemble en tant que partenaires égaux pour atteindre les objectifs du projet et que les femmes étaient autonomisées en tant que « détentrices de savoirs » plutôt que de rester de simples bénéficiaires et pouvaient contribuer activement au développement de méthodes de production agricoles alternatives.

(ONU-SIPC 2008)

5.2.3. Des approches de réduction de la déforestation du bas vers le haut

La question de la déforestation doit également être considérée sous un angle de genre, étant données les disparités dans la façon dont les moyens de subsistance des femmes et des hommes dépendent des forêts. Ainsi, des approches de substitution sont requises pour tenir compte des identités de genre, reconnaître les disparités dans la façon dont les hommes et les femmes font appel aux ressources forestières dans différents contextes et s'assurer que les hommes comme les femmes sont impliqués à égalité, bien que de différentes façons, dans la gestion forestière durable. La gestion forestière durable dont la Coalition mondiale des forêts (CMF) fait la promotion est un exemple intéressant. Fondée en 2005, elle soutient et coordonne des campagnes en faveur de politiques forestières socialement justes et efficaces ainsi que des droits des indigènes et des autres populations de la forêt.

⁵² <http://pintadas-solar.org>

La Coalition mondiale des forêts remet en cause les politiques forestières fondées sur le marché

La CMF place un visage humain sur le travail de conservation à travers le monde, en dirigeant l'attention sur les droits des populations qui dépendent des forêts en termes de moyens de subsistance, en particulier des femmes. Les forêts fournissent aux femmes leur combustible, leur eau et leurs denrées alimentaires, mais également leurs traitements médicaux traditionnels.

La CMF soutient pleinement la réduction de la déforestation, mais d'une manière qui implique les communautés et un point de vue féminin de « soin » de la forêt parce que cela est considéré comme bon pour la communauté, pour la famille, pour tout, plutôt qu'un regard masculin technique qui prétend : « J'ai le droit de tout raser et si vous ne voulez pas que je le fasse, vous devez me payer ». Lorsque cette approche est menée à l'échelle nationale et que le pays dans son ensemble pense qu'il a le droit de couper les forêts si chacun ne reçoit pas un paiement, le concept de soins est totalement perdu. Nous souhaiterions voir émerger des politiques publiques ayant une volonté politique de sauvegarder la forêt qui repose sur la connaissance et la capacité à prendre soin d'elle qu'ont les communautés et qui renforce leurs initiatives de conservation de leurs forêts. Nous appelons cela « prendre soin de mère Nature ». La nature est votre mère, ce n'est pas un concept monétaire. Comment pouvez-vous payer votre mère pour qu'elle prenne soin de vous ?

(Entretien personnel avec Simone Lovera, directrice exécutive, CMF lors de la 2^e table ronde Bridge sur le genre et le changement climatique, Cancún, décembre 2010)

Dans les cas où l'engagement des femmes a été activement promu, les avantages ont été manifestes, non seulement pour l'environnement, mais également en termes de statut social et économique des femmes. Les interventions sensibles au genre liées à la conservation forestière peuvent renforcer la capacité d'adaptation des femmes en leur fournissant la formation et le développement des capacités qui non seulement stimulent leur potentiel de génération de revenus, mais présente également des avantages environnementaux à long terme. L'exemple ci-dessous expose une initiative menée au Nicaragua pour autonomiser les femmes de manière à contribuer à l'atténuation.

Tirer parti des compétences des femmes pour soutenir le reboisement et l'atténuation

En Amérique centrale, des femmes ont collaboré à des projets locaux gérés par l'Equilibrium Fund au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador, au Mexique et au Honduras afin d'exploiter leurs connaissances de la conservation forestière pour la canaliser dans des programmes pouvant être soutenus dans le cadre des efforts d'atténuation dans leur pays. En assurant la formation et le développement des capacités de plus de 10 000 femmes dans le traitement et la commercialisation de la noix-pain, ce programme a soutenu la plantation de plus de 800 000 noyers.

Non seulement ils fournissent une source d'alimentation et un moyen de gagner des revenus durables issus de la récolte des noix, mais ils prodiguent également des avantages environnementaux sur le long terme en incitant les femmes à protéger la forêt vierge et à planter plus d'arbres pour les futures récoltes.

(citation extraite de Schalatek 2009)

D'autres interventions sensibles au genre liées à la lutte contre la déforestation démontrent le lien entre autonomie économique, plaidoyer politique et lutte contre les violences de genre. L'AFEBAF, une ONG basée en République démocratique du Congo, en menant de front campagnes d'information, sessions de formation et création de pépinières, prouve que les réelles expertes de la lutte contre le changement climatique sont les femmes de la communauté.

RDC : les femmes, réelles expertes du changement climatique

Dans la région du Bas Fleuve, en République démocratique du Congo, l'association Action femmes du Bas Fleuve (AFEBAF) organise des sessions d'autonomisation sur l'apprentissage des techniques de transformation des produits agricoles. Au cours de ces sessions, des femmes échangent sur les violences auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Elles font ainsi le lien entre préservation de l'environnement (sphère publique) et sécurité personnelle (sphère privée). Elles ont par ailleurs décidé de créer des pépinières où elles cultivent certaines espèces d'arbres et de plantes à fortes valeurs nutritives et médicinales.

En outre, l'AFEBAF mène une politique de plaidoyer politique en direction des décideurs nationaux pour qu'ils votent des textes de lois, mènent des évaluations environnementales nationales conjointement avec les professionnels du secteur privé et participent à des campagnes internationales de lutte contre la déforestation, l'application des accords internationaux tardant à voir le jour.

Enfin, l'AFEBAF mène des campagnes d'information à la fois auprès des populations locales afin de les informer de l'état d'avancement des décisions prises en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique au niveau national mais aussi en direction des autorités nationales sur les actions menées par les femmes du Bas Fleuve sur la déforestation.

(Informations obtenues par des entretiens menés par BRIDGE en collaboration avec l'AFEBAF, RDC, 2011)

5.3. D'autres principes et approches utiles

Ce point présente d'autres « bonnes pratiques » plus générales à appliquer dans les programmes, politiques et les actions de plaidoyer contre le changement climatique.

5.3.1. S'assurer que la surveillance et l'évaluation intègrent le genre

Si l'intégration du genre est essentielle dans la conception et la mise en œuvre de politiques, elle l'est tout autant dans les techniques de surveillance et d'évaluation, qui doivent également intégrer le genre. Les audits de genre représentent un moyen d'y parvenir, tout comme l'utilisation de méthodes à base communautaire pour la surveillance de l'impact des différentes interventions. L'exemple du Mali ci-dessous montre comment l'implication des communautés locales dans les processus de surveillance peut mettre en lumière des questions de genre fondamentales qui ont pu être ignorées lors de la conception de la politique.

Surveillance des impacts du changement climatique à l'échelle locale

Une étude de cas du Mali montre comment un outil d'identification des risques au niveau communautaire (CRiSTAL) peut être utilisé pour mesurer la vulnérabilité locale et pour contrôler les stratégies inscrites dans la durée permettant de faire face aux dangers liés au climat. Elle fournit un processus facile à mettre en œuvre pour comprendre les liens entre les risques liés au climat, les moyens de subsistance des populations et les interventions d'adaptation possibles. Dans le cas du Sahel malien, l'outil CRiSTAL a mis en évidence que bien que les communautés rurales ont développé des stratégies leur permettant de faire face aux événements climatiques extrêmes comme les sécheresses, aucune stratégie n'a encore été développée pour faire face aux risques accrus de précipitations importantes qui sont à prévoir si l'on en croit les prévisions en matière de changement climatique.

Cet outil a également fourni une analyse de la vulnérabilité intégrant le genre pour différentes tranches de la population et a mis en lumière des stratégies d'adaptation spécifiques de femmes. Ainsi, il identifie clairement comment les mesures spécifiques de genre devront être intégrées dans les projets. Il a montré qu'il existait clairement une division de genre dans la gestion des activités liées aux moyens de subsistance, les femmes portant les responsabilités de certaines tâches agricoles et domestiques. Il a également mis en exergue la réalité selon laquelle les femmes étaient exclues de la propriété foncière et donc, n'avaient aucun droit quant à la gestion des ressources naturelles, bien qu'elles formaient la majorité de la main d'œuvre agricole. Le pouvoir détenu par les propriétaires fonciers masculins sur les ressources naturelles faisait que les groupes les plus pauvres, en particulier les femmes, étaient doublement exclus : de la terre et de ses ressources. Ainsi, ils souffraient d'une plus grande vulnérabilité face aux événements liés au climat. L'utilisation de cette analyse a permis de mettre au jour comment une plus grande égalité en termes de droits de propriété foncière entre les hommes et les femmes pourrait réduire l'exposition aux risques climatiques, étant donné que l'inégalité de genre a des impacts négatifs sur la vulnérabilité globale des ménages.

(ONU-SIPC 2008)

5.3.2. Développer le leadership local des femmes

« J'ai apporté un sens des responsabilités dont ne disposaient pas les hommes qui géraient la forêt auparavant et j'ai souhaité que tout le monde prenne des responsabilités dans la protection de la forêt. Mon leadership ne consiste pas seulement à faire appliquer des règles, mais à changer, au travers de l'éducation et de la compréhension, la perception que les gens ont de la forêt, pour qu'ils la considèrent comme une ressource importante ».

(Parvati, directrice de la *Panchayat* forestière, Nainital, Inde)

Les approches du bas vers le haut peuvent engendrer des politiques agricoles plus efficaces par d'autres moyens : le développement des capacités à l'échelle locale et la prise de mesures améliorant le statut des femmes, par exemple en déterminant des quotas de représentation dans les organes de prise de décision ou en assurant une formation au leadership. Ci-dessous, deux exemples d'organisations promouvant la participation des femmes dans la gestion de l'agriculture et des ressources nationales à l'échelle communautaire et institutionnelle sont retracés.

Développement de la participation des femmes via le changement des institutions et le développement des capacités

Women Organising for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) est un réseau mondial de professionnels et d'agriculteurs issus de 83 pays, dédié au développement de l'accès et du contrôle des femmes sur les ressources, qui s'attaque aux défis de l'intégration du genre dans les politiques agricoles. Il n'opère pas seulement à l'échelle communautaire, mais s'est également donné pour mission de changer les institutions afin de lever les barrières qui empêchent les femmes de participer à égalité en assurant des cours sur le leadership féminin s'adressant aux femmes comme aux hommes, en sensibilisant les hommes sur les règles de domination et les systèmes de pouvoir qui excluent les femmes et en autonomisant les hommes pour qu'ils se fassent eux aussi les défenseurs de l'égalité de genre. Il travaille également à rendre les politiques, programmes et institutions nationaux plus attentifs aux besoins et au potentiel des femmes en milieu rural aide, ainsi qu'à intégrer de façon plus effective des femmes dans la conception, la mise en œuvre et la surveillance des politiques.

(WOCAN)⁵³

⁵³ www.wocan.org

Promotion du leadership au travers d'approches participatives en Inde

Dans le district de Nainital en Inde, le CAC a animé des ateliers mixtes ainsi que des ateliers réservés aux hommes ou aux femmes pour aider les communautés à s'interroger sur des problèmes immédiats et à trouver des solutions. Lors de l'un des ateliers réservés aux femmes, les participantes effectuaient un classement et un exercice de matrice de notation concernant les forêts et ont pris conscience qu'alors que les femmes étaient pleinement responsables de prendre soin des forêts, elles n'avaient aucun pouvoir décisionnel. Ce simple exercice a motivé des femmes à trouver des moyens d'obtenir un plus grand contrôle, ce qui a amené une participante à parvenir à prendre la tête de la *Panchayat* forestière. Du fait de l'élection de cette femme à la tête de la *Panchayat*, plus de femmes jouent désormais un rôle actif dans les réunions forestières locales et demandent des comptes aux responsables des décisions.

(Informations obtenues par des processus participatifs menés par BRIDGE en collaboration avec le CAC, 2011)

5.3.3. Reconnaître le potentiel des réseaux locaux dans l'élaboration de réponses locales efficaces

Les réseaux locaux peuvent constituer des moyens puissants d'organisation des femmes et des hommes en vue de développer des réponses plus efficaces et durables au changement climatique. Les réseaux peuvent jouer un rôle dans la collecte et le partage des informations liées au climat ainsi que dans l'organisation et la coordination des réponses. L'exemple colombien suivant illustre le rôle-clé que les réseaux locaux peuvent jouer suite à des événements météorologiques extrêmes ainsi que dans l'assistance aux communautés avec pour objet le renforcement de leur résilience face au changement climatique.

Le rôle des réseaux en matière de réponses sensibles au genre face au changement climatique en Colombie

A Santander, en Colombie, les organisations agricoles de femmes et les réseaux associés représentent un mécanisme fondamental de l'aide aux communautés pour faire face au changement climatique et aux défis environnementaux, comme des précipitations imprévisibles entraînant des inondations, des glissements de terrain et la déforestation. Les associations de femmes, FUNDAEXPRESIÓN, Collectivas Reservas et l'École d'écologie agricole facilitent la formation à des modes de vie alternatifs, y compris l'agrosylviculture et l'agriculture biologique.

Après de fortes pluies en décembre 2010, les organisations ont collaboré pour construire des abris pour les femmes en détresse et leurs familles après que leurs maris aient immigré pour trouver du travail. Les associations ont également organisé une *minga* (journée communautaire) consacrée à la construction d'installations sanitaires sûres et respectueuses de l'environnement. Elles ont aidé les femmes dans leurs stratégies de diversification de leurs moyens de subsistance et les ont conseillées quant au lieu et à la période à laquelle leur nouvelle habitation devait être construite pour réduire la probabilité d'une destruction ultérieure, en cas de nouvelles pluies. À l'échelle nationale, ces

organisations ont travaillé avec des syndicats pour remettre en cause les politiques du gouvernement sur la privatisation de l'eau.

(Informations obtenues par des processus participatifs menés par BRIDGE en collaboration avec FUNDAEXPRESIÓN, Colombie, 2011)

5.3.4. Faire le lien entre militantisme mondial et réalités locales

La recherche a mis en évidence l'importance du militantisme, en particulier dans les pays en développement où le renforcement de la possibilité des femmes à exprimer leur avis politique représente une étape-clé dans la création de conditions propices à l'adaptation durable et efficace (Rivero Reyes 2002). Un vaste ensemble d'OSC et de groupes militants existe déjà et fait la promotion de la sensibilisation et de la participation aux questions de genre et changement climatique. Ces organisations vont de la petite échelle jusqu'aux groupes militants internationaux de haut niveau.

Le défi consiste à faire passer à l'échelle supérieure les initiatives de militantisme ayant connu un succès local et qui ont impliqué des femmes à des postes décisionnels clés et dans la mise en œuvre de projets liés au climat ainsi que de promouvoir la responsabilisation des gouvernements, des institutions mondiales et des acteurs non gouvernementaux concernant leurs accords mondiaux sur l'égalité de genre. Le pouvoir de la mise en relation des groupes locaux avec des initiatives régionales et mondiales est de plus en plus reconnu comme moyen d'assurer que les voix, les besoins et les conditions au niveau local soient représentés à l'échelle internationale et que les politiques mondiales sont efficacement communiquées à petite échelle. Ci-dessous figurent deux exemples d'alliances mondiales-locales qui ont été couronnées de succès dans leur influence sur les politiques relatives au changement climatique et dans le développement de capacités d'OSC à agir comme lobby en faveur de la justice de genre dans les interventions liées au changement climatique.

Global Gender and Climate Alliance (GGCA), l'alliance mondiale sur le genre et le climat, a été fondée en 2007 et rassemble plus de 30 agences de l'ONU et des OSC pour s'assurer que les prises de décision, politiques et programmes sur le changement climatique à tous les niveaux intègrent le genre. Ses activités sont l'information, les plaidoyers, les formations et le développement des capacités.⁵⁴

GenderCC (Women for Climate Justice) a été fondée en 2008 sous forme de réseau mondial de femmes, de militantes pour le genre et d'experts des quatre coins du globe travaillant à l'intégration de la justice de genre dans la politique relative au changement climatique aux échelles locale, nationale et internationale. L'association opère par le biais d'antennes basées en Asie, en Afrique, dans le Pacifique, en Amérique latine et en Amérique du Nord. GenderCC constitue également le point focal du groupe Women and Gender Constituency, une organisation enregistrée comme observatrice de la CCNUCC.⁵⁵

⁵⁴ www.gender-climate.org

⁵⁵ www.gendercc.net

5.4. Des moyens d'aller de l'avant

Ce chapitre a illustré des solutions potentielles en matière de changement climatique permettant de prendre en compte les réalités locales de manières inclusives et, dans de nombreux cas, transformatrices dans leurs efforts d'autonomisation des femmes et de remise en cause des perceptions des rôles de genre. Ces initiatives ne doivent pas simplement servir à informer les politiques ; elles peuvent servir de base de réflexion pour de nouvelles approches politiques à la fois plus efficaces et contribuant à l'égalité de genre. Pourtant, il y a toujours un manque criant de ressources à disposition de telles initiatives, malgré l'existence d'un grand nombre de fonds dédiés à l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Il est fondamental d'assurer que ces financements sont flexibles et accessibles aux ONG, groupes communautaires et réseaux locaux. Cela implique qu'il faut modifier les fonds existants, simplifier les processus de demande, rendre de plus petites sommes d'argent disponibles de sorte qu'elles puissent être utilisées par des organisations locales et assurer une communication efficace au sujet des fonds. Cela implique également le développement de nouvelles sources de financement du climat, à l'instar du Fonds vert pour le climat, qui sont conçues avec les communautés locales à l'esprit, plutôt qu'en donnant la priorité aux grandes entreprises. L'investissement dans des stratégies à la base existantes et possibles est un moyen clair d'assurer que des réponses appropriées et sensibles au genre sont mises en place et présentent une portée qui évolue en fonction des conditions changeantes. Le financement doit également être à la disposition des organisations internationales et nationales qui travaillent avec ces communautés afin de sensibiliser au changement climatique et de les aider à élaborer des solutions pertinentes ainsi qu'à s'exprimer dans le théâtre mondial du changement climatique.

Des leçons peuvent également être tirées à petite échelle. L'utilisation de méthodes participatives ou l'implication de populations de manière consultative ne résultent pas toujours en des processus inclusifs. Même lorsque les femmes sont impliquées en nombre égal, elles peuvent ne pas avoir l'assurance leur permettant de prendre librement la parole ou leur opinion peut ne pas être prise en compte. Il est donc impératif d'apporter une attention particulière à la conception d'initiatives participatives et de les surveiller régulièrement pour identifier des domaines potentiellement préoccupants et s'assurer qu'ils n'accroissent pas irrémédiablement les inégalités de genre.

Résumé

Ce chapitre s'est concentré sur les stratégies innovantes à l'échelle locale qui répondent au changement climatique dans différents pays, qu'il s'agisse d'en atténuer les effets ou de s'y adapter. Il appelle à une approche du bas vers le haut plus affirmée tenant compte des besoins, connaissances, compréhensions et compétences locaux liés à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation. Il expose le rôle que jouent les femmes dans la réalisation de ces processus ainsi que la capacité de telles initiatives à autonomiser les femmes et à contribuer à transformer les perceptions qu'ont les femmes et les communautés des rôles et des capacités de genre. Tout en constituant une source d'inspiration pour ceux qui travaillent sur le thème du changement climatique à l'échelle locale, ce chapitre met en exergue la nécessité d'une bien plus grande cohérence entre ces réponses à la base et les politiques mondiales en vue de processus efficaces et sensibles au genre qui contribuent à l'égalité.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusions

Le « changement climatique » est devenu un enjeu et une préoccupation centrale des programmes politiques nationaux et internationaux. Les implications environnementales et humaines de nos modes de vie à intensité carbonique croissante sont enfin prises au sérieux, et des mesures mondiales sont adoptées pour atténuer l'aggravation des effets néfastes et s'adapter aux changements qui sont déjà en train de se produire. Ces mesures ont impliqué la mobilisation de ressources financières considérables et l'investissement de temps et d'argent dans de nombreuses conférences, négociations internationales et recherches scientifiques. Cependant, dans le cadre de la reconnaissance grandissante de la nécessité d'action en matière de changement climatique, les populations les plus touchées par les mutations radicales des régimes climatiques et l'augmentation du nombre de catastrophes liées au climat sont mises de côté. L'emphase disproportionnée mise sur les solutions technologiques a fait que les savoirs et les expériences de ceux qui font face au changement climatique au quotidien, souvent dans des pays en développement, ne sont pas pris en compte ou ignorés. Cela s'ajoute aux déséquilibres de pouvoir à l'échelle internationale où les voix et intérêts des pays en développement sont éclipsés par les pays industrialisés du Nord et les pays à l'industrialisation rapide, comme la Chine et l'Inde.

Par conséquent, le changement climatique continue de constituer un facteur-clé de l'aggravation de la pauvreté sous différentes formes, alors que les politiques comme la privatisation de l'eau et la REDD capitalisent sur la raréfaction des ressources de sorte qu'elles subordonnent davantage les personnes les plus pauvres. Les femmes comme les hommes vivent la pauvreté due au climat, mais les inégalités de genre dans la répartition des ressources, des droits, des opportunités et du statut social, associées au fardeau des tâches non rémunérées de *Care*⁵⁶ et d'autres responsabilités genrées font que les femmes en tendance à être les plus affectées. Les impacts sur les femmes sont multiples et sont exacerbés par ces inégalités existantes et les accentuent davantage. Leur bien-être global est sérieusement sapé par les responsabilités quotidiennes, telle la collecte d'eau qui devient toujours plus stressante et chronophage. Les moyens de subsistance sont menacés, et l'agriculture devient un défi toujours plus dur. Les femmes sont rarement en mesure d'accéder au crédit, à la terre ou aux technologies qui leur permettraient de trouver des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent. La santé est menacée, vu que les femmes et filles souffrent disproportionnellement de malnutrition et d'autres maladies liées à la sous-alimentation et au manque d'approvisionnement en eau potable. De plus, la vulnérabilité des femmes et des filles est accrue sur fond de catastrophes et de conflits liés au climat, non pas qu'elles soient intrinsèquement plus vulnérables, mais parce qu'elles ont souvent moins accès aux connaissances et aux compétences qui pourraient leur permettre d'être autonomes dans de telles situations.

⁵⁶ Soins de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc., autant de tâches qui concourent au maintien de la paix sociale.

Les femmes peuvent être confrontées à une vulnérabilité accrue face au changement climatique, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient des victimes impuissantes. Comme nous l'avons démontré dans le présent rapport, les femmes apportent des solutions innovantes face au défi du changement climatique, en utilisant leurs connaissances des conditions locales pour s'adapter à des situations instables et complexes et pour développer des stratégies d'atténuation. Des initiatives de la société civile permettent de renforcer leur capacité à s'engager dans ces voies et à mettre le doigt sur des problèmes spécifiques liés au climat ainsi que sur les solutions à y apporter. Pourtant, les voix des femmes et leurs analyses de la situation sont largement écartées des négociations nationales et internationales relatives au changement climatique ainsi que de la prise de décision communautaire et domestique. Ainsi, elles n'ont que peu d'occasions d'articuler leurs besoins et préoccupations spécifiques, ce qui fait que les politiques sont aveugles au genre et bornées et seront moins efficaces pour atténuer et réduire les impacts du changement climatique puisqu'elles ne parviennent pas à prendre en compte les réalités locales et peuvent même accentuer les inégalités de genre. Pourtant, l'accroissement de l'équité de genre dans la prise de décision quant au changement climatique n'est pas seulement nécessaire en termes d'efficacité : les femmes ont également le droit de participer aux processus à tous les niveaux qui affectent leur vie et leurs moyens de subsistance.

Les cadres, telle la CCNUCC, se sensibilisent progressivement au genre, mais ne font trop souvent « qu'ajouter le genre » aux politiques et accords existants qui sont fondamentalement aveugles au genre. En outre, les « questions de genre » ont tendance à être assimilées aux « questions de femmes ». Le développement de politiques répondant aux besoins spécifiques des femmes est crucial, mais cela ne doit pas être confondu avec l'adoption d'une approche sensible au genre. Comme nous l'avons soutenu dans ce rapport, à moins que l'on ne prête attention aux multiples liens entre l'inégalité de genre et le changement climatique, les politiques relatives au changement climatique continueront d'être lacunaires en tenant superficiellement en compte des besoins de tous, mais en privilégiant en fait le point de vue des hommes.

Les politiques d'atténuation sont les plus révélatrices de ce manque de focalisation sur les dimensions de genre, leurs solutions fondées sur le marché excluant intrinsèquement les femmes et ajoutant souvent encore des inconvénients en attribuant une valeur monétaire à des ressources préalablement « gratuites » qui permettent aux femmes de produire des moyens de subsistance. Un corpus de recherches grandissant a mis en avant que de tels mécanismes peuvent accentuer les inégalités de genre existantes et menacer la justice sociale, l'accès des femmes aux marchés et au capital d'investissement étant limités par des facteurs sociaux, culturels et économiques qui font qu'elles ne bénéficient que rarement des instruments financiers fondés sur le marché de manière identique aux hommes (Alber 2011). Ces inégalités sont reproduites à l'échelle mondiale, lorsque l'on s'attend à ce que les pays en développement se chargent de l'atténuation pendant que les pays riches s'achètent le droit de poursuivre leurs pratiques non durables. En outre, par leur manque de flexibilité et leurs critères, les fonds climatiques sont largement inaccessibles aux pays en développement, à plus forte raison aux initiatives à petite échelle, à la base.

En réponse, ce rapport est un plaidoyer en faveur des approches centrées sur les populations face au changement climatique, qui placent les femmes et les hommes dans leurs relations l'un à l'autre au cœur de notre compréhension du changement climatique et des réponses à y apporter. Il souligne que les politiques et interventions relatives au climat doivent être le reflet des différents besoins et

perspectives des femmes et des hommes qui vivent les effets du changement climatique et y apportent des réponses au quotidien. Il affirme la nécessité d'une approche qui fait le lien entre les objectifs internationaux liés aux émissions de gaz carbonique et les besoins à la base et qui tire des leçons des solutions apportées par les communautés et les soutient en vue de s'adapter et d'atténuer le changement climatique en impliquant les femmes et les hommes en qualité de partenaires égaux.

Ce rapport souligne un point important : les politiques sensibles au genre relatives au changement climatique nécessitent l'intégration des dimensions de genre dans chacun des quatre domaines du plan d'action de Bali (l'adaptation, l'atténuation, les technologies et le financement), non pas en « ajoutant les femmes » dans des accords et cadres prédéfinis, mais en les faisant reposer dès le départ sur une compréhension des relations de pouvoir de genre.

Ce rapport soutient que l'égalité de genre constitue à la fois une condition fondamentale à une adaptation et une atténuation durables et efficaces et une éventuelle fin en soi. Il souligne que les politiques portant sur le changement climatique doivent faire la promotion de l'autonomisation des femmes en développant leur capacité à identifier et répondre aux effets du changement climatique et en s'assurant qu'elles s'impliquent de manière égale dans la fourniture d'informations aux politiques et aux programmes relatifs au changement climatique à tous les niveaux. Il souligne également que le changement climatique et les réponses à y apporter fournissent une opportunité unique de transformation sociale et de genre, en remettant en question les causes sous-jacentes de l'inégalité et de l'injustice en tant que partie intégrante d'approches centrées sur les populations. Ce rapport fournit des exemples d'initiatives dans différents pays qui apportent des solutions au changement climatique de manières localement pertinentes et constituent des facteurs de changement en termes de genre, qui inspireront ceux qui participent à l'élaboration de politiques et programmes relatifs au changement climatique.

6.2. Recommandations

À l'attention des responsables politiques chargés du changement climatique à l'échelle nationale et internationale.

- **Faire pression pour un engagement politique renforcé en faveur de l'égalité de genre:** pour que la transformation intervienne, l'engagement politique pour l'égalité de genre est requis aux plus hauts niveaux des institutions internationales telles que la CCNUCC, la Banque mondiale et les fonds multilatéraux et bilatéraux qui dominent actuellement l'architecture financière mondiale du climat, des gouvernements faisant la promotion de stratégies nationales, telles que les PNACC et les MAAN, en descendant jusqu'au niveau des organisations communautaires impliquées dans la mise en œuvre des interventions locales. Il est également essentiel que l'engagement politique en faveur de l'égalité de genre soit plus ferme à l'échelle nationale, dans les pays du Nord et du Sud.
- **Plaider pour une participation accrue des femmes au sein des institutions et des processus ayant trait au changement climatique:** outre la pression exercée pour un engagement politique renforcé en faveur des principes de l'égalité de genre, il est essentiel de militer pour une présence accrue des femmes aux tables de négociation, qu'il s'agisse de réunions internationales, comme les CdP, ou de dialogues nationaux et régionaux relatifs au

changement climatique. Les donateurs doivent également donner l'exemple en assurant une consultation adéquate des parties prenantes féminines comme masculines, et en s'assurant que leurs programmes reposent sur la participation et les contributions des femmes et des hommes.

- **Mener des audits de genre institutionnels afin d'identifier les structures et processus aveugles au genre:** les audits sociaux et de genre aident à évaluer la mesure dans laquelle les institutions et l'architecture ayant trait au changement climatique sont aveugles au genre. Par exemple, un audit de genre permet d'évaluer si les ressources sont accessibles de manière égale à toutes les parties prenantes, hommes comme femmes, et si elles répondent aux besoins et profitent à égalité aux femmes comme aux hommes.
- **Mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre** afin de s'assurer que la planification, la programmation et la budgétisation contribuent à l'instauration de l'égalité de genre et au respect des droits des femmes.
- **S'assurer que toutes les politiques reposent sur des principes de droits humains:** une approche fondée sur les droits serait en mesure de modifier la perspective en direction d'une formulation des enjeux du changement climatique plus équitable et centrée sur les populations. Les droits humains, y compris les droits des femmes, peuvent améliorer notre compréhension et nos réponses face au changement climatique. Le cadre international actuel mis en place pour faire face au changement climatique se verrait développé et renforcé en s'inspirant des instruments de droits humains existants, comme ceux de la CEDEF et des conventions internationales relatives aux droits humains, afin d'intégrer des principes plus marqués d'autonomisation des femmes et de promotion de l'égalité de genre.
- **Retenir les leçons retenues des approches sensibles au genre et centrées sur les populations** au niveau local et les intégrer dans les politiques nationales et internationales. Des innovations bourgeonnent dans de nombreux pays, à l'initiative de communautés locales, d'individus et d'OSC. Plutôt que de les considérer comme trop spécifiques pour être applicables aux échelles nationale ou internationale, il est essentiel de comprendre le message que portent ces initiatives : les réponses seront efficaces, durables et équitables en termes de genre seulement si elles tiennent compte du contexte environnemental et socioculturel local.
- **Faire le lien entre les démarches d'atténuation et d'adaptation:** il existe un besoin pressant de reconnaissance et de renforcement des corrélations entre les stratégies d'atténuation et d'adaptation. Des politiques plus synchronisées d'atténuation et d'adaptation sont nécessaires pour refléter les besoins des femmes et des hommes pauvres du Sud en sources d'énergie et en capacité d'adaptation au changement climatique. Une plus grande harmonisation entre atténuation et adaptation est également cruciale pour s'assurer que les efforts d'atténuation et de réduction des émissions de gaz carbonique sont compatibles avec les efforts pour aboutir à la justice de genre et pour permettre d'autres avancées, comme l'autonomisation économique des femmes.
- **Promouvoir des alternatives aux réponses fondées sur le marché:** dans la mesure du possible, des approches alternatives d'atténuation et de financement lié au climat doivent être recherchées ; celles-ci ne doivent pas exclure les femmes ou accentuer les inégalités de genre, reproduire ou se reposer sur des inégalités entre les pays développés et en développement. Si des approches fondées sur le marché sont utilisées pour aborder l'atténuation du changement

climatique, des mesures sont requises pour s'assurer qu'elles n'excluent pas et ne défavorisent pas davantage les femmes et que les femmes et les hommes en bénéficient à égalité.

- **Dépasser les généralisations** qui placent les femmes et les hommes dans deux groupes polarisés. Ces stéréotypes n'aident pas à saisir les réalités complexes, où les femmes comme les hommes sont vulnérables aux effets du changement climatique et, très souvent, sont également des acteurs de la gestion des réponses à ce changement. S'il est vrai que le changement climatique a aggravé la vulnérabilité de nombreuses femmes et accru leur degré de pauvreté existante dans de nombreux cas, il est important de considérer ce problème sous un angle social, au carrefour de processus sociaux, économiques et politiques qui empêchent les femmes de faire pleinement valoir leurs droits, plutôt que comme une caractéristique inhérente au fait d'être une femme. Une approche de vulnérabilité sociale peut être utile pour replacer les problèmes dans leur contexte.
- **Assurer un environnement porteur**: toute transformation de processus globaux ayant trait au changement climatique doit être étayée par des réformes politiques et législatives aux échelles nationale et locale qui doivent traiter des inégalités de genre, comme l'absence de droits de propriété des femmes et l'accès inégal aux ressources, telle la terre.

À l'attention des donateurs.

- **Faire la promotion de la capacité nationale en termes de genre et changement climatique**: les donateurs doivent s'appuyer sur leur expérience de travail en partenariat avec les gouvernements du Sud pour promouvoir le dialogue politique relatif à l'égalité de genre ainsi que renforcer les systèmes nationaux dédiés au recueil et à l'analyse de données désagrégées par sexe. Ils doivent en outre développer la capacité de ces gouvernements à intégrer une approche plus sensible au genre et fondée sur les droits dans le cadre des politiques relatives au changement climatique aux niveaux national et local.
- **Investir dans la recherche et la collecte de preuves ayant trait à l'égalité de genre**: les donateurs doivent reconnaître la valeur des données et preuves intégrant le genre concernant le changement climatique. Ils doivent reconnaître l'importance de la compréhension des différents impacts du changement climatique sur les femmes et les hommes ainsi que les impacts de genre des politiques liées au climat. Cela signifie qu'il faut attribuer suffisamment de ressources à la collecte d'informations qualitatives et quantitatives solides et claires ainsi qu'investir dans une formation au genre systématique et dans le développement des capacités des institutions pertinentes du Nord et du Sud. Il est également fondamental d'aider au développement d'indicateurs de genre clairs destinés à la surveillance et à l'évaluation de toutes les politiques d'adaptation et d'atténuation.
- **Faire pression en faveur de mécanismes de financement plus sensibles au genre**: il est urgent d'intégrer une perspective de genre dans le financement climatique au vu des nouveaux fonds qui voient le jour et des mécanismes de financement en perpétuelle évolution. Les donateurs doivent s'assurer que des priorités d'égalité de genre et d'équité sociale sont incluses sous forme de moteurs-clés du financement lié au changement climatique. Il est essentiel d'établir des mécanismes clairs pour l'intégration de dimensions de genre dès le commencement afin de garantir des procédures opérationnelles efficaces et sensibles au genre et d'inclure des

indicateurs de genre clairs en matière de conception, de mise en œuvre et de surveillance de tous les fonds ayant trait au climat, qu'ils visent l'atténuation ou l'adaptation.

- **Retenir les leçons et faire appel aux outils existants afin d'intégrer le genre:** les donateurs pourraient appliquer les leçons de l'intégration du genre dans des programmes de développement durable avec pour objectif de trouver des points d'entrée-clés pour l'intégration des problèmes de genre dans de nouvelles politiques relatives au climat et de nouveaux mécanismes de financement. Un certain nombre d'outils existent déjà. Ils servent à l'intégration du genre dans des plans de développement, que ce soit au travers des budgets genre, des quotas de financement de genre, des analyses de genre portant sur la conception de projets et de programmes, de cadres responsabilisants en termes de genre ou d'indicateurs sensibles au genre servant à la surveillance et à l'évaluation.
- **Encourager l'innovation et de nouvelles initiatives pilotes:** les donateurs doivent identifier des opportunités d'innover et de nouvelles initiatives qui pourraient permettre d'intégrer le genre avec brio dans des politiques liées au changement climatique. Par exemple, ils doivent faire la promotion de nouveaux travaux innovants dans des domaines comme la protection sociale adaptative, qui reposent sur les leçons tirées de la protection sociale, de la prévention des risques de catastrophes naturelles et de l'adaptation et offrent l'opportunité de traiter les causes profondes et structurelles de la vulnérabilité face au changement climatique et d'acheminer les ressources vers les groupes les plus vulnérables pour leur permettre de développer des moyens de subsistance plus résilients. Ils doivent également acheminer plus de ressources vers les organisations qui travaillent à l'échelle locale à la sensibilisation et à la résilience face au changement climatique et vers la promotion d'une plus grande sensibilité au genre de telles initiatives.
- **Faire pression pour une plus grande cohérence politique:** les donateurs doivent assurer une plus grande cohérence au sein des programmes d'aide ainsi qu'entre les politiques visant l'atténuation et l'adaptation afin d'assurer une approche plus intégrée et sensible au genre face au changement climatique. De plus, il doit impérativement exister une cohérence avec d'autres domaines politiques comme le commerce, la finance et le transport, afin de s'assurer que les décisions politiques prises dans ces domaines n'ont pas pour effet d'annuler le progrès apporté par des réponses mobilisées face au changement climatique aux échelles mondiale et nationale.
- **Assurer un financement adéquat des activités liées au changement climatique:** Il est important que l'investissement dans l'adaptation et l'atténuation soit considéré comme venant s'ajouter à celui dans le développement durable et financé à partir de nouvelles sources au-delà des engagements existants de l'APD. Sinon, il risque d'y avoir diversion des fonds de l'APD vers le changement climatique, entraînant une réduction du financement des travaux sur les droits et l'autonomisation des femmes (Ayers et Huq 2008).

À l'attention des OSC et des ONG.

- **Renforcer les capacités des femmes, notamment à l'échelle locale:** une plus forte concentration sur l'autonomisation des femmes est requise, notamment à l'échelle locale, afin qu'elles participent au dialogue et à l'élaboration de politiques aux niveaux communautaire, national, régional et international. De nombreuses OSC et ONG contribuent déjà à cet objectif en

partageant des informations sur le changement climatique et en s'assurant que les femmes et les hommes accèdent aux ressources et aux connaissances nécessaires au développement de réponses efficaces, participent à des programmes abordant le changement climatique et se fassent entendre aux échelles nationale et internationale. Les donateurs doivent soutenir financièrement de telles initiatives lorsque cela est possible.

- **Sensibiliser aux impacts du changement climatique et encourager les bonnes pratiques en termes d'adaptation et d'atténuation:** les informations au sujet de l'innovation et des bonnes pratiques dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation à l'échelle locale doivent être partagées et diffusées. Il en va de même pour les informations concernant la façon dont ces deux domaines peuvent se compléter. Cela peut se produire au moyen de programmes plus intégrés au sujet de l'alimentation en énergie renouvelable de communautés exclues, par exemple. Il est important de s'assurer que des principes participatifs à la base sont intégrés dans l'établissement des politiques aux échelles nationale et internationale.
- **Renforcer les liens entre les femmes et les hommes à la base et les mécanismes de financement:** les ONG et les OSC jouent un rôle-clé en créant des ponts sur le fossé qui sépare les fonds internationaux dédiés au climat et les communautés pauvres qui présentent les besoins les plus importants, mais qui ont la plus faible capacité à accéder à ces fonds. C'est ce que sont parvenues à faire des organisations comme Grameen Shakti au Bangladesh, par exemple, qui a autonomisé des groupes de femmes qui ont créé des coopératives afin d'accéder à ces fonds pour soutenir des programmes de développement à faible intensité de carbone sensibles au genre ayant trait à l'énergie renouvelable.
- **Partager des bonnes pratiques en termes de processus participatifs:** les ONG et les OSC ont de nombreuses leçons à partager avec les gouvernements et les agences donatrices quant au rôle des processus participatifs dans la création et la mise en œuvre de politiques et interventions plus efficaces en matière de changement climatique. Il faut désormais se focaliser davantage sur la façon dont une participation accrue peut accroître la collecte de données sur le changement climatique et améliorer la surveillance et l'évaluation des impacts climatiques et des effets des politiques liées au climat.
- **S'assurer que les processus participatifs incluent les femmes et les hommes de manière égale:** une conception soignée est requise pour éviter de reproduire des inégalités de genre dans des processus qui sont sensés être inclusifs. Il est crucial d'être conscient des contraintes potentielles qui pèsent sur les possibilités des femmes à s'impliquer, comme les responsabilités de soins aux enfants et les restrictions culturelles, et de permettre leur implication, par exemple en autorisant les femmes à être accompagnées de leurs enfants aux réunions ou en les tenant à des moments propices. Il faut être conscient des dynamiques de genre lors d'ateliers participatifs et des processus de consultation : par exemple, les membres masculins de la communauté peuvent être plus habitués à exprimer leur opinion et estimer que leur avis prévaut. Il faut également trouver des moyens appropriés pour aborder ces problèmes.

À l'attention des chercheurs.

- **Jouer un rôle-clé dans le développement d'une base de preuves démontrant en quoi l'égalité de genre compte dans le changement climatique:** cela implique de développer la collecte d'informations désagrégées par sexe, de mener des analyses de genre et sociales plus approfondies et de s'assurer que les résultats qui en découlent éclairent les politiques et interventions relatives au changement climatique. Des travaux de recherche supplémentaires sont requis en matière de différence d'accès des femmes et des hommes aux ressources et à la prise de décision, afin d'informer les responsables politiques et de s'assurer que les programmes sont à la fois plus efficaces et pertinents. Des travaux de recherche plus approfondis sont également requis afin de mettre en avant les causes de l'aveuglement au genre des systèmes et processus existants.
- **Reconnaître la valeur des données qualitatives et améliorer leur collecte:** les données quantitatives sont utiles pour comprendre comment le changement climatique affecte les femmes et les hommes aux échelles nationale, régionale et internationale, mais elles sont peu parlantes en termes de causes à l'origine de certaines tendances, comme la malnutrition accrue des femmes dans les zones affectées par le changement climatique. Pour une meilleure compréhension des raisons sociales, économiques et culturelles à l'origine des impacts particuliers et pour identifier des solutions dont bénéficieront les femmes et les hommes souffrant de ces impacts, un travail qualitatif bien plus détaillé est requis, notamment en Asie et en Amérique latine, où il existe d'importantes lacunes en termes d'informations.
- **Développer la recherche en matière d'atténuation et de genre:** une grande partie de la recherche portant sur genre et changement climatique s'est focalisée sur l'adaptation. Elle fournit très peu d'informations sur les risques et les opportunités de genre des interventions d'atténuation. Des travaux de recherche plus importants sont désormais requis dans le domaine des dimensions de genre des mesures d'atténuation, comme le développement à faible intensité de carbone, et pour étudier les impacts des politiques ou des mécanismes fondés sur le marché sur les relations de genre.
- **Effectuer une analyse plus nuancée sur genre et changement climatique:** à l'avenir, la recherche sur genre et changement climatique devrait dépasser les questions de vulnérabilité des femmes et se pencher sur les capacités d'action des femmes ainsi que sur l'environnement institutionnel plus large, sur les lois discriminatoires et sur les barrières culturelles qui les excluent de l'égalité en termes de propriété foncière, d'éducation, de sécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau ainsi que de services financiers.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Adger, W. N.** (1999) « Social vulnerability to climate change and extremes in coastal Vietnam » [vulnérabilité sociale au changement climatique et aux événements extrêmes sur les côtes vietnamiennes], *World Development* 27(2) : 249–269, Amsterdam: Elsevier.
- Agarwal, B.** (1997) « 'Bargaining' and gender relations within and beyond the household » [« négociation » et relations de genre au sein du foyer et au-delà], *Feminist Economics*, vol. 3. n° 1, Londres : Routledge.
- Aguilar, L.** (2006) *Climate Change and Disaster Mitigation: Gender Makes a Difference [changement climatique et atténuation des catastrophes: le genre change tout]*, Gland : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- AIE** (2010) *World Energy Outlook* [perspectives relatives à l'énergie mondiale], Paris : Agence internationale de l'énergie.
- Akerkar, S.** (2010) *BRIDGE Gender and Participation Overview Report* [genre et participation, Panorama BRIDGE], Brighton : IDS.
- Alber, G.** (2011) « Gender, Cities and Climate Change », *Cities and Climate Change Global Report on Human Settlements 2011* [« Genre, villes et changement climatique », villes et changement climatique, rapport mondial sur les établissements humains 2011], Kenya : UN Habitat.
- Angula, M.** (2010) *Gender and Climate Change : Namibia Case Study* [Genre et changement climatique : étude de cas en Namibie], Cape Town : fondation Heinrich Böll Stiftung Afrique du Sud.
- Ayers, J. et Huq, S.** (2008) « Supporting Adaptation to Climate Change: What role for Official Development Assistance? » [soutenir l'adaptation au changement climatique : quel est le rôle de l'aide publique au développement ?], article présenté lors de la conférence annuelle de la Direct Selling Association (DSA), Londres, 2008.
- Balmori, H.** (2003) *Gender and Budgets Overview Report* [Genre et budgets, Panorama], Brighton : BRIDGE/IDS.
- Banque mondiale** (2010a) *Natural Hazards, Unnatural Disasters: The economics of effective prevention* [risques naturels, catastrophes contre nature : l'économie de la prévention efficace], Washington DC : Banque mondiale, ONU.
- Banque mondiale** (2010b) *World Development Report 2010: Development and Climate Change [rapport sur le développement mondial en 2010 : développement et changement climatique]*, Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale** (2008) *Gender Equality in Infrastructure: A Key to Development in Africa [égalité de genre dans l'infrastructure : une clé du développement en Afrique]*, Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale** (2001) « Hurricane Mitch - the gender effects of coping and crises » [l'ouragan Mitch : les effets de genre dans l'affrontement des difficultés et les crises], PREM notes, Washington DC : Banque mondiale.
- Bates, B., Kundzewicz, Z. et al.** (2008) *Climate Change and Water. Technical Paper of the IPCC* [le changement climatique et l'eau. Document technique du GIEC], documents techniques du GIEC, Genève : secrétariat du GIEC.
- Bell, E.** (2001) *Water for Production: an overview of the main issues and collection of supporting resources* [l'eau destinée à la production : panorama des principaux problèmes et boîte à outils], Brighton : BRIDGE, IDS.
- Blackden, M. E. et Wodon, Q.** (2006) *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*, [genre, gestion du temps et pauvreté en Afrique subsaharienne] documents de travail de la Banque mondiale, Washington DC : Banque mondiale.
- Blaikie, P., Cannon, T., Davis, I. et Wisner, B.** (2003) *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*, [situation à risque : risques naturels, vulnérabilité des populations et catastrophes] Londres : Routledge.

- Brody, A., Demetriades, J. et Esplen, E.** (2008) *Gender and Climate Change: Mapping the Linkages – A Scoping Study on Knowledge and Gaps*, [genre et changement climatique : présentation des liens : une étude ciblée sur la connaissance et les lacunes] Brighton : BRIDGE, IDS.
- Brown, K. et Corbera, E.** (2003) *A Multi-Criteria Assessment Framework for Carbon-Mitigation Projects: Putting 'development' in the centre of decision-making* [un cadre d'évaluation multi-critères pour les projets d'atténuation des émissions de carbone : placer le « développement » au cœur de la prise de décision], Tyndall Centre Working Papers, Norwich : université d'East Anglia.
- Burns, B.** (2011) « Cancun Climate Negotiations: Taking Great Strides for Women's rights and Gender Equality » [négociations sur le climat de Cancún : de grandes avancées en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre], *Outreach*, Cancún : Stakeholder Forum.
- Cannon, T.** (2002) « Gender and climate hazards in Bangladesh » [genre et risques climatiques au Bangladesh], *Gender and Development Journal* [journal du genre et du développement] 10(2) 45–50, Londres : Routledge.
- CARE International** (2010) *Adaptation, gender and women's empowerment* [adaptation, genre et autonomisation des femmes], CARE International Climate Change Briefs, Londres : CARE International.
- Chant, S.** (1998) « Households, gender and rural–urban migration: reflection on linkages and considerations for policy » [ménages, genre et migration entre le milieu rural et urbain : réflexion sur les liens et examens pour les politiques], *Environment and Urbanization* 10(1): 5–21, Londres : Sage.
- Conseil mondial de l'eau** (2010) *World Water Vision: Making Water Everybody's Business* [vision de l'eau mondiale : faire de l'eau le problème de tout un chacun], Marseille : Conseil mondial de l'eau.
- CSI** (2009) *Gender (in)equality in the labour market: an overview of global trends and developments* [genre et (in)égalité sur le marché du travail : un aperçu des tendances et évolutions mondiales], Bruxelles : Confédération syndicale internationale.
- Dankelman, I.** (2010) *Gender and Climate Change: An Introduction* [genre et changement climatique : une introduction], Londres : Earthscan.
- Davies, M., Leavy, J., Mitchell, T. et Tanner, T.** (2008) *Social Protection and Climate Change Adaption* [protection sociale et adaptation au changement climatique], Stockholm : Commission Climate Change and Development [Commission dédiée au changement climatique et au développement].
- Dennison, C.** (2003) « From Beijing to Kyoto: Gendering the International Climate Change Negotiation Process » [de Beijing à Kyoto : intégration du genre dans le processus de négociation international sur le changement climatique], 53e Conférence Pugwash sur la science et les affaires mondiales, Halifax.
- EICSTAD** (2009) *Synthesis Report of the Global and Sub-Global IAASTD Reports* [rapport de synthèse des rapports mondiaux et sur le Sud de l'EICSTAD], Washington DC : EICSTAD.
- El Jack, A.** (2003) *BRIDGE Gender and Armed Conflict Overview Report* [Genre et conflit armé, Panorama BRIDGE], Brighton : BRIDGE, IDS.
- Elson, D. et Pearson, R.** (1981) « 'Nimble fingers make cheap workers': an analysis of women workers in third world export manufacturing » [les doigts agiles font les travailleurs bon marché : une analyse relative aux travailleuses de l'industrie manufacturière exportatrice du tiers monde], *Feminist Review*, Vol. 7, Londres : Palgrave Macmillan.
- Esplen, E.** (2009) *BRIDGE Gender and Care Overview Report* [Genre et soins à la personne, Panorama BRIDGE], Brighton : BRIDGE, IDS.
- Esplen, E.** (avec A. Brody) (2007) « Putting gender back into the picture: rethinking women's economic empowerment » [repositionnement du genre sur le devant de la scène : repenser l'autonomisation économique des femmes], Panorama et bibliographie commentée *BRIDGE* n° 19, Brighton : BRIDGE, IDS.
- FAO** (2011) « The State of Food and Agriculture 2010–2011: Women in Agriculture ». *Closing the Gender Gap for Development* [la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement], Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Folbre, N.** (2000) *The invisible heart – economics and family values* [le cœur invisible : économie et valeurs familiales], New York : The New Press.
- FEM** (2008) *Mainstreaming Gender at the GEF* [intégration du genre dans le FEM], Washington DC : Fonds pour l'environnement mondial.

- GIEC** (2007) *Climate Change 2007: Synthesis Report of the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [changement climatique 2007 : rapport de synthèse du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat], Genève : GIEC.
- GIZ** (2011). *Gender & Climate Change: Gender Experiences from Climate-Related GIZ Projects* [genre et changement climatique : expériences de genre issues de projets GIZ liés au climat], fiche d'information n°4, Eschborn : GIZ.
- GIZ** (2010a) *Gender Analysis in Climate Change and Coastal Ecosystems in Vietnam* [analyse de genre en matière de changement climatique et d'éco-systèmes côtiers au Vietnam], UEA International Development Papers, Norwich : université d'East Anglia, GIZ.
- GIZ** (2010b) *Climate change and gender: economic empowerment of women through climate mitigation and adaptation* [changement climatique et genre : autonomisation économique des femmes grâce à l'atténuation et à l'adaptation au climat], Eschborn : GIZ.
- GO-Science** (2011) *Foresight – The Future of Food and Farming: Executive Summary* [prévision : l'avenir alimentaire et agricole : synthèse], Londres : Government Office for Science [bureau pour les sciences du gouvernement].
- Hall, R. et Lovera, S.** (2009) *REDD Realities: How strategies to reduce emissions from deforestation and forest degradation could impact on biodiversity and Indigenous Peoples in developing countries* [les réalités de la REDD : les stratégies de réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation forestière pourraient affecter la biodiversité et les peuples indigènes des pays en développement], Asunción : Coalition mondiale des forêts.
- Hartmann, B.** (1995) *Reproductive rights and wrongs: the global politics of population control* [Le vrai et le faux en matière de reproduction : les politiques mondiales du contrôle démographique], Boston : South End Press.
- Hemmati, M. et Roehr, U.** (2009) « Engendering the climate-change negotiations: experiences, challenges and steps forward » [initiation de négociations sur le changement climatique : expériences, enjeux et avancées], *Gender and Development* [genre et développement] 17(1), Londres : Routledge.
- Hepburn, C.** (2007) « Carbon Trading: A Review of the Kyoto Mechanisms » [négoce du carbone : un aperçu des mécanismes de Kyoto], *Annual Review of Environment and Resources* 32 : 375–393, Californie : Annual Reviews.
- Hulme, M.** (2009) *Why We Disagree About Climate Change: Understanding Controversy, Inaction and Opportunity* [d'où vient le désaccord sur le changement climatique : comprendre la controverse, l'inaction et l'opportunité], Cambridge : Cambridge University Press.
- Huq, S. et Reid, H.** (2007) *Community-based adaptation: An IIED briefing* [adaptation à base communautaire : un exposé d'IIED], Londres : IIED.
- ICHRP** (2008) *Climate Change and Human Rights: A Rough Guide* [changement climatique et droits humains : un guide des bases], Genève : Conseil international sur les politiques des droits humains (ICHRP).
- IDS** (2009) « After 2015: Pro-Poor Low Carbon Development » [après 2015 : pour un développement à faible intensité de carbone propre aux pays pauvres], *IDS In Focus Policy Briefing*, Brighton : IDS.
- Jackson, C.** (1998) « Women and poverty or gender and well-being? » [Femmes et pauvreté ou genre et bien-être ?], *Journal of International Affairs*, vol. 52, numéro 1, New York : Columbia University.
- Johnsson-Latham, G.** (2007) *A study on gender equality as a prerequisite for sustainable development: What we know about the extent to which women globally live in a more sustainable way than men, leave a smaller ecological footprint and cause less climate change* [une étude sur l'égalité de genre en tant que prérequis pour le développement durable : ce que nous savons au sujet du fait que les femmes vivent, à l'échelle mondiale, de manière plus durable que les hommes, génèrent une empreinte écologique moindre et causent un changement climatique plus limité], Stockholm : Environment Advisory Council.
- Johnsson-Latham, G.** (2010) « Why More Attention to Gender and Class Can Help Combat Climate Change and Poverty » [en quoi une plus grande attention portée sur le genre et la classe peut concourir à lutter contre le changement climatique et la pauvreté] dans I. Dankelman (ed.) *Gender and Climate Change: An Introduction* [genre et changement climatique : une introduction], Londres : Earthscan.

- Jolly, S.** (2004) « Gender Myths » [la problématique homme-femme et ses mythes], *BRIDGE En Bref*, Brighton : BRIDGE, IDS.
- Jones, L., Jaspars, S., Pavenello, S. et al.** (2010) *Responding to a changing climate. Exploring how disaster risk reduction, social protection and livelihoods approaches promote features of adaptive capacity* [répondre face au climat changeant : explorer en quoi la réduction du risque de catastrophes, la protection sociale et des approches des moyens de subsistance contribuent à des éléments de la capacité d'adaptation], ODI Working Papers, Londres : ODI.
- Kabeer, N.** (2008) *Paid work, women's empowerment and gender justice: critical pathways of change* [travail rémunéré, autonomisation des femmes et justice de genre : stratégies indispensables au changement], Pathways Working Paper 3, Brighton : IDS.
- Kabeer, N.** (1999), « Resources, Agency, Achievements: Reflections on Measurements of Women's Empowerment » [ressources, intervention et accomplissements : réflexions sur les mesures de l'autonomisation des femmes], *Development and Social Change*, vol. 30, numéro 3.
- Kabeer, N. et Subrahmanian, R.,** (1996) *Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning* [institutions, relations et résultats : cadre et outils pour la planification sensible au genre], IDS Discussion Papers, Brighton : IDS.
- Karlsson, G., Owren, C., Rojas, A. et Harris, R.** (2010) *Gender, Energy Technology and Climate Change* [genre, technologie énergétique et changement climatique], New York : WEDO et Energia.
- Kelkar, G.** (2009) *Adivasi Women – Engaging with Climate Change* [les femmes Adivasi : l'engagement en matière de changement climatique]. Rome : Fonds international de développement agricole, New York : UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), The Christensen Fund.
- Lambrou, Y. et Piana, G.** (2006a) *Energy and Gender Issues in Rural Sustainable Development* [questions énergétiques et de genre en termes de développement durable rural], Rome : FAO.
- Lambrou, Y. et Piana, G.** (2006b) *Gender: The missing component of the response to climate change* [le genre : la composante manquante dans la réponse au changement climatique], Rome : FAO.
- Lohmann, L.** (2006) « Carbon trading: a critical conversation on climate change, privatisation and power » [le négoce du carbone : une dissertation critique sur le changement climatique, la privatisation et le pouvoir], *Development Dialogue* 48(32), New York : Dag Hammarskjold Foundation.
- Lomborg, B.** (2001) *The Skeptical Environmentalist: Measuring the Real State of the World* [l'écologiste sceptique : mesure de l'état réel du monde], Cambridge : Cambridge University Press.
- Lourdes, B.** (2003) *Gender, development and globalisation: economics as if all people mattered* [genre, développement et mondialisation : l'économie comme si chaque personne comptait], Londres : Routledge.
- Lovera, S.** (2008) *Life as Commerce: The impact of market-based conservation mechanisms on women* [la vie sous forme de commerce : l'impact des mécanismes de conservation fondés sur le marché sur les femmes], Amsterdam : Coalition mondiale des forêts.
- Magrath, J. et Simms, A.** (2006) *Africa: Up in Smoke?: Second Report from the Working Group on Climate Change and Development* [Afrique : partie en fumée ? Deuxième rapport du Groupe de Travail sur le développement et le changement climatique], Londres : NEF, IIED.
- Site Internet de la **Mary Robinson Foundation** : <http://www.mrfcj.org>.
- Masika, R.** (2002) *Gender, development, and climate change* [genre, développement et changement climatique], Oxford : Oxfam.
- Mbuthi, P., Odongo, F. et al.** (2007) *Gender Audit of Energy Policy and Programmes in Kenya* [audit de genre des politiques et programmes énergétiques au Kenya]. Audits de genre d'Energia, Nairobi : Energia, ministère kenyan de l'Énergie et de l'action pratique.
- McKiernan, C. et Loftus-Farren, Z.** (2011) « The Human Rights Impacts of Climate Policy », [les impacts des droits humains sur la politique climatique], soumission à la CCNUCC, Berkeley : International Human Rights Law Clinic, Berkeley Law.
- Metwalli, A. A. M., de Jongh, H. H. J., van Boekel, M. A. J. S., Cohen, S., Demeritt, D., Robinson, J. et Rothman, D.** (1998) « Climate change and sustainable development: towards dialogue » [changement climatique et développement durable : vers le dialogue], *Global Environmental Change* 8(4) : 341-371, Amsterdam : Elsevier.

- Miguel, E., Satyanath, S. et Sergenti, E.** (2004) « Economic shocks and civil conflict: An instrumental variables approach » [chocs économiques et conflit civil : une approche des variables instrumentales], *Journal of Political Economy* 112(4) : 725–753, Chicago : University of Chicago Press.
- Mitchell, T., Tanner, T. et al.** (2007) *'We Know What We Need' South Asian Women Speak Out on Climate Change Adaptation* [« Nous savons ce dont nous avons besoin ». Les femmes du sud asiatique s'expriment sur l'adaptation au changement climatique], Londres : Action Aid, IDS.
- Moon, B. K.** (2007) « The future in our hands: addressing the leadership challenge of climate change » [le futur est entre nos mains : aborder le défi du leadership en matière de changement climatique], événement de haut niveau sur le changement climatique, New York : ONU.
- Moser, A.** (2007) *BRIDGE Gender and Indicators Overview Report* [Genre et indicateurs, Panorama BRIDGE], Brighton : BRIDGE, IDS.
- Moser, C. et Satterthwaite, D.** (2010) « Toward Pro-Poor Adaptation to Climate Change in the Urban Centers of Low and Middle Income Countries » [vers un développement à faible intensité de carbone propre aux pays pauvres dans les centres urbains des pays à faibles et moyens revenus], dans R. Mearns et A. Norton (eds) *Social Dimensions of Climate Change: Equity and Vulnerability in a Warming World* [les dimensions sociales du changement climatique : équité et vulnérabilité sur une planète en réchauffement], Washington DC : Banque mondiale.
- Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T. et Morton, J.** (2002) « Uncertain Predictions, invisible impacts, and the need to mainstream gender in climate change adaptations » [prédictions incertaines, impacts invisibles et la nécessité d'intégrer le genre dans les mesures d'adaptation au changement climatique], *Gender and Development* [genre et développement] 10(2), Londres : Routledge.
- Neumayer, E. et Plumper, T.** (2007) « The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002 » [la nature sexuée des catastrophes naturelles : l'impact des événements catastrophiques sur le fossé de genre en matière d'espérance de vie, 1981-2002], *Annals of the Association of American Geographers* [Annales de l'association des géographes américains] 97(3), Washington DC : Association of American Geographers [association des géographes américains].
- Ngozi Akosa, T. et Oluyide, A.** (2010) *Gender and Climate Change – Case Study of Oko Agbon Odooyi Community* [genre et changement climatique : étude de cas de la communauté Oko Agbon Odooyi], série d'études de cas, Lagos, Nigeria : Centre for 21st Century Issues [centre dédié aux problèmes du XXI^e siècle].
- Nyamu-Musembi, C. et Cornwall, A.** (2004) *What is the Rights-Based Approach all about? Perspectives from International Development Agencies* [qu'est-ce que la démarche fondée sur les droits ? Le regard porté par les agences de développement internationales], IDS Working Paper [document de travail IDS], Brighton : IDS.
- OCDE** (2008) *Gender and Sustainable Development, maximising the economic, social and environmental role of women* [genre et développement durable, maximisation du rôle économique, social et environnemental des femmes], Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- Okali, C.** (2011) *Integrating Social Difference, Gender and Social Analysis into Agricultural Development* [intégration de la différence sociale, du genre et de l'analyse sociale dans le développement agricole], Future Agriculture Policy Briefs [rapports politiques sur les agricultures de demain], Brighton : Future Agriculture Consortium [consortium des agricultures de demain], IDS.
- OMS** (2010a) « Gender, Climate Change and Health » [genre, changement climatique et santé], Draft Discussion Paper, Genève : Organisation mondiale de la santé.
- OMS** (2010b) *Climate Change and Health* [changement climatique et santé], fiche d'information n° 266, Genève : Organisation mondiale de la santé : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/en/index.html>.
- ONU-SIPC** (2008) *Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation* [perspectives de genre : l'intégration de la prévention du risque des catastrophes dans l'adaptation au changement climatique], Genève : Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies (ONU-SIPC).
- ONU-SIPC** (2009) *Global Assessment Report* [rapport d'évaluation global], Genève : ONU-SIPC. Site Internet **ONU Femmes** : <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>.

- Otzelberger, A.** (2011) *Gender-responsive strategies on climate change: recent progress and ways forward for donors* [des stratégies soucieuses du genre en matière de changement climatique : la récente avancée et les moyens d'aller de l'avant pour donateurs], Brighton : BRIDGE, IDS.
- Oxfam** (2011) *Climate change investment through the Pilot Programme for Climate Resilience in Tajikistan* [investissement en matière de changement climatique au travers du projet pilote en faveur de la résilience face au climat au Tadjikistan], Oxford : Oxfam GB.
- Parikh, J. et Sangeeta, K.** (2009) *Gender Analysis of Renewable Energy in India: Present Status, Issues, Approaches and New Initiatives* [analyse de genre des énergies renouvelables en Inde : état des lieux, problèmes, approches et nouvelles initiatives], audits de genre d'Energia, New Delhi : Energia, Integrated Research and Action for Development, IRADe (recherche intégrée et action pour le développement).
- Peralta, A.** (2008) *Gender and Climate Change Finance: A Case Study from The Philippines* [genre et financement du changement climatique : une étude de cas aux Philippines], New York : WEDO.
- Peredo Beltran, E.** (2004) *Water, Privatisation and Conflict: Women from the Cochabamba Valley* [eau, privatisation et conflit : les femmes de la vallée de Cochabamba], Global Issues Paper, Washington DC : Fondation Heinrich Böll.
- Petrie, B.** (2008) *Gender and Climate Change: Regional Report* [genre et changement climatique : rapport régional], Cape Town : Fondation Heinrich Böll.
- PNUD** (2009) *Resource Guide on Gender and Climate Change* [guide des ouvrages sur le genre et le changement climatique], New York : PNUD.
- PNUD** (2007) *Human Development Report 2007–2008: Fighting climate change: Human solidarity in a divided world* [rapport sur le développement humain 2007-2008 : la lutte contre le changement climatique : solidarité humaine dans un monde divisé], New York : PNUD.
- PNUD et Energia** (2004) *Gender and Energy for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide* [genre et énergie pour le développement durable : une boîte à outil et un guide d'ouvrages], New York : PNUD et Energia.
- Prins, G., Galiana, I. et al.** (2010) *The Hartwell Paper: a new direction for climate policy after the crash of 2009* [The Hartwell Paper : une nouvelle orientation en matière de politique sur le climat suite à l'effondrement de 2009], Londres : London School of Economics.
- Programme alimentaire mondial** (2009) *World Food Programme Gender Policy and Strategy: Promoting Gender Equality and the Empowerment of Women in Addressing Food and Nutrition Challenges* [politiques et stratégies du programme alimentaire mondial : la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le traitement des défis des denrées alimentaires et de la nutrition], Rome : Programme alimentaire mondial.
- Quisumbing, A. et Pandolfelli, L.** (2009) *Promising Approaches to Address the Needs of Poor Female Farmers: Resources, Constraints, and Interventions* [des approches prometteuses pour répondre aux besoins des agricultrices pauvres : ressources, contraintes et interventions], IFPRI Discussion Paper [document de travail de l'IIRPA], Washington DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Raczek, T., Blomstrom, E. et Owren, K.** (2010) « Climate Change and Gender: Policies in Place » [changement climatique et genre : les politiques en place], dans I. Dankelman (ed.) *Gender and Climate Change: An Introduction* [genre et changement climatique : une introduction], Londres : Earthscan.
- Raety, R. et Carlsson-Kanyama, A.** (2010) « Energy consumption by gender in some European countries » [consommation énergétique par sexe dans certains pays européens], *Energy Policy* [politique énergétique] 38(1), Amsterdam : Elsevier.
- Ramachandran, N.** (2006) *Women and Food Security in South Asia* [femmes et sécurité alimentaire dans l'Asie du Sud], Londres : Palgrave Macmillan/UNU-WIDER.
- Ravels, S.** (2008) *REDD myths: a critical view of proposed mechanisms to reduce emissions from deforestation and degradation in developing countries* [les mythes de la REDD : un point de vue critique sur les mécanismes proposés pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation dans les pays en développement], Amsterdam : Friends of the Earth [les amis de la Terre].
- Raworth, K.** (2008) *Climate Wrongs and Human Rights: Putting people at the heart of climate-change policy* [les erreurs en matière de climat et les droits humains : placer les populations au cœur des politiques sur le changement climatique], Oxford : Oxfam GB.

- Rayner, S.** (2010) *How to eat an elephant: a bottom-up approach to climate policy* [comment manger un éléphant : une approche ascendante de la politique climatique], Oxford : Université d'Oxford.
- Reid, H., Simms, A. and Johnson, V.** (2007) *Up in Smoke? Asia and Pacific: A report from the Working Group on Climate Change and Development* [parti en fumée ? Asie et Pacifique : un rapport du groupe de travail sur le changement climatique et le développement], Londres : New Economics Foundation [fondation pour la nouvelle économie].
- Rivero Reyes, R.** (2002) « Gendering responses to El Niño in rural Peru » [intégration du genre dans les réponses à El Niño en milieu rural au Pérou], *Gender and Development* [genre et développement] 10(2), Londres : Routledge.
- Rodenberg, B.** (2009) *Climate Change Adaptation from a Gender Perspective* [l'adaptation au changement climatique d'une perspective de genre], Bonn : Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (institut allemand de politique de développement).
- Roehr, U.** (2009) « A view from the side? Gendering the United Nations Climate Change Negotiations » [une vue de côté ? Intégration du genre aux négociations sur le changement climatique des Nations unies], *Gendering Climate Change [Intégration du genre dans le changement climatique]. Women Gender and Research [femmes, genre et recherche]*, Copenhague : University of Copenhagen Press.
- Roehr, U.** (2008) « Gender aspects of climate induced conflicts » [aspects de genre des conflits dus au climat], *Environment and Conflict Special Edition Newsletter on Gender, Environment, Conflict* [environnement et conflit, édition spéciale de la newsletter sur le genre, l'environnement et les conflits], Allemagne : Adelphi Research.
- Roehr, U.** (2007) *Protecting Tropical Forests and Gender Justice: Position Paper for UNFCCC COP 13* [protection des forêts tropicales et de la justice de genre : prise de position pour la CdP 13 de la CCNUCC], Bali : GenderCC.
- Roehr, U. et Hemmati, M.** (2008) « Solidarity in the Greenhouse: Gender Equality and Climate Change » [Solidarité sous la serre : égalité de genre et changement climatique], dans V. Grovers (ed.) *Global Warming and Climate Change: Ten Years after Kyoto and Still Counting [réchauffement climatique et changement climatique : dix ans après Kyoto, les comptes sont toujours en cours]*, Enfield NH : Science Publishers.
- Roehr, U., Spitzner, M., Stiefel, E. et Winterfeld, U.** (2008) *Gender Justice as the Basis for Sustainable Climate Policies: A Feminist Background Paper [la justice de genre en tant que base des politiques climatiques durables : un document sur fond de féminisme]*, Bonn : ONG allemande Forum for Environment and Development.
- Rooke, A.** (2008) *Gender, International Finance and Climate Change Link* [le lien entre le genre, la finance internationale et le changement climatique], GenderActionLinks, Washington DC : Gender Action.
- Rossi, A. et Lambrou, Y.** (2008) *Gender and Equity Issues in Liquid Biofuels Production [problèmes de genre et d'équité en matière de production de biocarburants liquides]*, Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Schalatek, L.** (2009) *Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development* [genre et financement du climat : une double intégration pour le développement durable], Berlin : Fondation Heinrich Böll.
- Schalatek, L. et Bird, N.** (2010) *Climate Finance Fundamentals* [les fondamentaux du financement climatique], Berlin : Fondation Heinrich Böll Stiftung, ODI.
- Sever, C.** (2005) *Gender and Water: Mainstreaming gender equality in water, hygiene and sanitation interventions* [genre et eau : intégration de l'égalité de genre dans les interventions liées à l'eau, l'hygiène et les sanitaires]. Berne : DDC.
- Simms, A. et Reid, H.** (2006) *Up in smoke? Latin America and the Caribbean: Third Report from the Working Group on Climate Change and Development* [parti en fumée ? Amérique latine et Caraïbes : troisième rapport du groupe de travail sur le changement climatique et le développement], Londres : NEF, IIED.
- Singh, A., Svensson, J. et al.** (2010) « Gender-disaggregated data for assessing the impact of climate change » [données subdivisées par sexe pour l'évaluation de l'impact du changement climatique], dans I. Dankelman (ed.) *Gender and Climate Change: An Introduction* [genre et changement climatique : une introduction], Londres : Earthscan.

- Skutsch, M.** (2002) « Protocols, treaties and action. The “climate change process” viewed through gender spectacles » [protocoles, traités et action. Le « processus du changement climatique » sous une perspective de genre], *Gender and Development* [Genre et développement] 10(2), Londres : Routledge.
- Spitzner, M.** (2007) *Urban mobility and gender: Promoting the regional public transport system in greater Jakarta area* [mobilité urbaine et genre : promouvoir le système de transport en commun régional dans les zones environnantes de Jakarta], KfW Entwicklungsbank Position Paper, Allemagne : KfW.
- Stern, N.** (2006) *Stern Review on the Economics of Climate Change* [rapport Stern sur l'économie du changement climatique], Londres : HM Treasury [le Trésor de Sa Majesté].
- Swarup, A., Dankelman, I., Ahluwalia, K. et Hawrylyshyn, K.** (2011) *Weathering the Storm: Girls and Climate Change* [essuyer la tempête : les filles et le changement climatique], Londres : Plan International.
- Terry, G.** (2009) *Climate Change and Gender Justice* [changement climatique et justice de genre], Rugby : Practical Action Publishing Ltd.
- Timmons Roberts, J. et Parks, B.** (2006) *A Climate of Injustice: Global Inequality, North–South Politics, and Climate Policy* [un climat d'injustice : l'inégalité mondiale, les politiques Nord-Sud et les politiques climatiques], Boston : MIT Press.
- Tol, R. S. J.** (2005) « Adaptation and mitigation: trade-offs in substance and methods » [adapation et atténuation : les choix sur le fond et la forme], *Environmental Science and Policy* [science et politique environnementales] 8(6), Amsterdam : Elsevier.
- UNFPA et WEDO** (2009) *Climate Change Connections: A resource kit on climate, population and gender* [les relations du changement climatique : un ensemble de ressources sur le climat, la population et le genre], New York : UNFPA et WEDO.
- Site Internet de la **CCNUCC** : http://unfccc.int/essential_background/glossary/items/3666.php.
- Vargas Hill, R. et Vigneri, M.** (2009) *Mainstreaming Gender Sensitivity in Cash Crop Market Supply Chains* [intégrer la sensibilité au genre dans les chaînes logistiques du marché des cultures de rente], ODI Background Papers, Londres : ODI.
- Vincent, K., Wanjiru, L. et al.** (2010) *Gender, Climate Change and Community Based Adaptation* [genre, changement climatique et adaptation à base communautaire], New York : PNUD.
- Xinhua** (2011) *Community Seed Banks to Empower Rural Women* [banque de semences communautaires pour l'autonomisation des femmes en milieu rural], Manille, Philippines : Philstar.